

L'ESSOR

MAGAZINE | HORS-SÉRIE

JUILLET 2025 | LESSOR.ML

L'OFFRE « AGRICULTURE PROSPÈRE » DE LA BNDA : UN LEVIER POUR DYNAMISER LE MONDE RURAL !

Acteur clé du développement agricole au Mali, la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA) renforce son engagement en faveur de la sécurité alimentaire. A travers son offre « Agriculture Prospère », elle soutient les filières vivrières stratégiques via une approche intégrée de chaîne de valeur.



Cette initiative vise à booster la compétitivité et la résilience des organisations agricoles rurales ainsi que des PME du secteur. Elle illustre également la volonté de la BNDA de promouvoir l'inclusion financière en proposant des services sur mesure, adaptés aux besoins des acteurs ruraux.

Pour concrétiser cette ambition, la BNDA a signé des contrats-cadres avec la plupart des interprofessions agricoles maliennes. La première phase de signatures, intervenue le 07 novembre 2024, a concerné les filières du maïs, du sésame, du riz et des maraîchers. La seconde étape, tenue le 15 mai 2025, a réuni les interprofessions de la mangue, du blé, du beurre de karité et pomme de terre.

Ce partenariat stratégique touche directement

+ 15 000
PRODUCTEURS
à travers le pays.

Ce partenariat impacte directement plus de 15 000 producteurs à l'échelle nationale. Grâce à lui, la banque verte pourra déployer des solutions innovantes, répondant aux défis des petits exploitants et des PME agricoles avec pour objectif de renforcer les chaînes de valeurs agricoles, accroître la productivité et améliorer les revenus ruraux.

A noter que le programme « Agriculture Prospère » a bénéficié du soutien de la KfW pour sa mise en place.



RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : LE PDAZAM AU CŒUR DE LA RÉSILIENCE AGRICOLE AU MALI



LE gouvernement malien, déterminé à garantir la sécurité alimentaire pour tous, a adopté un décret majeur lors du Conseil des Ministres du 16 avril 2025, présidé par Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'État. Ce décret porte sur l'acquisition de 21 543 tonnes d'engrais, un investissement stratégique destiné à soutenir les agriculteurs à travers le pays.

Cette initiative répond aux défis agricoles majeurs, exacerbés par des conditions climatiques et économiques difficiles. Elle est mise en œuvre par le Projet de Développement de la Productivité et de la Diversification Agricole dans les Zones Arides et Semi-Arides du Mali (PDAZAM), un programme phare, financé par la Banque mondiale, qui soutient les objectifs stratégiques du pays en matière de sécurité alimentaire, de réduction de la pauvreté et de création d'emplois.

Confrontés aux impacts sévères d'une campagne agricole 2024 marquée par un déficit en intrants et des inondations dévastatrices, les paysans maliens bénéficieront d'une réponse rapide et ciblée. L'investissement de 9,84 milliards de francs CFA permettra l'acquisition d'engrais de qualité supérieure (5043 tonnes de NPK, 6000 tonnes de DAP et 10500 tonnes d'urée granulée). Ces engrais seront livrés à Bamako avant d'être répartis de manière transparente aux exploitants agricoles à travers le pays.

Avec cette initiative, les agriculteurs pourront accéder aux intrants agricoles à un prix abordable de 14 000 F CFA par sac, via un réseau de distributeurs agréés dont la liste est disponible auprès des services techniques en charge de l'Agriculture. Cette mesure garantit aux producteurs un approvisionnement régulier aux engrais de qualité, leur permettant d'améliorer significativement leurs rendements et la rentabilité de leurs exploitations agricoles.

Parallèlement à cette acquisition, des sessions de renforcement des capacités ont été organisées au profit des cadres et acteurs agricoles. Ces formations ont permis d'approfondir les connaissances sur des pratiques essentielles, telles que l'utilisation raisonnée des engrais, l'intégration de techniques agricoles durables, la gestion des cultures en rotation, et l'amélioration des sols grâce à l'apport de matières organiques et minérales.

Ces sessions de renforcement de capacités se sont également étendus à des domaines connexes, notamment la gestion des ressources en eau pour une irrigation efficace, l'adoption de pratiques agroécologiques, la prévention de l'érosion des sols, et l'optimisation des intrants agricoles pour minimiser les pertes et maximiser les rendements. Ces efforts visent à donc doter les acteurs du secteur agricole des compétences nécessaires pour répondre efficacement aux défis environnementaux liés au changement climatique.

En conjuguant des mesures immédiates et un transfert stratégique de compétences, les autorités maliennes ne se limitent pas à apporter une réponse urgente aux défis actuels, mais construisent également les fondations d'une agriculture malienne durable, compétitive et capable de résister aux futures crises climatiques et économiques.

Cette initiative témoigne de l'engagement du gouvernement malien à relever les défis agricoles et à assurer la sécurité alimentaire pour tous. En renforçant l'accès des agriculteurs aux engrais à des prix abordables, le gouvernement assure non seulement la prévention des crises alimentaires potentielles, mais favorise également l'amélioration durable des conditions de vie des agriculteurs. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la vision d'une agriculture compétitive, résiliente et en harmonie avec les objectifs de développement durable du pays.



L'ESSOR

MAGAZINE | HORS-SÉRIE

JUILLET 2025 |
LESSOR.ML



CAMPAGNE AGRICOLE 2025 INNOVER ET BOOSTER LA PRODUCTIVITÉ

15

SECTEURS AGRICOLES

Des cultures inattendues prospèrent à Bamako

18

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

La locomotive du monde rural

28

FILIÈRE MELON

Une pépite à entretenir

62

MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE

La durabilité pour construire l'avenir



LES SEMENCES ANIMALES ET LES EMBRYONS AU CŒUR DES INTERVENTIONS

Les activités prévues pour la campagne 2025 du sous-secteur de l'Élevage portent sur les rubriques suivantes :

1- LA RÉALISATION DES AMÉNAGEMENTS ET HYDRAULIQUES PASTORAUX :

- L'aménagement des périmètres pastoraux ;
- La promotion des cultures fourragères ;
- La réalisation de Systèmes hydrauliques améliorés (SHPA) ;
- La restauration des espaces pastoraux dégradés et des bourgoutières ;
- La réalisation des pare-feux ;
- La réalisation et le balisage des pistes de transhumance et la construction de gîtes d'étapes ;
- La construction des parcs de vaccination et des marchés à bétail.

2- LE DÉVELOPPEMENT DE LA CHAÎNE DE VALEUR DE « MALI SOGO OU VIANDE DU MALI »

L'objectif est de renforcer le sous-secteur de l'élevage en le rendant davantage compétitif et fournisseur de viande de qualité pour le marché national et régional.

Les activités porteront sur :

- La mise en place d'une plate-forme multi-acteurs ;
- La mise en place d'un système HACCP (pour l'abattoir Frigorifique de Sabalibougou et l'abattoir régional de Kayes) ;
- L'insertion socio-professionnelle des acteurs (création d'unités d'embouche, d'unités de conditionnement de la viande et de production de biogaz) ;
- L'élaboration d'un plan d'investissement (en vue de la transformation et la commercialisation de la viande).

3- LA PRÉSERVATION DES ACQUIS DE LA LABÉLISATION DE LA VIANDE DU MALI « MALI-SOGO »

L'enjeu consiste à assurer l'exportation de la viande en lieu et place de l'exportation du bétail sur pied afin d'accroître les quantités de viande exportées.

4- L'APPUI À LA COMPÉTITIVITÉ DE LA VIANDE DU MALI « MALI-SOGO »

Pour garantir la compétitivité de la viande du Mali sur le marché international, une étude diagnostique sera menée afin de mettre à niveau l'abattoir frigorifique de Sabalibougou.

Ce programme prévoit :

- L'acquisition de 3 chaudières électriques de 600 litres par jour (28.560.000 FCFA) ;
- L'acquisition et l'installation d'un incinérateur de 30-500kg/lot, diesel/gaz/électricité (17.850.000 FCFA) ;
- L'acquisition de 2 bétailières (357.000.000 FCFA) ;
- L'acquisition de 6 camions frigorifiques (238.000.000 FCFA) ;
- L'acquisition de 10 tricycles améliorés (29.750.000 FCFA) ;
- L'acquisition et l'installation d'un système de potabilisation d'eau (8.330.000 FCFA) ;
- L'aménagement d'un silo de biogaz (35.700.000 FCFA) ;
- L'installation d'un champ solaire PV afin de réduire la facture d'électricité (130.900.000 FCFA) ;
- L'acquisition d'un groupe électrogène de 275 KWA ;
- La réhabilitation et l'extension de la chambre froide et de la chambre de congélation ;
- La réalisation de 2 forages positifs équipés (45.000.000 FCFA).

5- L'AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE DE NOS RACES ANIMALES

- L'amélioration de l'accès au service d'insémination artificielle avec la construction et l'équipement d'un laboratoire de production de semences animales de 100.000 doses par an ;
- L'amélioration de la stratégie de communication autour de l'insémination afin d'en assurer une meilleure adoption ;
- L'augmentation du nombre d'inséminateurs par la formation afin de satisfaire les demandes en insémination dans toutes les zones de production ;
- L'accélération des travaux de construction du laboratoire national de production de semences et d'embryons ;
- L'intensification de la coopération régionale et internationale, notamment avec les centres de recherche et les institutions spécialisées.

Square Patrice Lumumba
BP 141 - Bamako - Mali
00223 20 22 36 83
00223 20 22 57 67
www.essor.ml



Compte bancaire :
BDM SA 26001006614
ISSN 1987-023X

Directeur général de l'AMAP :
Alassane Souleymane
dg@amap.ml

Directeur des publications en Français :
Souleymane B. Tounkara
souleymanebobo.tounkara@essor.ml

Rédacteur en chef :
Madiba Keïta
madiba.keita@essor.ml

Chef Desk Économie
et Développement rural :
Issa Dembélé
issa.dembele@essor.ml

Coordination éditoriale:
Moriba Coulibaly
moriba.coulibaly@essor.ml

Directeur de la Publicité et du Marketing
Sidy Lamine Touré
sidylamine.toure@essor.ml

Service photos :
Alou Sissoko
alou.sissoko@essor.ml

Conception Graphique :
Mamadou Koné
hello@mamadoukone.com

Publicité :
00223 20 22 57 67
00223 20 23 91 43



CONSTRUIRE UN MALI PLUS VERT

L'Essor est bien le titre de presse écrite en lequel chaque Malien se reconnaît, de par son ancrage et sa vieille histoire. Votre journal mute de quotidien tabloïd en magazine, le temps de se mettre non au vert, mais en vert pour magnifier le travail de nos paysans, agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, agro industriels, maraîchers, sylviculteurs et autres acteurs infatigables. Ceux-là dont la vocation est de garnir notre assiette, le panier de la ménagère, nos greniers, nos silos, nos usines.

Ce L'Essor Magazine hors série vous conte la campagne agricole en cours, à travers ses réalités, ses promesses et ses espérances.

Heureusement que les acteurs ne sont pas seuls. Les autorités de notre pays, engagées sur le terrain de la défense et de la sécurité, même en toute résilience, ne perdent pas de vue les enjeux de la sécurité alimentaire des Maliennes et Maliens. Comme l'a décidé le Conseil supérieur de l'agriculture présidé par le Chef de l'Etat, le Général d'Armée Assimi Goïta, il est prévu cette année, 11.696.721 tonnes de céréales et 682.000 tonnes de coton graine.

Les pluies sont déjà là pour inviter les producteurs à plus d'ardeur et d'abnégation. Les intrants agricoles arrivent vers les champs pour combler les attentes.

Le Premier ministre, les ministres chargés des secteurs du développement rural parcourent les campagnes, les aires agricoles, pastorales, forestières pour être plus près des acteurs, les soutenir et leur apporter les solutions idoines. Tout pour un Mali plus vert.

La campagne agricole qui démarre, selon les prévisions météorologiques, sera bien arrosée, en souhaitant que les eaux n'envahissent pas les champs, n'emportent pas les récoltes attendues. Osons espérer que le ciel soit clément pour nous laisser admirer des champs verdoyants, des pâturages abondants, des eaux poissonneuses. Et de surcroît des acteurs enchantés et inspirants de labeur.

Bonne campagne agricole 2025.
Et surtout bonne lecture !



**Alassane
SOULEYMANE**

Sommaire

05 Edito

AGRICULTURE

08 Campagne agricole 2025: TOUT EST VERT

12 L'Office du Niger amorce un nouveau tournant

28 Filière Melon : Une pépite à entretenir

32 Interview du ministre de l'Agriculture Daniel Siméon Kéléma

50 Cultures sous serre : Une innovation pour booster les rendements

54 Zone maraîchère de Bamako : Le cri de cœur des exploitants



PAGE
08



PAGE
66

ÉLEVAGE

66 Élevage de chèvres : Entre contraintes et opportunités

68 Interview du ministre de l'Élevage et de la Pêche Youba Ba

ENVIRONNEMENT

74 Forêts classées : Un patrimoine en péril

78 Déchets recyclés : Le défi de la commercialisation

TRANSFORMATION AGRO-INDUSTRIE

90 Tisserands de Signe : Péril en la demeure



PAGE
90



LE COMMISSARIAT À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE SE RESTRUCTURE POUR RÉAGIR DE MANIÈRE APPROPRIÉE AUX CRISES ALIMENTAIRES ET RENFORCER LA RÉSILIENCE DES POPULATIONS VULNÉRABLES.



Créé en 2004 et rattaché depuis à la Présidence de la République, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) est chargé de concevoir et de mettre en place la Politique nationale de sécurité alimentaire. Sa principale mission est de réagir de manière prompte et appropriée aux crises alimentaires récurrentes et de renforcer la résilience des populations les plus vulnérables face à ces crises.

Cette mission s'articule autour de plusieurs axes stratégiques, notamment le Plan National de Réponses élaboré et mis en œuvre annuellement pour apporter les réponses adéquates en matière de sécurité alimentaire, le suivi et l'analyse des prix des céréales sur les marchés, l'identification et le ciblage des populations à risque alimentaire à travers le pays, la gestion des aides alimentaires provenant de pays amis, de partenaires techniques et financiers, d'organisations internationales, gouvernementales ou non gouvernementales, la gestion des fonds et des stocks de sécurité alimentaire et enfin le renforcement de la résilience des populations en situation d'insécurité alimentaire.

De sa création à nos jours, le CSA a subi une évolution majeure. Il a été restructuré à la dimension d'un département ministériel à part entière, avec des objectifs précis et une approche remodelée. Au cours de cette évolution, le CSA s'est vu refondé à plus d'un titre pour être en conformité avec les textes, tant sur le plan de la gestion des ressources humaines que sur le plan de la

restructuration des services rattachés.

L'on peut ainsi noter l'amélioration des textes juridiques qui régissent l'Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM) pour redonner à cette structure plus d'actions et de vigueur dans ses missions. Dans la même dynamique de restructuration, il est relevé la fusion de l'Observatoire des marchés agricoles (OMA) et du Système d'alerte précoce (SAP) en une seule agence dénommée Agence de veille et d'alerte de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (AVASAN) afin de rendre les enquêtes et les analyses complémentaires aux différentes planifications et interventions de l'Etat et de ses partenaires. Cette nouvelle agence a été dotée d'un siège flambant neuf chèrement acquis sur financement de la Banque Mondiale.

Dans la même logique de perfectionnement, le CSA a initié avec les services techniques de l'Etat et les partenaires des réflexions à rendre opérationnel le Registre Social Unifié avec les services du développement social et des acteurs humanitaires, afin d'avoir des interventions ordonnées et coordonnées sur l'ensemble du territoire national, suite aux différentes enquêtes et analyses consignées dans le Cadre Harmonisé (CH).

Cet outil permet la validation des données pour le Programme National de Réponse à l'insécurité Alimentaire (PNR), validé chaque année lors du Conseil National de la Sécurité Alimentaire présidé par le Premier Ministre. Le PNR

2025 répond de manière pratique par différentes actions sur le terrain à l'implémentation des axes stratégiques de la Politique Nationale de Sécurité alimentaire (POLSAN), en conformité avec la vision de Son Excellence Le Général d'Armée Assimi Goïta, Président de la Transition, Chef de l'Etat, qui veut qu'aucun Malien ne soit laissé de côté.

Ainsi, l'Etat et ses partenaires se doivent de venir en aide à toutes les population victimes de différentes crises, qu'elles soient environnementales, structurelles ou sécuritaires, dans le plus grand respect de la dignité humaine.

Face à la rareté des ressources, les partenaires sont plus que jamais sollicités et le CSA salue les efforts louables des amis qui se sont déjà manifestés, au nombre desquels il faut citer la Chine, la Russie, le Japon, l'Espagne et l'Italie et aussi d'autres partenaires multilatéraux tels que le Programme Alimentaire Mondial, le PNUD, la FAO et certaines coopérations bilatérales et multilatérales.

CONTACTEZ-NOUS



Handallaye ACI Bamako- Mali
BP : E 5652 Rue : 517 – Porte 396



(+223) 20 29 15 36
(+223) 93 02 90 00



www.csa.gouv.ml



info@csa.gouv.ml



CAMPAGNE AGRICOLE 2025

TOUT EST VERT

Il est prévu cette année, 11.696.721 tonnes de céréales et 682.000 tonnes de coton graine. De quoi amorcer la campagne de 2026 avec sérénité

Par Cheick Amadou DIA

La salle de banquets de Koulouba offrait, le 6 mai 2025, un décor de foire foraine à l'occasion de la 15^e session du Conseil supérieur de l'Agriculture. Des produits agricoles et piscicoles (panicules de riz, épis de mil, fruits, légumes, poissons, etc.) ornaient le sol, sous les pieds des participants aux premiers rangs desquels, le Président de la Transition, le Général d'armée Assimi Goïta et le Chef du gouvernement, le Général de division Abdoulaye Maïga.

En plus du ministre de l'Agriculture, Daniel Siméon Kelema et ses collègues du gouvernement, on notait la présence du président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture du Mali (APCAM), Sanoussi Bouya Sylla et des représentants du monde agricole. Moins d'une heure d'horloge a suffi pour passer en revue la situation d'un secteur considéré comme vital pour notre pays.

Dans une présentation liminaire, le chef du département de tutelle a dressé



Daniel Siméon Kelema, ministre de l'Agriculture



La session du conseil supérieur de l'agriculture tenue à Koulouba

un bilan plus ou moins satisfaisant de la campagne agricole 2024, malgré les difficultés rencontrées. Les productions végétales sont en effet estimées à 99% de réalisation avec un effet marqué sur les productions de céréales qui ont atteint 11.010.851 tonnes et 656.679 tonnes pour le coton graine. Avec 96.750 tonnes de viande contrôlée, 10.576 tonnes de lait collecté, 12.074 vaches inséminées, les productions animales ont enregistré un taux de réalisation de 68%. Dans les domaines

halieutique et aquacole, la production porte sur 113.218 tonnes de poisson, soit 91% de réalisation.

En 2025, les objectifs de productions végétales visent 11.696.721 tonnes de céréales, 682.000 tonnes de coton graine, 243.280 tonnes de pomme de terre, 881.208 tonnes d'oignon/échalote et 810.900 tonnes de mangue. Les perspectives de production animales ciblent 15.819 tonnes de lait collecté, 203.441 tonnes de viande contrôlée, 684.722.585 œufs de consommation,

10.288.577 sujets de poulets de chair, 18.000 inséminations (races laitières).

Il est prévu une production de 128.880 tonnes de poissons frais. En termes de projection, la production céréalière prévue en 2026 est de 12.212.884 tonnes en 2026 contre 691.000 tonnes de coton. Les prévisions 2027 en production céréalière sont estimées à 12.774.176 tonnes contre 700.000 tonnes de coton.

LES GRANDES RÉOLUTIONS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AGRICULTURE



Le Général d'armée Assimi Goïta, Président de la Transition, chef de l'Etat, Président du Conseil supérieur de l'Agriculture

Sur les 10 recommandations formulées lors de la 14^e session, 7 ont été exécutées et 3 sont en cours d'exécution. À cet effet, les budgets alloués au ministère de l'Agriculture s'élèvent à 117,36 milliards de Fcfa en 2025 et plus de 147 milliards de Fcfa en 2026. Au titre du ministère de l'Élevage et de la Pêche, ce budget est estimé pour les mêmes périodes à un peu plus de 31,01 milliards de Fcfa et un peu plus de 36,72 milliards de Fcfa. Le Commissariat à la sécurité alimentaire a

un budget d'un peu plus de 13,04 milliards de Fcfa en 2025, plus 13,33 milliards de Fcfa en 2026 et plus de 11,85 milliards de Fcfa en 2027.

Le secteur primaire occupe près de 80% de la population malienne et représente 40% du Produit intérieur brut (PIB). Fort de ce potentiel, il bénéficie d'au moins 10% du budget national. Cela dénote de la grande attention que l'État ne cesse d'accorder à ce secteur clé comme en témoigne, depuis plusieurs années, le Programme de

subvention des intrants et des équipements agricoles, rappelle le président du Conseil, Chef de l'État.

" Nous devons, pour cela, innover sans cesse tout en nous ouvrant à d'autres savoir-faire, qui permettront sans doute de booster la production et la productivité agricole. Toutefois, nous ne pourrions y parvenir, qu'en comptant d'abord sur nos efforts et sur les ressources dont nous disposons", conclut-il. C'est sur cette certitude que les membres du CSA se sont donnés rendez-vous en 2026 pour la prochaine session.

Le Chef de l'État a aussi réaffirmé l'engagement du gouvernement à accompagner les producteurs via la subvention des intrants agricoles, la mécanisation, le soutien à la pisciculture, à l'élevage et aux exploitations familiales, notamment en facilitant l'accès au crédit, au foncier et aux technologies agricoles.

À ce titre, il a annoncé les prix fixés pour la campagne 2025. Le kilogramme de coton graine (1^{er} choix) est fixé à 300 Fcfa, le sac de 50 kg d'engrais minéraux est subventionné à 14.000 Fcfa, celui des engrais organiques à 3.000 Fcfa, le kilogramme de semences de maïs hybride à 1.500 Fcfa et celui du biostimulant ovalis à 17.500 Fcfa.

“ C'est en cela que notre souveraineté nationale revêtira tout son sens. C'est la raison fondamentale pour laquelle le secteur de l'agriculture doit continuer de retenir toute notre attention, afin de pourvoir aux besoins intérieurs mais aussi de contribuer à la consolidation de la marche souveraine de l'AES qui se veut une Confédération autosuffisante sur le plan alimentaire et nutritionnel ”

DIXIT LE GÉNÉRAL D'ARMÉE ASSIMI GOÏTA.





VISITE DU PREMIER MINISTRE DANS LA RÉGION DE SÉGOU

AVEC N'DÉBOUGOU IV, L'OFFICE DU NIGER AMORCE UN NOUVEAU TOURNANT

Le Premier ministre, le Général de division Abdoulaye Maïga, a tenu, par sa présence sur le terrain, à exprimer l'engagement du Chef de l'État et du gouvernement pour un développement soutenu de l'agriculture. Le coût du projet est de 33,47 milliards de Fcfa, financés par la coopération allemande à travers la KfW. Il permettra d'augmenter la production des petits agriculteurs des zones de Niono, N'Déboougou et Kouroumari par la réhabilitation des périmètres d'irrigation agricoles

● Par Issa DEMBÉLÉ, envoyé spécial



Le Premier ministre, le Général de division Abdoulaye Maïga, était dans la Région de Ségou, les 14 et 15 février 2025, pour procéder au lancement des travaux du Projet d'irrigation de N'Débougou, dénommé «N'Débougou IV». Objectif assigné à cette initiative commune du Mali et de la République fédérale d'Allemagne : augmenter la production des petits agriculteurs des zones de Niono, N'Débougou et Kouroumari par la réhabilitation des périmètres d'irrigation agricoles.

Le projet s'articule autour de trois volets, à savoir la réhabilitation et la construction d'infrastructures, les mesures d'accompagnement pour la mise en valeur des infrastructures et le renforcement de la gouvernance de l'Office du Niger. Son coût global s'élève à plus de 33,47 milliards de Fcfa, financés par la Coopération allemande à travers la KfW. Sur ce montant, un peu plus de 26,23 milliards de Fcfa sont accordés sous forme d'aide financière.

Concrètement, le projet s'attèlera à la réhabilitation du canal adducteur Grüber, au recalibrage du marigot Dina et à la reconnexion de la digue piste. Il prévoit aussi de réhabiliter les drains de N'Débougou et de Siengo, le casier de N'Débougou sur 4.200 hectares et de prolonger le drain collecteur du Kala inférieur Est (KIE) jusqu'au troisième bief du Fala de Molodo (33 km). Il intègre, en outre, l'encadrement des organisations paysannes (riz, maraichage) et le renforcement en techniques de production maraîchère en période de contre-saison froide. La question de l'amélioration des connexions réseaux et celle de la mise en place d'un mécanisme de paiement numérique de la redevance, sont également prises en compte.

RESPECT STRICT DES DÉLAIS

En permettant une utilisation plus rationnelle des ressources en eau, ces travaux contribueront significativement à l'augmentation de la production des exploitants agricoles et à améliorer la sécurité alimentaire. Selon le Chef du gouvernement, ces travaux sont en parfaite adéquation avec le point 3 de la lettre de cadrage que le Chef de l'État, le Général d'armée Assimi Goïta, a adressé au gouvernement. Ce point fait référence à la satisfaction des besoins des

populations grâce à une économie forte et résiliente.

Le Premier ministre a invité les différentes entreprises attributaires des marchés d'infrastructures au respect strict des délais de réalisation et de la qualité des travaux prévus. Sans ambages, il a fait comprendre que le gouvernement sera intransigeant sur ces deux conditions au regard du montant conséquent des marchés. Il a aussi assuré que le gouvernement mettra tout en œuvre pour la sécurisation des sites du projet.

S'adressant aux producteurs, le Général de division Abdoulaye Maïga rassurera que toutes les dispositions utiles seront prises, dans la mesure du possible, pour un traitement diligent de leurs doléances. Il a félicité et encouragé l'ensemble des acteurs du monde rural pour le travail abattu dans des conditions souvent difficiles. Sans oublier de faire un clin d'œil aux nombreux ressortissants du Burkina Faso qui ont longtemps travaillé dans la zone Office. Le lien était ainsi tout trouvé pour informer les producteurs sur les acquis de la Confédération des États du Sahel et les projets intégrateurs envisagés par la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), notamment ceux relatifs à l'installation des ressortissants de l'Union à l'Office du Niger et l'implantation d'une usine.

Le Chef du gouvernement a salué la présence de la République fédérale d'Allemagne aux côtés du Mali, tout en insistant sur la portée de cette coopération qui témoigne de la volonté du gouvernement de collaborer avec toutes les bonnes volontés respectueuses des principes qui guident l'action publique dans notre pays. Il faut rappeler que ce pays fut le premier à reconnaître la souveraineté de notre pays. Et depuis, il «nous accompagne dans la préservation des intérêts de notre peuple à travers des actions multiformes», a magnifié Abdoulaye Maïga.

Une solidarité qu'avait témoigné, dans son mot de bienvenue, l'adjoint au maire de la Commune rurale de Sirifila Boundy, Ousmane Baby : «L'Allemagne a financé de nombreux autres projets d'aménagement hydro-agricoles dans le casier de N'Débougou, dont nos populations ont toujours été les heureux bénéficiaires depuis plusieurs années.»

INTITULÉ	Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS) Mali/ P154482- Numéro RNP 3112
TUTELLE DU PROJET	Ministère de l'Agriculture/ Agence d'aménagement des Terres et de fourniture de l'eau d'Irrigation (ATI)
OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DU PROJET	Améliorer la capacité des parties prenantes à développer et gérer l'irrigation et d'accroître les superficies irriguées en suivant une approche régionale basée sur les « solutions » dans six pays du Sahel : (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) »
PRINCIPAUX RESULTATS ATTEINTS AU 31 MAI 2025	<ul style="list-style-type: none"> ■ 18639 personnes bénéficiaires directs des activités du projet dont 6809 femmes ■ 105 Sous projets d'aménagements hydroagricoles réalisés (20 micro barrages, 14 périmètres maraichers communautaires, 2 Périmètres Irrigués Villageois et 69 petits périmètres individuels privés); ■ 2453 ha aménagées sur une prévision de 2400 ha ; ■ 6558 personnes formées par le projet dont 2487 femmes ; ■ 20 Instruments de gestion locale des terres (COFCO) opérationnels soit un taux de réalisation de 100% ■ 4 instances de gestion locale de l'eau (CLE) opérationnelles soit 100% de réalisation ; ■ Un Portefeuille d'investissements bancables de 10 450 ha étudiés dans les zones Office Riz Ségou et Office du Niger ; ■ 25 associations des usagers de l'eau renforcées et rendues opérationnelles, ■ 5382 agriculteurs sur 5000 prévus ayant accès à des services établis ou améliorés (connexion aux services financiers, bénéficiaires de magasins de stockage, de pistes rurales etc...) ■ 3 groupes de gestion connaissances sur l'irrigation mis en place et opérationnels ; ■ 2 documents de solution d'irrigation élaborés et validés ; ■ 1 Guide Technique élaboré et validé sur l'irrigation par micro aspersion à partir de pompage solaire en collaboration avec l'Institut d'Economie Rurale (IER)
	FINANCEMENT 25 millions Dollars US soit environ 13,75 milliards de francs CFA de Banque mondiale/ Taux de décaissement global de 99% au 31 mai 2025.
	DATE Mise en vigueur : 26 juillet 2018 & Clôture : 30 juin 2025
	ZONES D'INTERVENTION Région de Dioïla, Cercles de Koulikoro, Cercle de Barouéli, Cercle de Ségou et Zone Office du Niger



ACCUEIL MÉMORABLE

● Par I. D.



Les populations sont sorties massivement pour réserver un accueil chaleureux à la délégation

Le déplacement du Chef de gouvernement est en soi un événement. Et quand il vient avec des solutions concrètes aux préoccupations de ses hôtes, l'évènement s'inscrit dans les annales. Sans surprise, la 4^è région et ses environs ont réservé un accueil exceptionnel au Général de division

Abdoulaye Maïga.

De Siribala à N'Débougou en passant par Niono, les populations sont sorties massivement pour exprimer leur soutien aux autorités de la Transition et les remercier pour les efforts en faveur du développement de la 4^è région. Signe encourageant dans un contexte sécuritaire aussi délicat, mais cela témoigne surtout de la résilience des populations. Elles croient en l'avenir et en la capacité de leur gouvernement à apporter des changements positifs.

Avec N'Débougou IV, les dirigeants de la Transition réaffirment leur engagement en faveur du développement rural et de l'autosuffisance alimentaire, mettant en lumière l'importance d'investir dans les infrastructures agricoles pour bâtir un avenir meilleur pour les agriculteurs



● Le Chef du gouvernement a donné le premier coup de pelle pour lancer les travaux d'aménagement

maliens.

C'est à 11 heures précises que le Premier ministre a donné le premier coup de pelleuse marquant le démarrage des travaux de N'Débougou IV. Autour de l'engin, l'on distinguait plusieurs visages connus du monde agricole, notamment le ministre de l'Agriculture Daniel Siméon Kéléma, le président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture du Mali, Sanoussi Bouya Sylla, le président directeur général de l'Office du Niger, Badara Aliou Traoré et la directrice de la KFW au Mali. L'évènement restera gravé dans la mémoire des populations des deux collectivités de la zone «car il est la traduction d'un rêve de plusieurs années», selon le maire adjoint de la Commune de Sirifila boundy.

SECTEURS AGRICOLES

DES CULTURES INATTENDUES PROSPÈRENT À BAMAKO

● Par Aminata Djibo



● Le cycle de production de la banane plantain varie entre 9 et 16 mois

Malgré les idées reçues, certaines cultures longtemps jugées incompatibles avec le climat malien s'épanouissent aujourd'hui à Bamako. Parmi elles figurent la fraise, l'ananas, le raisin ou encore la banane plantain.

À Moribabougou, sur un demi-hectare de terre, des fraises mûrissent sous un soleil ardent. Plantées en rangées sur une pépinière composée de fibres de coco posées sur un plastique, elles bénéficient d'un soin particulier. Pour les protéger de la pluie, des tôles en fer ont été installées au-dessus des plants.

Nouhoum Togo propriétaire du champ, raconte que sa passion pour la fraise est née de l'amour que porte sa femme à ce fruit :

« Il y a quatre ans, j'ai commencé avec une dizaine de plants offerts. Au départ, ça ne marchait pas, car on disait que la fraise ne pousse pas au Mali. Mais les variétés que j'ai maintenant sont adaptées à notre climat. Nous achetons des fibres de coco, que nous trions à la

machine, puis nous les étalons sur du plastique pour servir de pépinière. »

Il précise que la pépinière est mise en place entre octobre et décembre. Les premières feuilles apparaissent dès janvier. Cependant, la pluie reste l'ennemi principal, d'où l'usage de tôles pour protéger les fraisiers.

En ce qui concerne la rentabilité, Nouhoum Togo ne se plaint pas : « En moyenne, nous récoltons entre 150 et 200 kilos de fraises par semaine, que nous vendons à 5 000 FCFA le kilo dans les alimentations. La production dure quatre mois. Elle est suffisante pour le marché local, mais pas encore assez pour l'exportation. »

Son objectif va au-delà du simple profit. Il souhaite briser les préjugés sur l'agriculture au Mali : « On nous a fait croire que la fraise ne pousse pas ici. Mais tout est possible. Je veux montrer à la jeunesse que l'on peut réussir dans l'agriculture au Mali. Je travaille même sur la pomme, et j'ai déjà obtenu des fruits. » affirme t'il.

Ainsi en terme santé selon l'OMS, les

fraises sont riches en polyphénols, qui contribuent à la prévention des maladies cardiovasculaires.

Dans un autre champ d'un quart d'hectare, Théra Aïssata Traoré, phytopathologiste à l'Institut d'Économie Rurale (IER), au Centre Régional de Recherche Agronomique (CRRR) de Sotuba, mène des expérimentations sur la culture de l'ananas.

« C'est surtout à Bamako que c'est un peu difficile, mais à Sikasso ou à Kadiolo, l'ananas pousse très bien. C'est une question de climat, même si cette plante résiste bien à la sécheresse. »

Le cycle de l'ananas dure généralement entre 18 mois et 2 ans, mais selon la chercheuse, certaines variétés peuvent produire au bout d'un an.

« Un collaborateur m'a ramené une semence lors d'un voyage. Nous l'avons testée ici. Parfois, on les envoie au laboratoire pour purifier la souche. »

Salif Touré, également de l'IER, mentionne les efforts en cours pour documenter et améliorer les rendements d'autres cultures comme la banane plantain et les raisins :

« Le cycle de la banane plantain varie entre 9 et 16 mois selon les conditions. Quant au raisin, qui est une plante grimpante, il peut produire en une année. »

Cependant, plusieurs défis persistent, notamment l'interdiction d'utilisation d'engrais chimiques, ainsi que la prolifération de certaines plantes herbacées envahissantes.

Malgré les conditions climatiques difficiles, l'agriculture à Bamako démontre une capacité d'adaptation. Grâce à la passion et à la détermination d'agriculteurs innovants, des cultures jugées impossibles deviennent une réalité.

OFFICE DU NIGER

CAP SUR LA VISION STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT GLOBAL

Elle s'articule autour des actes hardis à prendre et des actions concrètes à mettre en œuvre afin d'induire les processus qui vont transformer cette zone stratégique en véritable pôle de développement agro socio-économique. Cette vision s'inscrit dans le cadre du « Mali kura netaasira ka ben san 2063 ma » initiée par les autorités de transition.

● Source : CCRP/ON



● Badara Aliou Traoré, le PDG de l'Office du Niger (à gauche)

L'Office du Niger étant le plus grand bassin agricole du Mali, propose, sous le leadership de son Président Directeur Général Badara Aliou TRAORE, une stratégie de développement global fondée sur un engagement volontariste de l'État, appelé à en assurer le lead avec une forte implication de tous les

acteurs (administration générale, collectivités territoriales, exploitants agricoles, acteurs privés, prestataires de services, partenaires techniques et financiers...).

Pour satisfaire les besoins alimentaires et nutritionnels d'une population nationale, passée de 2 700 000 habitants

à l'indépendance en 1960 à 23 000 000 en 2023, il est urgent de concevoir et mettre en œuvre un ambitieux programme de développement intégré visant à lever les principales contraintes qui empêchent l'Office du Niger de jouer pleinement son rôle « d'outil de souveraineté alimentaire du Mali ». ▶

Centré, entre autres, sur la sécurisation de la zone d'intervention de l'Office du Niger, la sauvegarde de ses infrastructures hydroagricoles, l'intensification des aménagements hydroagricoles, le renforcement de la sécurité foncière, l'intensification des productions végétales, animales, aquacoles et sylvicoles, la promotion d'un vaste programme de développement agroindustriel..., ce programme viendra en soutien au Projet N°1 FARAFINA JIGINÈ nourrir le Mali et la Sous-Région, retenu parmi les projets structurants prioritaires pour la mise en œuvre de la Vision 2063 et sa première stratégie décennale de mise en œuvre SNEDD 2024-2033 qui a identifié la zone de l'Office du Niger comme « l'agropole de fait » de la région de Ségou pour les filières prioritaires riz, canne à sucre, échalote/oignon, bétail, viande et pisciculture.

Aussi, en vue d'être à la hauteur des aspirations fortes, édictées dans ces documents stratégiques, les plus hautes Autorités du pays ont instruit l'Office du Niger d'envisager des actions d'envergure visant à adapter son appareil de production, dans le cadre d'une vision de développement global de sa zone d'intervention, qui, de par ses conditions naturelles exceptionnelles

de disponibilité de terre et d'eau et d'ensoleillement, constitue un espace idéal pour le développement agro-industriel intégré.

C'est dans ce cadre que l'Office du Niger s'est doté d'une vision stratégique de développement global de sa zone fondée sur 5 Axes stratégiques, regroupant les principales actions à mettre en œuvre :

1. AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL, RÉGLEMENTAIRE ET PARTENARIAL ET DE LA GOUVERNANCE DE LA ZONE ON

Redéfinition et adaptation du cadre institutionnel et réglementaire, Sécurisation de la zone d'intervention, Intensification de la communication, Renforcement des Ressources Humaines, Assainissement de la gestion foncière...

2. INTENSIFICATION ET INTÉGRATION DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES, ANIMALES, AQUACOLES ET SYLVIQUES

Intensification de la riziculture et Développement des cultures de diversification et des productions animales et aquacoles

3. AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES HYDROAGRICOLES :

Réhabilitation et rénovation du Barrage de Markala et ses ouvrages annexes et du réseau hydraulique, Reconstruction des ouvrages hydroagricoles détruits par les groupes armés terroristes, Mobilisation des fonds pour l'entretien des réseaux hydrauliques suivant les normes requises, Amélioration de l'efficacité du réseau hydraulique, Réadaptation de la conception des aménagements, la Mise en place d'un système de télémétrie automatique sur le réseau primaire d'irrigation...

4. DÉVELOPPEMENT DES AMÉNAGEMENTS HYDROAGRICOLES :

Viabilisation du réseau hydraulique et Financement des portefeuilles d'études d'aménagement et de réhabilitation disponibles

5. VALORISATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES :

Élaboration et mise en œuvre d'un vaste programme de développement agro-industriel de la zone, Construction d'usines de transformation des produits Agricoles, de centres de conditionnement, de stockage et d'expédition de produits maraichers...

OBJECTIFS CHIFFRÉS ET RÉSULTATS À ATTEINDRE



Récolte de champ de riz

La mise en œuvre de ces actions, sur l'horizon de la Vision 2063 nécessite l'aménagement d'au moins 1 000 000 hectares nouveaux, la réalisation d'au moins 500 Km de réseaux d'irrigation et 700 Km de réseaux de drainage, le revêtement sur le réseau hydraulique actuel d'environ 1 600 Km de distributeurs et partiteurs et 3 800 Km d'arroseurs.

Les actions d'intensification induiront une augmentation du rendement rizicole d'au moins 50% pour atteindre 9 t/ha avec les variétés conventionnelles actuelles.

La production rizicole escomptée sera d'au moins 3 600 000 tonnes de riz paddy à raison de 6 t/ha (rendement actuel). Avec le rendement de 9 t/ha projeté, elle atteindra au moins 5 400 000 tonnes de riz paddy, faisant ainsi de notre pays un exportateur net

de riz.

Quant aux productions Maraichères et de diversification, elles concerneront au moins 10% des superficies rizicoles, soit près de 60 000 ha à mettre en valeur avec une production attendue de plus de 2 300 000 tonnes.

Ces actions induiront également le développement des infrastructures de transformation, de stockage, de transport... et la création de milliers d'emplois directs et indirects sur toute la chaîne de valeur du riz et des autres produits de diversification.

L'atteinte des objectifs ambitieux de cette nouvelle vision nécessite le renforcement des efforts de sécurisation de la zone Office du Niger qui fait face à une recrudescence des actes ignobles des Groupes Armés Terroristes (GAT). □

Ministère de l'agriculture

LA LOCOMOTIVE DU MONDE RURAL



● Champ de riz irrigué dans la zone Office du Niger



● Le ministre Daniel Siméon Kéléma supervise la campagne agricole



● Le ministre Daniel S. Kéléma (à droite avec micro) remet un motoculteur au paysan

ACTIONS ET RÉSULTATS PHARES ENTRE JUILLET 2024 ET AVRIL

Par le Décret n°2024-0427/PT-RM du 16 juillet 2024 portant modification du décret n°2021-0385/PT-RM du 11 juin 2021 portant nomination des membres du gouvernement, le ministre de l'Agriculture, Daniel Kéléma a entrepris la mise en œuvre de la feuille du Gouvernement à travers des actions prioritaires. Ceci a permis d'atteindre les résultats dans les domaines ci-après.

I. APERÇU SUR LES MISSIONS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Le ministre de l'Agriculture aux termes du Décret n°2023-0392/PM-RM du 19 juillet 2023 fixant les attributions spécifiques dudit ministère et du Décret n°2023-0393/PM-RM du 19 juillet 2023

portant répartition des services publics entre la Primature et les départements ministériels, prépare et met en œuvre la politique nationale dans le domaine de l'Agriculture.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'accroissement de la production et de la productivité agricoles en vue de la sécurité et
- de la souveraineté alimentaire ;
- la vulgarisation des techniques modernes de production agricole ;
- l'organisation de l'approvisionnement des producteurs agricoles en matériels, intrants et semences ainsi que

l'amélioration de leur qualité, en rapport avec le ministre chargé de l'industrie ;

- l'appui à la structuration, à l'organisation et à la formation des organisations de
- producteurs agricoles et des exploitations familiales ;
- la mise en place de mécanismes d'accompagnement des unités de production agricoles ;
- l'organisation, la diversification et la modernisation des filières et des circuits de commercialisation des productions agricoles, en rapport avec le ministre chargé du Commerce ;
- l'amélioration du cadre de vie des producteurs agricoles en milieu rural ; ▶

- ▶ ■ la contribution au développement et à la sécurisation de l'emploi rural salarié ;
- la gestion du foncier agricole, en rapport notamment avec les ministres chargés des Finances, de l'Administration du Territoire et de l'Aménagement du Territoire ;
- la conservation et la restauration des sols cultivés ;
- la protection des cultures et la conservation des récoltes ;
- le développement de la recherche, de l'enseignement et de la formation dans le domaine de l'Agriculture ;
- la réalisation de travaux d'aménagements hydro-agricoles, d'équipements ruraux et de
- maîtrise de l'eau ;
- l'organisation de l'approvisionnement des producteurs agricoles en équipements.

Le ministère de l'Agriculture compte Cinq (05) services centraux, dix (10) services rattachés et vingt (14) organismes personnalisés.

II. RENFORCEMENT DE L'ÉCOSYSTÈME INSTITUTIONNEL ET RÉGLEMENTAIRE DE L'AGRICULTURE

2.1. Documents élaborés

- la Politique Nationale de Conseil Agricole (PNCA) et le projet de décret du Système National de Conseil Agricole (SNCA) ;
- le Programme National d'Irrigation de Proximité deuxième phase (PNIP2) ;
- la loi de programmation des investissements dans le secteur Agricole ;
- le programme National du Système de Riziculture Intensif (PN-SRI) ;
- la Politique Nationale Semencière (PNS).

2.2. Documents en cours d'élaboration

- le Plan Stratégique de la

Recherche Agricole ;

- la stratégie de promotion de l'agroécologie
- la stratégie de promotion de l'agriculture contractuelle.

2.3. Autres réformes

- Fusion/absorption des filiales et l'OCC de la CMDT Holding par la CMDT S.A ;
- L'opérationnalisation de l'Observatoire National du Foncier Agricole (ONAFa) ;
- le manuel de gestion du Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNAA).



● Jeune paysanne dans un champ de maïs

III. PRODUCTIONS AGRICOLES AU TITRE DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2024/2025

- Productions des principales céréales (riz, sorgho, mil, maïs, fonio, blé) : 11 010 851 tonnes ;
- Productions de coton : 640 000 tonnes.

IV. AMÉNAGEMENTS HYDROAGRIQUES

Réalisations constituées essentiellement des aménagements de proximités :

- 2 769 ha de Superficies aménagées sur lesquelles 1 491 ha ont été réhabilitées.
- Lancement des travaux d'aménagement de 4 200 ha dans la zone de Débougou 4 de l'Office du

Niger.

V. MÉCANISATION AGRICOLE

Les matériels et équipements mis à la disposition des exploitants agricoles sont essentiellement constitués de :

- ▶ 09 tracteurs ;
- ▶ 12 batteuses ;
- ▶ 376 motoculteurs sur lesquels 235 aux coopératives agricoles dont 60% de femmes ;
- ▶ 47 multiculteurs ;
- ▶ 49 motopompes ;
- ▶ 247 équipements attelés.

VI. APPROVISIONNEMENT EN INTRANTS AGRICOLES

ENGRAIS

37 179,5 tonnes d'engrais dont

Russie :

- ▶ 22 179,5 tonnes d'urée ;
- ▶ PRSA : 15 000 (8 000 tonnes DAP et 7 000 NPK)

Bénéficiaires : 512 120

dont 214 198 au compte de la CMDT. 15% de femmes pour les zones hors CMDT.

6.2. SEMENCES

Production de :

- ▶ 1 500 Kg de

Semences de prébase ;

- ▶ 3 497 Kg de Semences de base et
- ▶ 11 000 Kg de semences certifiées.

■ Semences de Soja : 15 tonnes.

■ Semences pour les femmes rurales à l'occasion du 08 mars :

- ▶ 3 tonnes d'Urée
- ▶ 5 tonnes de NPK (17 17 17)

■ Semences R1 et R2

VII. RECHERCHE/ TECHNOLOGIES AGRICOLES

- La promotion des systèmes d'irrigation (l'aspersion, le goutte à goutte et le Californien)
- La promotion de nouvelles espèces de cultures fourragères dont l'impact sur l'alimentation des animaux est avéré
- La promotion des techniques de fertilisation et de conservation du sol ▶

- ▶ (Micro dose, Zai amélioré, Agroforesterie régénératrice, etc.), la production de biofertilisants organiques.
- La promotion du Système de Riziculture Intensif dans toutes les zones aménagées

VIII. PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Au titre de la campagne phytosanitaire 2024 :

- Les superficies prospectées sont estimées à 313 850 ha ;
- Les superficies infestées sont estimées à 178 205 ha ;
- Les superficies traitées sont estimées à 129 389 ha.

IX. AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES ALIMENTS ET DES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE

Au total les outils délivrés sont les suivants :

- Certificat phytosanitaire : 798 délivrés
- Certificat d'inspection : 2 101 délivrés
- Certificat d'origine : 651 délivrés
- Certificat de saisie : 114 délivrés
- Fiche de prélèvement : 2 114 délivrées
- Agréments : 145 délivrés
- Permis d'importation : 128 délivrés.

NB : Les outils sont délivrés lors du contrôle à l'importation, à l'exportation et au mouvement intérieur, les agréments sont délivrés après un contrôle de conformité des infrastructures de stockage et de conservation.

X. SÉCURISATION DU FONCIER AGRICOLE

La sécurisation physique et juridique du TF n°259 546 d'une superficie de 418ha 83a 18ca sise à SAMANKO. Pour rappel, ladite parcelle a été cédée au Ministère de l'Agriculture par le décret n°2024-0700/PT-RM du 03 décembre 2024.

Les actions suivantes seront poursuivies :

- **Mettre à disposition** du Ministère ou

de ses services techniques (DNGR) l'ensemble des documents relatifs au TF n°259546, incluant la copie du titre foncier et ses pièces annexes (extrait du plan, bordereau analytique, etc.) ;

- **Veiller à l'annulation** des anciens titres fonciers et dossiers techniques situés dans l'emprise dudit TF, par le biais d'un certificat d'annulation délivré par le gestionnaire du régime foncier (Chef du Bureau des Domaines et du Cadastre de Kati) ;

- **Prendre les mesures nécessaires** pour libérer l'ensemble de l'emprise du TF n°259546, d'une



La délégation ministérielle visite un champ de mil

superficie totale de 418 ha 83a 18ca, y compris les installations physiques telles que les bâtiments.

XI. AUTRES ACTIVITÉS

Organisation du Forum National SRI Bamako 2025

Tenu le 17 Avril 2025, le forum était présidé par M. le Premier Ministre, Chef du Gouvernement en présence tous les acteurs du monde agricole.

Ce forum avait pour objectif de créer un cadre d'échanges au tour du PN-RI entre les parties prenantes en vue de sa mise à l'échelle.

- Faciliter l'appropriation du Programme National pour la mise à l'échelle du Système de Riziculture Intensif par les acteurs clés (décideurs Politiques, PTF, Profession Agricole, Recherche, Secteur Privé) ;
- Impulser le processus de financement durable du PN-SRI avec la participation de l'Etat et tous ses partenaires.

- Favoriser le dialogue politique entre les acteurs pour la promotion du SRI et les innovations en cours.

Opérationnalisation du Recensement Général Agricole

Les principaux résultats à ce jour sont entre autres :

- 816 237 exploitations familiales dénombrées ;
- 316 entreprises agricoles dénombrées.

Les travaux se poursuivront pour couvrir l'ensemble du territoire.

XII. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La période de juillet 2024 à avril 2025 a été marquée par la mise en œuvre des actions en phase avec les orientations du Président de la Transition, Chef de l'Etat.

Le département multipliera les actions favorables en rapport avec le Plan d'Actions du Gouvernement conformément au principe 3 de la Transition à savoir :

- La satisfaction des besoins fondamentaux des exploitants à travers la mise à disposition des engrais, des semences, des matériels Agricoles.
- Ces efforts permettront d'atteindre les objectifs suivants :
 - ▶ 11 696 721 tonnes de céréales ;
 - ▶ 682 000 tonnes de coton graine ;
 - ▶ 243 280 tonnes de pomme de terre
 - ▶ 881 208 tonnes d'oignon/échalote ;
 - ▶ 810 900 tonnes de mangue. □



Les élèves d'un centre d'apprentissage agricole

CENTRES D'APPRENTISSAGE AGRICOLE ET INSTITUTS DE FORMATION AGRO-SYLVO-PASTORALE

Ces écoles qui boostent le secteur primaire

L'agriculture et l'élevage sont des activités principales et des sources de revenus pour nos populations rurales. Ils sont l'un des piliers de l'économie et du développement du pays. Près de 80% de la population active est occupée par l'agriculture.

● Par Sidi Y. WAGUÉ

Ce secteur primaire contribue pour 40% à la formation du produit intérieur brut (PIB) et fournit près de 30% des recettes d'exportation. L'Etat, lui, consacre 10% du budget national à l'agriculture. Les superficies cultivées au Mali représentent 4,8 millions d'hectares, soit 4% du territoire. Si 3,7 millions d'hectares de ces sols sont cultivés, moins de 20% de ce potentiel n'est pas valorisé. Les productions agricoles restent tributaires de la pluviométrie. Les productions principales sont les céréales locales (mil, sorgho, riz) et des cultures de rente (arachide et coton). Quant au sous-secteur de l'élevage, il représente 40% du PIB du

secteur primaire et environ 15% du PIB national. Le cheptel fait vivre 85% des paysans et génère des revenus pour environ 30% de la population. L'élevage constitue la 3^e plus grande source d'exportation pour le Mali après l'or et le coton. Il est également le plus important de la zone de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa). Selon les sources officielles, le sous-secteur de l'élevage représente environ un dixième du PIB national soit le double des filières riz et coton réunies. Le troupeau malien est surtout concentré dans les Régions de Mopti et de Gao.

Le Centre de formation pratique en

élevage (CFPE) de Sotuba, le centre de formation pratique en foresterie (CFPF) de N'Tabakoro, les Instituts de formation professionnelle (IFP) «Malick Sidibé» de Koutiala, de Bougouni, de Diabaly, de Bla, de Konobougou et de Bankass, relèvent du ministère de l'Education nationale à travers sa direction nationale de l'enseignement technique et professionnel (DNETP). Quant aux Centres d'apprentissage agricole (CAA) de Samanko, de M'Pèssoba, (Région de Koutiala) de Samé (Région de Kayes) et de Dioro (Région de Ségou), ils sont placés sous tutelle du ministère de l'Agriculture.





LABORATOIRE CENTRAL VÉTÉRINAIRE



Sotuba, Route de Koulikoro Km8, Bamako, BP2295 République du Mali
Email: contact@labovet-mali.org Tel: (+223) 20 24 33 44 Fax: (+223) 20 24 98 09

► CHAÎNES DE VALEUR AGRICOLE

Ces écoles sont spécialisées dans la promotion et la valorisation de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement. Le premier Institut de formation agro-pastoral a été créé à Koutiala en 1986 sous le nom du lycée technique agricole. Les Instituts de formation agro-pastorale ont pour mission d'assurer la formation initiale dans les domaines technique et professionnel pour l'obtention des diplômes du Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) en machinisme agricole, du brevet de techniciens (BT) en agro-pastoral, en entreprise agricole, en élevage, en équipements agricoles, en aquaculture et en environnement. Les programmes sont enseignés à partir des cours théoriques en classe, des apprentissages dans les champs écoles et les stages en milieu de travail. Le directeur général de l'Institut de formation agro-sylvo-pastorale (IFASPB) de Bla (Région de Bougouni, commune rurale de Domba), Sékou Kéïta précise que les écoles agro-pastorales ont une importance socio-économique dans le développement intégré du Mali. Ce sont des centres de formations de proximité qui s'occupent de la formation initiale académique des jeunes et de l'accompagnement que ceux-ci offrent aux collectivités décentralisées dans le cadre de l'insertion socio-



Un diplômé fier de montrer le produit de son élevage de moutons aux visiteurs

professionnelle. Ces structures forment et développent des compétences pratiques et techniques adaptées aux zones rurales là où l'enseignement général montre souvent ses limites en matière d'insertion. Et Sékou Kéïta de renchérir que ces écoles créent des opportunités économiques locales, freinent l'exode rural, voire l'enrôlement de jeunes par des groupes armés dans les zones vulnérables. Les formations dispensées promeuvent des techniques durables et adaptées (agro-écologie, conservation des sols, gestion des pâturages). Ce qui améliore la productivité tout en préservant l'environnement. Le directeur général de l'IFASP de Bla rassure que les diplômés créent des petites entreprises agricoles, intègrent, renforcent les coopératives et participent aux chaînes de valeur (production, transformation, commercialisation).

FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Ce qui booste les revenus ruraux et favorise l'autosuffisance alimentaire. L'introduction de pratiques modernes par des jeunes formés permet d'augmenter les rendements agricoles et pastoraux et de sécuriser les approvisionnements alimentaires dans les zones rurales et urbaines. Les écoles agro-pastorales intègrent les jeunes dans des dynamiques productives, les ancrent dans leurs terroirs et favorisent le dialogue inter-générationnel. Elles participent à la résilience des communautés face aux conflits et au changement climatique, a fait remarquer le directeur Sékou Kéïta. Celui-ci ajoutera que les écoles agro-pastorales allient la formation, l'insertion, le développement rural, la stabilité sociale, renforcent le financement, l'ancrage local et l'accompagnement post-formation des jeunes pour construire un Mali résilient et prospère. Les sortants de ces écoles ont la compétence de créer, diriger et gérer une entreprise ou faire une exploitation agricole. Il a souligné que l'enseignement technique et la formation professionnelle concourent à la lutte contre la pauvreté, le chômage, à l'amélioration de la productivité et de la qualité de la production dans les secteurs formel et non formel.

La formation d'agents techniques et ►



Ces écoles créent des opportunités économiques locales

► techniciens d'agriculture, de techniciens spécialistes en vulgarisation agricole, du génie rural, la formation continue des productrices et producteurs et le programme de formation agricole sont les missions assignées aux Centres d'apprentissage agricole, a expliqué le chef de la division enseignement agricole et animation rurale à la direction nationale de l'Agriculture (DNA) Ibrahim Bouaré. Il précisera que la principale force du système de formation agricole dans les CAA réside dans l'offre de formation diplômante, continue des exploitants agricoles et des agents de terrain.

La formation des CAA a permis de spécialiser les techniciens d'agriculture dans la production agricole. Ceux-ci sont aptes à exécuter, à assurer le suivi des programmes de production agricole, appuyer, conseiller les producteurs, préparer, conduire les cultures et exploiter les aménagements hydro-agricoles.

RÉVOLUTION VERTE

Ibrahim Bouaré a relevé que le Mali, pays agricole par excellence connaîtra un taux d'accroissement de sa population de 2,7%, une forte urbanisation et une évolution démographique rapide au cours des 25 prochaines années. Cette augmentation

de la population, soutient-il, aura pour conséquence un accroissement des besoins en produits alimentaires. Ainsi pour répondre à cet accroissement des besoins alimentaires, la nécessité d'adaptation des savoirs et savoir-faire des paysans s'impose dans un monde en pleine mutation et la mise en place de système éducatif et de formation agricole prenant en compte les nouvelles exigences de production. En vue de répondre à ces exigences, le ministère de l'Agriculture à travers la DNA est engagé dans un processus de dynamisation des CAA qui sont à la base de la formation agricole au Mali. Cette dynamisation prend en compte les exigences de la Loi d'orientation agricole (LOA) qui est de faire de l'Agriculture, le levier de la croissance de notre économie et source de richesses pour les populations. Par ces CAA, la vision des autorités est de faire du Mali «une puissance agricole». Pour atteindre cet objectif, le département en charge de l'Agriculture a élaboré une politique du développement agricole (PDA) qui prend en compte tous les aspects de la production agricole.

En perspectives, le chef de la division enseignement agricole et animation rurale à la direction nationale de l'Agriculture a annoncé la Politique de développement agricole et rural, le Schéma directeur du secteur du

développement rural (SDDR) élaboré par notre pays pour renforcer les capacités des acteurs du secteur rural, un cadre privilégié de négociation entre l'État, les producteurs, la société civile et les partenaires au développement et la Loi d'orientation agricole. Cette loi couvre toutes les activités économiques du secteur agricole et péri agricole (agriculture, élevage, pêche, pisciculture, aquaculture, apiculture, chasse, foresterie, cueillette, transformation, transport, commerce, distribution). Par ailleurs, le Mali a aussi élaboré une stratégie nationale de formation agricole et rurale (SNFAR). Le spécialiste de l'enseignement agricole a soutenu que la révolution verte prônée par les autorités pour assurer l'autosuffisance et la sécurité alimentaire passe obligatoirement par la formation agricole. L'insuffisance de formation continue des formateurs, d'adduction d'eau potable, d'équipements, de matériels adéquats, de salles informatiques, de documentation récente, d'ateliers de transformation et de conservation des produits agricoles pour servir de village technologique, la vétusté des locaux et la sécurisation du domaine du centre par la réalisation d'une clôture en mur sont, entre autres, les difficultés des CAA, selon Ibrahim Bouaré. ▣

LES CULTURES BIOLOGIQUES AU MENU

● Par Sidi Y. WAGUÉ

Mamadou Ouologuem est un paysan qui exploite un jardin potager à Dougourakoro (Cercle de Kati) dans la périphérie de Bamako. Son jardin couvre une surface de 0,25 hectare. Le maïs, les oranges, les tomates, les oignons, le gombo, la banane plantain, la goyave, la citronnelle sont les principales cultures

pratiquées par Mamadou Ouologuem. Le jardinier élève aussi les moutons et de la volaille (poules, coqs et pigeons). S'y ajoutent la pisciculture et les mangues. Si une partie de la production de notre cultivateur est destinée à la consommation familiale, la plus grande partie est vendue au marché de

Dougourakoro. Après avoir constaté que sa production est supérieure à sa consommation, notre jardinier a décidé de vendre son excédent de productions à la population de Dougourakoro. Ainsi, il propose ses produits agricoles

biologiques tout en contribuant à l'amélioration de la consommation d'aliments sains par la population. Le cultivateur transforme également les déchets animaux en compost et en fumier pour fertiliser son jardin afin de rentabiliser sa production agricole. Le jardinier emploie 2 agents permanents appuyés par des journaliers pour les travaux champêtres. Notre interlocuteur souhaite bien augmenter sa production, mais les difficultés financières et techniques le contrarient. Toutefois, assurer sa propre consommation saine des aliments est la principale motivation de ce paysan modèle.

● La maturation saisonnière des manguiers



Ministère de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Le département accompagne l'insertion socioéconomique de 481 femmes défavorisées et personnes en situation de handicap



12.139 EMPLOIS NETS CRÉÉS POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2025

Le ministère de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle a pour mission d'élaborer les éléments de politique nationale en matière d'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Cette mission s'inscrit en droite ligne des trois principes qui guident l'action publique et en référence à la Vision 2063 « MALI KURA NIETAA SIRA KA BEN SAN 2063 MA », la Stratégie nationale pour l'émergence et le développement durable (SNEDD 2024-2033), le Plan d'action du Gouvernement, le Programme de Travail Gouvernemental, les Politiques nationales de l'emploi et de formation professionnelle et la Stratégie nationale de l'entrepreneuriat.

A ce titre, durant les 6 derniers mois, le Département sous le leadership de Mme Oumou Sall Seck a réalisé un certain nombre d'activités :

- En matière de promotion de l'entrepreneuriat :
 - l'élaboration de la Stratégie

nationale de l'entrepreneuriat et son plan d'action 2025-2029 pour un coût total de 20 milliards de francs CFA ;

- le lancement d'un programme de sensibilisation à l'entrepreneuriat auprès de 4.730 jeunes dans les établissements scolaires et universitaires ;

- l'accompagnement de 800 jeunes pour l'élaboration de leurs plans d'affaires ;

- le financement de 584 entreprises créées ou accompagnées au profit des jeunes hommes et femmes pour un montant de 2.577.399.400 de francs CFA dans les régions de Kayes, Koulikoro, Kita, Bougouni, Dioïla, Koutiala, Sikasso, San, Ségou, Mopti, Tombouctou et le District de Bamako par le Gouvernement et ses partenaires ;

- S'agissant de la promotion et de création de l'emploi, on note l'élaboration d'un projet à impact rapide (PIR), une initiative du Président de la Transition, Chef de l'Etat, Son Excellence le Général d'Armée Assimi Goïta, au bénéfice des jeunes et des femmes des

19 régions et le District de Bamako pour un coût de 5.778.505.504 de francs CFA sur financement du budget national.

Le département a aussi accompagné l'insertion socioéconomique de 481 femmes défavorisées et personnes en situation de handicap à travers la création ou le renforcement de leurs activités génératrices de revenus (AGR). Cet accompagnement a également concerné 40 associations de jeunes et de femmes de la région de Tombouctou dont les activités ont été impactées par les inondations, la crise énergétique et le départ des forces étrangères à hauteur de 20 millions de francs CFA.

Il a été enregistré, pour le premier trimestre 2025, 12.908 nouvelles créations d'emplois repartis entre les emplois créés par le secteur privé au nombre de 8.662 (soit 67,1%) et ceux créés par le secteur public au nombre 4.246 (32,9%). Pour la même période, 769 pertes d'emplois ont été enregistrées, soit une création nette d'emplois de 12.139.

2.719 JEUNES, FEMMES ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP FORMÉS

Dans le cadre du renforcement de l'employabilité des jeunes sur le marché du travail, le département a réalisé :

- le placement en stage de formation professionnelle de 5.000 jeunes des 13^èet 14^è contingents respectivement pour un montant de 1.130.867.423 de FCFA et de 960.183.330 de francs CFA entièrement pris en charge sur le Budget national ;
 - l'inauguration de trois (03) espaces d'orientation jeunesse (EOJ) dans la Région de Gao pour un montant de 72.232.000 francs CFA ;
 - la formation et l'insertion avec remise de kits au profit des jeunes de Tombouctou pour un coût d'environ 50 millions francs CFA au profit de 100 jeunes sur financement du Gouvernement ;
 - la remise de kits d'insertion à 257 jeunes de Gao et de Kidal pour un montant de 273 millions de francs CFA avec l'appui de la Coopération luxembourgeoise.
- Quant à la formation professionnelle, l'on retient entre autres, l'ouverture des Centres de formation professionnelle de Sikasso et Markala

respectivement le 27 décembre 2024 et le 06 février 2025. Les activités pédagogiques ont démarré avec 100 apprenants par localité grâce aux bourses octroyées par le Général d'Armée Assimi Goïta, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

- On note également la construction et l'équipement du nouveau siège du Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA) pour un coût total de 1.292.662.277 francs CFA et la Direction régionale de l'Emploi et de la Formation professionnelle de Gao pour un montant de 160 millions de francs CFA sur budget national.

Pendant la période, le département a appuyé la formation de 2.719 jeunes, femmes et personnes en situation de handicap formés en coupe-couture, coiffure-esthétique, agro-alimentaire, saponification, gestion des projets, techniques culturelles, en conduite automobile et dotés de permis de conduire, etc. Actuellement, 2.402 apprenants sont en cours de formation dans nos centres. Quant aux filières de formation, elles sont identifiées en

tenant compte des besoins de l'économie et des partenaires.

Dans le même registre, nos structures ont également réalisé les activités suivantes :

- 233 boursiers et demi-boursiers repartis entre le Maroc, la Tunisie et la Chine ;
- 1.042 apprenants certifiés pour 2025, dont 937 pour les CFP-Privés ;
- 11 agréments d'ouverture octroyés à des centres de formation professionnelle.

Le programme PARTICIP, doté d'un budget global de 5 milliards de francs CFA ambitionne de former et d'insérer 4.000 jeunes, âgés de 15 à 35 ans, dont 40% de femmes.

La ministre Oumou Sall Seck a effectué des missions de terrain à Siby, Sikasso, Ségou, Markala, Gao et Tombouctou. Au cours de ces visites, la Ministre s'est entretenue avec les cadres des services, a visité des infrastructures de formation, puis procédé au lancement de projets structurants et à la remise de kits d'insertion.

 La ministre Oumou Sall Seck visite les stands d'expositions des femmes



FILIÈRE BANANE

UN SECTEUR RENTABLE QUI ATTIRE DE PLUS EN PLUS

La production annuelle de bananes au Mali est estimée à 67.000 tonnes avec des rendements moyens de 25 tonnes à l'hectare, générant près de 18 milliards de FCFA pour l'économie nationale. Cependant, cette production ne couvre que 30 % de la demande locale, évaluée à 200.000 tonnes

● Par Aminata DJIBO



● Le marché de gros de la banane appelé "Namassa Dagan"

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la consommation régulière de bananes permettrait de diminuer de façon significative, le risque d'accident vasculaire cérébral. Avec sa rentabilité, la production de bananes joue un rôle significatif dans l'économie du Mali. La banane est largement stockée au Centre-ville. Chaque jour, très tôt le

matin, avant le lever du soleil, des femmes, chacune portant une planche sur les hanches ou sur la tête, se dirigent vers leur lieu d'approvisionnement. Situé au bord du fleuve Niger, en commune II du District de Bamako, le marché dédié aux bananes porte le nom de «Namassadanga» en bamanankan.

À l'intérieur de ce marché,

l'engouement est bien visible : chacun se presse pour obtenir ce qu'il doit vendre dans la journée. Les vendeurs, quant à eux, sont chacun assis devant ce qu'ils appellent un «frigo», un conteneur dans lequel, ils stockent et conservent les bananes. Ils appellent les clients et disposent leurs marchandises prêtes à être négociées. Les planches sont bien ►



Les vendeurs qui attendent l'arrivée des premiers clients

- remplies et les bananes fraîches sont celles qui attirent le plus dans ce marché. Une femme habillée en hidjab lance à un vendeur : «Tu veux me vendre cette caisse de bananes de 20 kg à 5.500 FCFA, alors que tu sais que je ne pourrai jamais les revendre à 600 FCFA le kg, faudra diminuer», affirme-t-elle, en insistant sur le fait qu'elle ne peut faire que 2.000 à 2 500 FCFA de bénéfice par jour.

Amadou Traoré, bien installé au fond du marché, explique que ses bananes proviennent de la Côte d'Ivoire, de Koutiala et de Sikasso. «Je remplis mon conteneur chaque semaine. Les 20 kg sont à 5.500 FCFA, les 30 kilos à 7.000 FCFA et celles qui proviennent de la Côte d'Ivoire commencent à 9.000 FCFA », explique-t-il.

Pendant ce temps, les passages étroits qui séparent les magasins des grossistes grouillent de monde. Le marchandage bat son plein sur les quelques bananes restantes sur l'étal de Sidiki. Le marché est aussi animé par les hommes. «On vendait les caisses de 20 kg à 8000 FCFA. Pour les caisses de 30 kg, c'était à 14.000 FCFA, mais aujourd'hui, le prix a un peu diminué et il varie souvent», explique Sidiki Diarra. «Bien que les bananes soient moins chères, souvent on n'a même pas de bénéfice», déplore à l'autre bout du marché, Oumou Togo, une autre vendeuse venue s'approvisionner. Les bassins de production de la banane sont les Régions de Sikasso, Bougouni,

Koutiala, Koulikoro et Kayes. Ces zones concentrent l'essentiel de la culture, réalisée autour des cours d'eau pour l'irrigation. La filière banane mobilise des milliers de petits exploitants familiaux. Elle contribue ainsi au développement d'infrastructures locales (écoles, routes) et à la diversification des revenus agricoles, comme l'explique Nabila Sogoba, propriétaire d'un champ de bananes à Kokôrô, situé dans la zone de Zantiguila. Ce champ de 5 hectares contient 250 pieds de bananiers et produit 200 kg par mois.

«J'ai commencé en 2021, je faisais de la papaye. On a été envahis par des termites. La banane est pleine d'eau, mais elle est très résistante. Elle peut se passer de l'eau contrairement à d'autres cultures. Le cycle de la banane est de 7 à 8 mois et elle produit assez car chaque semaine, on fait des récoltes. Elle est résistante et rentable », affirme Nabila. Selon lui, les vendeurs de bananes lui achetaient le kilogramme à 80 FCFA.

«Ainsi, ils les revendaient à 500 FCFA. C'est très peu. Donc j'ai décidé de les vendre aux femmes d'ici à 300 FCFA le kilogramme et chaque semaine, on en cueille», explique-t-il, en insistant sur le problème d'eau et le fait que ses produits sont purement bio.

Salif Touré, étudiant à l'Institut d'Économie Rurale à Sotuba, affirme que le cycle des bananes qu'il expérimente est de 12 à 16 mois ou 9 à 12 mois.

SECURITÉ ALIMENTAIRE

La banane, riche en nutriments, participe à la sécurité alimentaire surtout dans les zones urbaines où elle est très demandée. Le Mali dispose de beaucoup de potentiel et il y a des enjeux pour le développement de la filière banane.

Souleymane Bagayogo, ingénieur en agriculture et génie rural, spécialiste en production, qualité et valorisation des légumes à la Direction nationale de l'Agriculture, affirme que le secteur a besoin de structuration.

«Nous allons mettre en place l'interprofession banane, puis faire un contrat plan avec l'État, ce qui permettra de faire des prélèvements. Ensuite, nous mettrons en place un projet qui viendra aider en termes de financement et d'aménagement agricole, pour une meilleure organisation de la filière», annonce-t-il. Avant d'indiquer qu'en termes de commercialisation, la filière souffre d'un faible prix de vente et d'un manque de transformation locale, bien que des initiatives comme la Journée de la banane à Sélingué encouragent la valorisation du produit. Même si c'est une filière rentable, les sols appauvris et les maladies limitent la production de bananes au Mali.



Ibrahim Guèye dans son champ de melons

FILIÈRE MELON

UNE PÉPITE À ENTREtenir

Avec une production minimale de 10 tonnes à l'hectare et extensible à 30 voire 100 tonnes, le melon gagne peu à peu du terrain dans la culture vivrière malienne. Néanmoins, la filière locale connaît quelques difficultés liées notamment à la fluctuation du prix sur le marché, à la saisonnalité de la production par les exploitants locaux et à leur forte dépendance de l'importation des semences

● Par Alassane CISSOUMA

La culture du melon se développe peu à peu au Mali. Malgré l'engouement suscité, la pratique semble rudimentaire chez nous en raison de la saisonnalité de la production bien que celle-ci puisse pourtant s'étendre sur toute l'année dans un climat comme le nôtre qui y est adapté. «Le type de sol adapté à cette culture est le sol frais qui peut garder le maximum d'humidité. Un sol bien drainé et bien enrichi en engrais, surtout en engrais organique. L'engrais organique permet à la jeune plante de bien se développer surtout dans les meilleures conditions. On parle de sol bien drainé parce qu'il faut un sol qui comporte des parois. Des parois parce que la stagnation de l'eau au niveau de la racine des plantes crée ce qu'on appelle la pourriture racinaire qui provoque des maladies fongiques et plein d'autres choses qui compromettent la qualité de la culture», a expliqué Ibrahim Gueye.

Selon l'agronome, il en existe plusieurs variétés de melons dont le melon cantaloup, le melon jaune qu'on appelle le melon canari, le melon charentais qui comprend le chacha, le melon yoruba qu'on appelle généralement le melon brodé, le melon thaïlandais. «Au Mali, ce sont les melons yoruba, chacha, thaïlandais qui sont beaucoup plus cultivés», a-t-il indiqué.

Evoquant la singularité de chacune de ces variétés de fruit, notre interlocuteur dira que la particularité du melon thaïlandais est qu'il résiste beaucoup plus aux maladies : «Même si la culture se fait attaquer, il y a la possibilité de la traiter et d'obtenir une qualité de fruit acceptable contrairement au yoruba. Ce dernier est beaucoup prisé sur le marché et se vend un peu plus cher, mais, résiste moins que le thaïlandais qui en revanche pèse aussi moins que certaines variétés en général. Quant au melon chacha, il a

un goût moins sucré mais contient plus de parfum de melon. Le yoruba est extrêmement sucré mais avec moins de parfum et ne donne pas assez de poids. Un autre atout du thaïlandais est qu'il peut être conservé longtemps contrairement aux autres variétés».

LE MELON, FRIAND DE SOLEIL

Faisant partie de la famille des cucurbitacées dont l'origine serait africaine (Egypte) et asiatique (Azerbaïdjan et Iran), le melon est une plante cultivable en plein sol, hors sol et sous les serres. Pour la période de culture, il convient de noter que le melon n'est pas sélectif dans la mesure où toutes les saisons lui conviennent même s'il a une préférence pour la période chaude. «C'est la période de forte chaleur qui est propice pour la culture du melon. Néanmoins, la culture est possible en toutes saisons. Mais pendant la période froide, il y a beaucoup de maladies fongiques qui se développent en raison de la température qui est assez basse. Quant à la saison des pluies, le sérieux problème est la présence permanente des insectes qui attaquent fréquemment les plantes en plus de la forte humidité qui endommage aussi les fruits qu'il faut chercher à isoler. La question que l'on se pose est de savoir si l'on peut isoler tous les fruits dans la mesure où ils sont nombreux dans l'exploitation. Aussi, pendant l'hivernage, la quantité d'eau absorbée par les plantes altère le goût du fruit tout en impactant la teneur en sucre et peut même provoquer l'éclatement du fruit. La période propice chez nous est de commencer la culture à partir du mois de mars. Donc la période de forte de chaleur», recommande Ibrahim Gueye. Et le technicien agricole d'ajouter que toutes les variétés citées conviennent à notre climat pour une plante qui a besoin de soleil : «Quand le fruit est bien frappé par les rayons solaires, ça augmente la teneur en sucre. C'est la raison pour laquelle il est recommandé de cultiver le melon en période de chaleur. Cela permet surtout d'éviter les maladies fongiques, le développement des champignons. Les rayons solaires jouent beaucoup sur la qualité du fruit».

Pour ce qui est du rendement, les exploitants agricoles affirment qu'il varie à l'hectare entre 10 et 30 tonnes. Mais aussi, ils ajoutent que la production par hectare peut aller au-delà. «Le melon est une plante qui est très vulnérable. ▶

"On peut avoir une production de 10 à 100 tonnes par hectare selon la qualité des semences, les techniques et procédés utilisés par l'agriculteur. Un pied de melon peut porter entre 7 et 10 fruits et un fruit peut peser entre 500g et plus d'1kg. Et selon les espacements, il peut y avoir entre 10.000 et 14.000 plantes par hectare voire plus"

— **soutient Fousseini Touré, exploitant agricole à Safo**

Une culture en très bonne santé permet d'avoir le maximum de production. Plus vous maîtrisez la culture, plus vous produisez beaucoup, moins vous la maîtrisez, moins vous produisez. Donc la maîtrise de l'eau, de la fertilisation, le suivi surtout le traitement préventif des maladies permettent d'accroître le rendement», abonde Ibrahim Gueye dans le même sens.

LES DÉFIS DE LA FILIÈRE

Les défis qui s'imposent à la filière melon au Mali sont nombreux. Les acteurs du secteur décrivent le manque d'infrastructures adéquates pour les produits notamment des chambres froides pour la conservation des fruits. Ce qui n'est pas sans conséquences sur le prix de vente de la récolte. «Dans cette transaction, l'acheteur a plus de pouvoir sur le producteur. 80% des producteurs n'ont pas de lieu approprié pour la conservation de leurs produits. Donc la plupart d'entre eux sont obligés de vendre leurs produits après la récolte. Dans cette situation, si on vous impose un prix vous êtes obligés de vendre

parce qu'il vous manque d'endroit pour la conservation».

En plus du souci pour la transformation afin de créer d'autres valeurs ajoutées, l'importation des semences, généralement en provenance de la France et de la Thaïlande, constitue une autre difficulté. Cela se caractérisant le plus souvent par une pénurie de semences. «La rupture de graine sur le marché notamment pour le melon thaïlandais est un handicap. Cela amène le producteur à revoir ses objectifs en changeant de variété à cultiver. Il y a aussi des maladies imprévisibles qui peuvent être dues à la qualité de la graine. Ce sont des graines importées que nous achetons pour ensuite produire», a fustigé Ibrahim Gueye, agriculteur à Siby. Il redoute une manigance au sein de la filière. «Les producteurs étrangers de graines peuvent faire en sorte que les semences soient vulnérables à certaines maladies pour ensuite nous vendre les pesticides fabriqués à dessein». Dans une sorte de plaidoirie, l'agronome estime que le secteur pourra se porter mieux si nous parvenons à avoir une structure qui peut se spécialiser dans la production locale des graines. «Si nous parvenons à avoir une structure appropriée dans la production de graines de melon au niveau de nos structures de recherche agricole, d'autant plus que les Maliens s'intéressent de plus en plus à cette culture, on fera encore mieux pour pouvoir mettre des produits de qualité sur le marché. Car quand vous produisez la graine chez vous, vous maîtrisez aussi les maladies», s'est montré persuadé, Ibrahim Gueye.

En se prononçant sur l'état du marché du melon au Mali, notre interlocuteur ne dira pas qu'il est le plus envié du monde avec des prix de vente aux grossistes en perpétuelle fluctuation. «Le gros problème est qu'il n'y a pas un prix standard. C'est un marché qui n'est pas bien structuré. Chaque cultivateur produit et envoie sa production sur le marché et le jour où plusieurs producteurs se retrouvent, les acheteurs se concertent et fixent leur prix. Nous producteurs, de notre côté, on ne peut pas garder très longtemps

nos productions puisqu'après la récolte il faut les vendre maximum 48h. Il faut que le marché soit structuré surtout avec des prix conventionnels fixés pour les grossistes et les détaillants. Sinon, pour le moment c'est en fonction de la réalité du marché. S'il y en a trop, tu vends à bas prix. S'il y a en moins, le prix augmente. Si nous avons un plaidoyer à faire c'est d'interpeller tout le monde pour se mettre ensemble afin de trouver une solution à cette situation. Et penser aussi à la transformation pour pouvoir créer d'autres valeurs ajoutées». Si le melon est généralement consommé chez nous à l'état naturel, il convient de retenir que c'est un fruit dont on peut tirer le maximum de profit à travers des produits dérivés. Selon l'agronome Ibrahim Gueye, les fruits détériorés peuvent être utilisés dans la fabrication du savon pour avoir l'odeur du melon dans ledit savon. Aussi, l'on peut faire de la poudre de melon et la conserver longtemps pour consommation en plus du jus de melon.

LES DÉTAILLANTS SE LÈCHENT LES BABINES

Si les producteurs assurent qu'ils croupissent sous le poids des charges inhérentes à la culture du melon qui peut leur prendre 3 mois de labeur pour ensuite se retrouver avec un marché peu attractif des fois, les détaillants de ce fruit succulent, en revanche, se frottent les mains. Alors que l'agronome Ibrahim Gueye affirme que le kg est cédé à partir de 400 Fcfa, une revendeuse dont l'étal est installé dans le quartier d'affaires d'Hamdallaye ACI 2000 (Bamako) nous a fait savoir que son melon d'1Kg coûte 1.250 F cfa. Un écart abyssal entre le champ de production et la table à manger du consommateur. Malgré tout, des barons de la culture du melon croient que l'agriculteur peut tirer son épingle du jeu. «L'agriculture est l'un des secteurs les plus rentables. Je prends l'exemple sur la culture du melon. Avec cette plante, l'on peut gagner plus de 30 millions Fcfa par hectare car un hectare peut avoir 20.800 pieds de melon», a fait savoir l'entrepreneur Ibrahim Diawara dans une vidéo incitative pour l'agriculture datant de 2023. Selon des spécialistes de la santé, le melon est un fruit riche en nutriments qui contiendrait des vitamines A et C essentielles pour la santé de la peau et du système immunitaire. ▣



La période propice pour la culture de ce fruit commence à partir du mois de mars



● La mangue génère environ 10 milliards de Fcfa par an

FILIÈRE MANGUE

Le climat favorable redonne espoir aux producteurs

Après une saison 2024 en demi-teinte, la campagne 2025 promet un bilan reluisant grâce à une bonne pluviométrie. Mais les producteurs restent vigilants face aux attaques de mouches de fruits, à la dégradation des pistes rurales et à l'urbanisation des zones agricoles

● Par Makan SISSOKO

Dans le village de Sirakoro, à environ 7 kilomètres de Sikasso, Cheick dit Kélétiogui Berthé exploite une trentaine d'hectares de vergers. Président des producteurs de mangues du Mali, il y cultive plusieurs variétés, notamment la Kent (localement appelée Kogninèkou), la Keitt (Laban ou Faradjalan) et l'Ameli (Griféba). Cette année, les conditions climatiques ont été favorables dans sa localité contrairement à la campagne précédente. Ce qui augure une récolte de qualité. « En plus d'une bonne

répartition des pluies, certains producteurs de la région ont pu irriguer leurs vergers grâce aux installations mises en place par les Ong partenaires afin d'augmenter la production de la mangue sur des petites superficies», se réjouit-il.

Toutefois, Cheick dit Kélétiogui Berthé alerte sur la présence persistante des mouches de fruits. Une menace sérieuse pour la production. En plus de cette menace, il déplore la dégradation des pistes donnant accès aux zones de

production ainsi que l'inquiétude des producteurs face à l'urbanisation galopante qui est en train de grignoter les vergers, le manque de lignes de crédits de financements pour les producteurs et le problème de sécurisation des vergers. «Pour accroître la production, il faut renouveler les vergers vieillissants et encourager les producteurs à investir dans des verges commerciaux», plaide-il. Officiellement lancée le 10 mars, la campagne de mangues 2025 doit s'achever en juillet. Les prévisions tablent sur une production globale de 75.000 et 80.000 tonnes, dont près de 50.000 tonnes pourraient être exportées. Deuxième produit agricole d'exportation après le coton, la mangue génère environ 10 milliards de Fcfa par ►



Ce fruit est très prisé par les clients

- an. Derrière ce fruit brut se cache un secteur dynamique qui est celui de la transformation. En la matière, les opportunités de la filière mangue sont énormes. Le marché existe et la demande est forte. Aujourd'hui, des unités font la transformation de la mangue sur place en plusieurs produits comme la mangue séchée et en confiture etc. De plus en plus de jeunes entrepreneurs maliens se font remarquer dans le secteur. Ils fabriquent des jus, des confitures, des chips et même des produits cosmétiques. Mme Camara Tako Sylla, promotrice de l'unité de transformation de fruits et légumes (Ustako), voit dans la filière mangue une véritable porte d'entrée sur les marchés internationaux. «Le potentiel est énorme. Mais il y a encore beaucoup à faire. Nous rencontrons des difficultés liées aux différentes certifications exigées par le marché international. Le manque d'infrastructures adaptées et la difficulté d'accès au financement constitue des obstacles majeurs pour la transformation», déplore-t-elle. La plupart des petites entreprises n'ont pas les moyens d'installer des

équipements modernes ni de suivre des processus de certification indispensables pour accéder aux marchés internationaux. Ce handicap se répercute sur les producteurs, peu outillés en matière de conservation. Chaque année, près de 40% des mangues récoltées sont perdues faute de techniques de conservation adéquates et du faible niveau de transformation.

COMMERCIALISATION

Le président de l'interprofession de la filière mangue du Mali, Moctar Fofana, reconnaît : « Il n'y a pas de certificateur accrédité au Mali. Donc, nous sommes en train d'y travailler pour développer le label Mali Mangoro et de trouver une bonne solution pour la commercialisation de la mangue ». La labellisation « Mali Mangoro » et l'introduction de techniques modernes permettront de repositionner la mangue malienne.

Parlant des opportunités, le président de l'interprofession affirme que notre pays est l'un des principaux exportateurs de mangues vers l'Europe, l'Asie, et les pays du Maghreb. Mais, des pays

comme le Sénégal, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, producteurs également de mangue de qualité, tentent de s'accaparer les parts du Mali. « L'exportation de la mangue a commencé avec les variétés précoces, notamment Ameli, Valencia, Smith, Irwin. Ces mangues sont aimées sur le marché international », explique Moctar Fofana. Actuellement, les acteurs de la filière sont à pied d'œuvre pour la réussite de la campagne. « Cette année, nous avons constaté une augmentation au niveau de la production. Sauf cas de force majeure comme dans la Région de Sikasso qui a enregistré des fortes quantités de pluies faisant tomber beaucoup de mangues. Bien que la mangue ait bien fleuri et bien donné, il y a encore des risques indépendants de notre volonté. Des dispositions ont été prises pour la réussite de la campagne afin de pouvoir apurer toutes les dettes », fait-il savoir. Pour Moctar Fofana, le déficit principal du secteur est de maintenir la qualité de la mangue du Mali en travaillant pour mieux transformer diversément le fruit. «Le niveau de la transformation de la mangue n'est pas mal, mais il n'est pas aussi à hauteur de souhait. Plusieurs facteurs entravent le processus de la transformation, notamment la qualité de la production, la maîtrise du marché de la mangue transformée et l'insuffisance de financement », dit-il. Et de rappeler que la mangue joue un rôle vital durant la période de soudure, soutenant les producteurs et d'autres activités agricoles. « La position de la mangue dans l'économie malienne est inestimable. Il faut continuer à investir dans ce secteur pour faire de notre mangue une référence mondiale », exhorte le président de l'interprofession. □



La mangue est le deuxième produit agricole d'exportation après le coton



 Daniel Siméon Kéléma, ministre de l'Agriculture

Daniel Siméon Kéléma, Ministre de l'Agriculture

**« ENSEMBLE, NOUS
POUVONS RELEVER LE DÉFI
DE L'AUTOSUFFISANCE
ALIMENTAIRE »**



Interview réalisé par
Moriba COULIBALY
Alou SISSOKO

17,6 milliards de FCFA sont prévus dans la Loi de finances 2025, spécifiquement pour soutenir la subvention des intrants agricoles (engrais, semences, biostimulants, etc.) pour les céréales. Ce montant traduit la volonté ferme des autorités de soulager les producteurs face à la hausse des coûts de production

L'Essor : Votre département occupe une place centrale et stratégique dans le dispositif de sécurité alimentaire du pays. Quelles sont les mesures envisagées cette année pour réussir la campagne agricole ?

Daniel Siméon Kéléma : La souveraineté alimentaire constitue la ligne directrice de la Politique de développement agricole (PDA). C'est un droit pour l'État de définir et de mettre en œuvre une politique Agricole et alimentaire autonome garantissant une agriculture durable basée sur les productions locales.

Dans ce cadre, le Ministère de l'Agriculture élabore, en collaboration avec l'ensemble des acteurs du secteur, un plan de campagne agricole annuel consolidé harmonisé avec des objectifs de productions céréalières, cotonnières, fruitières et maraîchères en vue de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Au titre de la campagne agricole 2025 approuvée à la 15^e session du Conseil supérieur de l'Agriculture tenu le 6 mai 2025 sous la haute présidence du Général d'Armée Assimi Goïta, Président de la Transition, Chef de l'Etat, il est envisagé la production de 11.696.721 tonnes de céréales et 682.000 tonnes de coton graine.

En vue d'atteindre ces objectifs, des mesures sont envisagées comme la mise à disposition des exploitants agricoles des intrants et équipements agricoles subventionnés (engrais, semences, biostimulants, motoculteurs, motopompes, etc), le contrôle de qualité des intrants agricoles ; la mise en valeur de 552.254 hectares des aménagements hydro agricoles. Par ailleurs, le département s'attelle à travers ses services techniques à promouvoir l'information et la sensibilisation des

exploitants agricoles sur l'utilisation des semences adaptées aux zones agro-écologiques ; la diffusion des techniques et technologies agricoles ; le renforcement des mesures de protection des cultures contre les ravageurs ; la promotion des pratiques agro-écologiques et résilientes. En outre, il concourt à la mise en œuvre des actions prévues dans le plan quinquennal 2025-

“ LA PROCÉDURE D'APPROVISIONNEMENT DES PRODUCTEURS EN INTRANTS AGRICOLES A ÉTÉ LANCÉE DEPUIS LE MOIS DE SEPTEMBRE 2024. ”



2029 du Programme national d'irrigation de proximité (phase 2) ; à l'opérationnalisation du Système national du conseil agricole (SNCA). La promotion de l'agriculture contractuelle à travers le développement des interprofessions ; le paiement du reliquat des recettes de coton graine qui

s'élève à 69.215.720.608 de FCFA dans un délai raisonnable aux producteurs de coton et enfin le maintien du prix d'achat du coton graine à 300 FCFA le kilogramme font partie de la batterie non exhaustive que le département déploie pour réussir une bonne campagne agricole.

L'Essor : La météo prévoit une campagne agricole très pluvieuse avec une forte probabilité d'inondations. Comment votre département compte-t-il s'y prendre pour tirer un meilleur profit de la saison ?

Daniel Siméon Kéléma : Effectivement les prévisions météo sont très prometteuses. Il est réjouissant de savoir que nous aurons un hivernage pluvieux ce qui permettra sans nul doute aux plantes de boucler leur cycle végétatif sans inquiétudes particulières du côté des pénuries d'eau ou de la sécheresse. Toutefois, les risques d'inondations qui accompagnent la campagne sont des sources de préoccupations pour les producteurs et le département. Le dispositif de suivi hebdomadaire des inondations mis en place par le département en 2024 sera renforcé. Aussi, des informations et conseils agro-météorologiques seront partagés avec les exploitants agricoles en vue d'une meilleure planification des opérations culturales.

En outre, le département prend part aux activités du comité interministériel de gestion des crises et catastrophes (CIGCC).

L'Essor : L'approvisionnement en engrais minéraux est une préoccupation majeure des producteurs. L'Office du Niger et la Compagnie malienne de développement des textiles (CMDT) sont les plus gros consommateurs de ces substances. Quel est le dispositif prévu pour rassurer les producteurs ? ►

Daniel Siméon Kéléma : Nous sommes pleinement conscients de l'importance des engrais minéraux pour la réussite des campagnes agricoles notamment pour les grands bassins de productions agricoles comme l'Office du Niger et les zones cotonnières. Pour la campagne agricole 2025, le gouvernement a mis en place un dispositif renforcé d'approvisionnement et de distribution.

Au niveau de la CMDT, la procédure d'approvisionnement des producteurs en intrants agricoles a été lancée depuis le mois de septembre 2024. Les appels d'offres ont été lancés, les fournisseurs ont été identifiés et les marchés ont été attribués. Le suivi se fait sur les livraisons et les mises en place sont effectuées de façon hebdomadaire. A cette date (à la fin du mois de mai, ndlr) les taux de réception pour le complexe coton sont de 18.106,20 sur 112.630 tonnes, soit 16,08%, pour le complexe céréales, les données sont de 6.458,9 sur 43.659 tonnes, soit 14,79%. Les données concernant l'urée totale indiquent 7.179,65 sur 77.490 tonnes, soit 9,27% et les doses de Fongicide sont de 185.000 sur 650.000, soit 28,46%.

À cela s'ajoutent 56.778,5 tonnes d'engrais minéraux (NPK, Urée et DAP) ; 10.000 tonnes d'engrais organiques ; 33 kg d'ovalis et 100 kg de maïs hybride. Ces différentes subventions de l'Etat facilitent l'accès des exploitantes et exploitants agricoles aux intrants et contribuent à l'atteinte des objectifs de production au titre de la campagne agricole 2025.

L'Essor : Quel est le montant alloué à la subvention agricole cette année ? Y aura-t-il un changement dans les modalités de dépense de ce financement ?

Daniel Siméon Kéléma : Pour la campagne agricole 2025, le gouvernement a inscrit un budget de 17,6 milliards de FCFA dans la Loi de finances, spécifiquement pour soutenir la subvention des intrants agricoles (engrais, semences, biostimulants, etc.) pour les céréales (Zones hors coton). Pour ce qui concerne la zone cotonnière, le montant est de 35 milliards de FCFA.

Concernant les modalités de dépense, une amélioration de la transparence et de l'efficacité est prévue. Nous travaillons à une meilleure traçabilité des subventions à travers un renforcement du contrôle des quantités distribuées, et une implication accrue des organisations paysannes dans le suivi. À cet effet, des commissions locales de distribution sont mises en place par les Sous-Préfets pour la bonne gestion des intrants subventionnés.

L'Essor : Des rumeurs circulent sur le non-paiement du prix du coton et de la ristourne aux cotonculteurs. Qu'en est-il ?

Daniel Siméon Kéléma : À ce jour, 27,42 % du montant total, soit 26.148.702.163 de FCFA, ont été payés, et il reste à régler 69.215.720.608 de FCFA pour apurer le paiement du coton graine aux producteurs. Quant au paiement de la ristourne aux producteurs, elle se fait après la tenue du bilan financier par un expert.

L'Essor : La CMDT a signé récemment une convention de partenariat avec une société allemande pour réaliser une unité de filature. Quel concours le département compte-t-il apporter à cette initiative pour booster la transformation sur place du coton brut et créer de la plus value ?

Daniel Siméon Kéléma : Il s'agit en fait d'un protocole d'entente entre la CMDT et la Chambre du Commerce

et d'Industrie de la République fédérale d'Allemagne pour permettre à un cabinet d'élaborer un projet d'une usine de filature au Mali.

L'Essor : Le coton est le seul produit agricole qui génère des devises étrangères pour le Trésor public. La réalisation des unités manufacturières sur place pourrait contribuer à augmenter son apport au budget national. Cette option n'est-elle pas plus rentable et profitable à l'économie et aux producteurs plutôt que la vente des balles de coton sur les marchés internationaux ?

Daniel Siméon Kéléma : Il est évident que la réalisation des unités manufacturières sur place est plus rentable et plus profitable à l'économie et aux producteurs que la vente des balles de coton fibre sur les marchés internationaux. Cette option de réalisation rente dans la politique et la vision du gouvernement sous le leadership du Général d'Armée Assimi Goïta, Président de la Transition, Chef de l'État.

L'Essor : Le Mali peut-il espérer vendre directement son coton sur les marchés internationaux sans passer par les intermédiaires ?

Daniel Siméon Kéléma : La CMDT peut vendre son coton fibre sans passer par les négociants ou traders (intermédiaires). Elle a déjà exercé cette option par le passé et continue, d'ailleurs, à rechercher de nouveaux débouchés sur des marchés tels que le Japon, l'Inde, la Chine et le Bangladesh.

L'Essor : Quels sont les produits agricoles qui sont dans le pipeline du département et qui pourraient générer des devises étrangères à l'instar du coton ?

Daniel Siméon Kéléma : Les produits oléagineux de façon générale, dont le sésame, le soja et l'arachide sont bien indiqués pour réaliser des unités industrielles de fabrication d'huile alimentaire et de production de savons, de tourteaux et d'autres produits dérivés de ces plantes. Pour les fruits et légumes le département encourage la promotion des mangues, des noix de cajou, de la pomme de terre, de la



L'Agence Nationale des Energies Renouvelables et des Bioénergies (ANERB) fut créée en décembre 2024 suite à la fusion de l'Agence Nationale de développement des Biocarburants (ANADEB) et l'Agence des Energies Renouvelables du Mali (AER-Mali). Elle a pour mission de mener des activités de recherche/développement et de formation dans le domaine des énergies renouvelables et des bioénergies. A ce titre, elle est la structure nationale de mise en œuvre des projets/programmes de promotion et de diffusion de la technologie de biodigester au Mali tels que, le Projet African Biodigester Component (ABC) en partenariat avec la SNV et le projet Multi-Energie pour la Résilience et la gestion Intégrée des Terroirs (MERIT).

Le biodigester est un dispositif/ouvrage de production de biogaz, une énergie renouvelable obtenue par la fermentation des déchets organiques (bouse de vache, fientes de volaille, restes des repas, déchets humains, etc.). Le résidu issu de ce processus (effluent, compost) est utilisé comme fertilisant organiques.

Le biodigester offre plusieurs avantages pour les producteurs agricoles et joue un rôle crucial dans la lutte contre la pauvreté en apportant des avantages économiques, sociaux et environnementaux aux communautés rurales et aux ménages à faible revenu.

VOICI QUELQUES AVANTAGES DE LA TECHNOLOGIE DU BIODIGESTEUR :

a. Production de biogaz :

produit à la fois écologique et économique, le biogaz peut être utilisé pour cuisiner, chauffer ou produire de l'électricité et du froid réduisant ainsi la dépendance aux combustibles fossiles ;

b. Production de fertilisant organique :

l'effluent issu de la méthanisation est excellent engrais organique riche en nutriments (azote, phosphore, potassium). Cet engrais écologique et peu coûteux constitue une alternative intéressante aux engrais chimiques.

c. Réduction des émissions de gaz à effet de serre :

le méthane est un puissant gaz à effet de serre. De ce fait, sa séquestration en biogaz dans un biodigester contribue à

réduire les émissions globales de gaz à effet de serre, donc à lutter contre le réchauffement climatique.

d. Autonomie énergétique :

le biodigester contribue à l'autonomie énergétique à travers l'utilisation du biogaz.

e. Valorisation des sous-produits agricoles :

les résidus agricoles qui étaient autrefois considérés comme déchets, peuvent être transformés en une source d'énergie et en engrais, augmentant ainsi la durabilité de l'exploitation.

f. Amélioration des conditions sanitaires :

en remplaçant le bois ou le charbon par le biogaz, les ménages réduisent la pollution intérieure due à la fumée. Cela contribue à une meilleure santé respiratoire, notamment chez les femmes et les enfants. Aussi, une meilleure gestion des déchets organiques contribue à réduire les mauvaises odeurs et les risques de prolifération d'insectes, améliorant ainsi les le cadre de vie de l'exploitation ;

g. Diversification des revenus des ménages :

un agriculteur exploitant de biodigester peut vendre l'excédent d'énergie produit sous forme de biogaz ou d'électricité à des réseaux locaux, ou vendre le digestat comme engrais biologique.

h. Accès à une énergie abordable et renouvelable :

l'exploitation du biodigester permet aux ménages de dépenser moins pour l'accès à l'énergie, ce qui libère des ressources financières pour d'autres besoins essentiels (santé, éducation, etc.) ;

i. Création d'emplois locaux :

la construction, l'entretien et la gestion des biodigesteurs créent des opportunités d'emplois locaux, tant dans la production que dans la formation de techniciens et des maçons locaux. La gestion des sous-produits (le biogaz et l'engrais) peut également générer des activités économiques locales ;

j. Amélioration de la productivité agricole :

l'utilisation du digestat comme engrais améliore substantiellement les rendements des cultures, augmentant la production alimentaire et par conséquent, les revenus des agriculteurs.

k. préservation des ressources forestières :

En limitant la coupe du bois combustible, le biodigester contribue à réduire la déforestation ;

En résumé, on peut affirmer sans risque de se tromper, que le biodigester constitue un puissant outil de développement durable et de lutte contre la pauvreté.

Pour preuve, l'exploitation d'un biodigester contribue à l'atteinte de neuf (09) des dix-sept (17) Objectif de Développement Durable (ODD).

IL S'AGIT DE :

- ODD 1 : Éradication de la pauvreté ;
- ODD 2 : Lutte contre la faim ;
- ODD 3 : Accès à la santé ;
- ODD 5 : Égalité entre les sexes ;
- ODD 6 : Accès à l'eau salubre et à l'assainissement ;
- ODD 7 : Recours aux énergies renouvelables ;
- ODD 8 : Accès à des emplois décents ;
- ODD 13 : Lutte contre les changements climatiques ;
- ODD 15 : Vie terrestre.

Pour plus d'informations, contactez le Centre d'Appel Clients Biodigester à l'ANERB au : + 223 79 79 45 84 / 69 79 45 84



- ▶ patate douce, et des tomates, etc. Dans la ligne de mire du ministère, on retient les produits de cueillette comme le karité, la liane goane ou Zaban, la gomme arabique, le pain de singe (fruit du baobab), etc qui recèlent tous une valeur ajoutée évidente et constitue des niches prometteuses. Un programme de relance des filières prioritaires (riz, maïs, blé, fonio, sésame, arachide, soja, oignon, échalote, pomme de terre, tomate, gombo, baobab, néré, zaban, karité, etc.) avec un accent particulier sur l'agriculture contractuelle est en cours d'élaboration.

L'Essor : Notre pays est reconnu comme le grenier agricole de l'Afrique de l'ouest, notamment en ce qui concerne la production rizicole. Néanmoins chaque année, l'Etat accorde une subvention pour l'importation du riz. Que doit-on faire pour inverser cette tendance ?

Daniel Siméon Kéléma : Pour inverser cette tendance, les mesures envisagées visent à contrôler les circuits de commercialisation afin de réduire les exportations non contrôlées de notre riz ; à renforcer la productivité à travers

l'appui à la promotion du système de riziculture intensif ; à réduire les pertes post-récolte et surtout en créant plus de valeur ajoutée à travers des opérations de transformations, de conditionnement, l'emballage, l'étiquetage : « Le riz Made in Mali ».

Mon département s'emploie à assurer le développement institutionnel et le renforcement des capacités de tous les acteurs de la chaîne de valeur du riz ; à améliorer la compétitivité des produits Agricoles et Agro-industriels sur les marchés aux plans intérieur, sous-régional et international, à développer un système de recherche et de conseil Agricoles au service d'une agriculture durable et compétitive.

Assurer la formation de l'ensemble des acteurs du secteur et les faire accéder aux niveaux de connaissances et de compétences requis pour jouer leurs rôles et accomplir leurs missions et mobiliser le financement et des ressources conséquentes et accessibles en faveur du développement du riz peuvent être des mesures incitatives pour inverser la vapeur.

L'Essor : Quel message avez-vous pour les producteurs, fournisseurs

d'intrants et les organisations professionnelles paysannes ?

Daniel Siméon Kéléma : Je voudrais d'abord exprimer toute la reconnaissance des autorités à nos vaillants producteurs, femmes et hommes, qui nourrissent le pays dans des conditions parfois très difficiles. L'agriculture malienne progresse, mais elle ne pourra atteindre son plein potentiel qu'avec l'implication et l'engagement de tous les acteurs : producteurs, organisations professionnelles, fournisseurs, partenaires techniques, collectivités et services techniques de l'État. J'invite chacun dans son domaine, à redoubler d'efforts pour la bonne mise en œuvre des politiques agricoles afin de saisir les opportunités offertes, notamment en matière d'accès aux intrants de qualité, aux formations, aux innovations agro-écologiques et la contractualisation de l'agriculture. Ensemble, nous pouvons relever le défi de l'autosuffisance alimentaire et faire de l'agriculture un moteur de paix, de stabilité et de développement durable pour notre pays. ☐

POIS SUCRÉ

UN FILON À VALORISER



Les cercles de Sikasso et de Kadiolo sont les plus grands producteurs de la région

Ce petit tubercule est très prisé. Mais ne tire pas tous les profits liés aux bienfaits et avantages qu'il procure aux consommateurs et producteurs

● Par Mariam F. DIABATE | Amap-Sikasso

Depuis la nuit des temps, le pois sucré autrement appelé la noix tigrée ou encore la graine de souchet, le «tchongon» en langue bambara est cultivé en Afrique de l'ouest dans les pays comme le Mali, le Burkina Faso, le Nigéria, le Niger, la Côte d'Ivoire et le Ghana. Au Mali, la région de Sikasso est réputée pour la production du pois sucré. Ce petit tubercule, assez dur, au goût légèrement sucré, laiteux et délicieux est cultivé précisément dans les Cercles de Sikasso et de Kadiolo. Il est consommé non seulement comme amuse-gueule, mais aussi est considéré comme un produit aphrodisiaque.

Sur le plan sanitaire, la noix tigrée constitue une source d'apports nutritionnels. Elle procure beaucoup de bienfaits pour le corps humain tout en lui assurant une alimentation saine et équilibrée. Elle est une source d'énergie et contient des fibres insolubles en grandes quantités. La graine de souchet est une source de protéines végétales. Elle est notamment utilisée pour le traitement antidiabétique naturel. Elle

est non seulement riche en acides gras essentiels, en minéraux. Elle contribue au rajeunissement de l'organisme. Certains spécialistes avancent que la graine de souchet est transformée en lait végétal, en farine pour fabriquer des tourteaux, des gâteaux et biscuits, en pâte à tartiner, en huile pour la consommation et la cosmétique. «Le pois sucré a non seulement un rôle bénéfique sur le cœur mais aussi un rôle antioxydant compte tenu de sa composition en phosphore, potassium, fer, calcium et fibre alimentaire», révèle le responsable Nutrition du district sanitaire de Sikasso, le Dr Aboubacrine Maïga.

Les statistiques de production révèlent l'importance de la culture dans la Région de Sikasso. «En 2023, la production annuelle du pois sucré était de 8.840 tonnes dans les Cercles de Sikasso (8.632 tonnes) et Kadiolo (208 tonnes) contre 11.647 tonnes en 2024 dans les deux cercles, soit 11.451 tonnes à Sikasso et 196 tonnes à Kadiolo. La production est plus importante dans le

Cercle de Sikasso que Kadiolo», indique le responsable des statistiques, suivi-évaluation et de la communication de la direction régionale de l'Agriculture, Ousmane Dembélé. S'exprimant sur les défis de la filière pois sucré, Ousmane Dembélé évoquera notamment le renforcement des compétences techniques des producteurs et des encadreurs sur les techniques de production, le conditionnement et la transformation du tubercule. A cela s'ajoutent l'insuffisance des techniques améliorées pour la culture du pois sucré et la pénibilité de la récolte.

LES CONTRAINTES

Pour le responsable de l'interprofession pois sucré et vice-président de la chambre régionale d'agriculture de Sikasso, Sibiri Sanogo, la campagne agricole de ce tubercule démarre en août et se termine en octobre. Les producteurs et les revendeurs écoulent le tubercule tout le reste de l'année. Lors de la campagne dernière, la semence était vendue entre 650 Fcfa et 750 Fcfa le kilogramme. Par ailleurs, la pluviométrie très abondante a été un des facteurs contraignants de la culture. «Il y avait beaucoup d'eau dans

les champs. Ce qui a négativement affecté le rendement. Pour rentrer dans leurs frais, les producteurs étaient obligés de vendre le kilo un peu plus cher que d'habitude. Ainsi, le prix du kilo oscillait entre 400 et 500 Fcfa bords champs», a précisé Sibiri Sanogo. Ce dernier exploite un champ de 3,5 hectares situé à Kandiadougou, et a révélé qu'il n'a récolté que 4 tonnes au lieu de 7 tonnes habituelles. En triant les graines, il a écoulé les petites à 400 Fcfa le kilo et les grosses à 500 Fcfa le kilogramme.

Par ailleurs, le vice-président de la chambre régionale d'agriculture a relevé que le pois sucré du Mali est très prisé sur le marché international, bien plus que celui des autres pays producteurs africains. Sur le registre de la commercialisation, Sibiri Sanogo a souligné que le pays a connu des difficultés entre 2013 et 2014. A le croire, nos tubercules ont été jugés impropres à la consommation par les exportateurs. Ils seraient contaminés par l'aflatoxine, une maladie provoquée par une moisissure cancérogène produite par des champignons. Dès lors, l'exportation du pois sucré a tourné au ralenti. S'exprimant sur les difficultés auxquelles les producteurs de graine de souchet sont confrontés, le président de l'interprofession pois sucré a déploré, entre autres, la mauvaise organisation de la filière (producteurs, intermédiaires, commerçants grossistes, revendeurs), la faible commercialisation et la faible transformation du pois sucré. Par ailleurs, les producteurs sont confrontés à la pénibilité de la récolte. Ces derniers utilisent les grands tamis pour débarrasser le tubercule de la terre du champ. Cette activité en plus de demander des efforts physiques intenses génère des tourbillons de poussière qui enveloppent les récolteurs. En conséquence, les personnes dédiées à cette tâche traînent dans leur grande majorité des affections pulmonaires dues à l'inhalation de la poussière. A cet effet, Sibiri Sanogo évoquera le besoin crucial d'équipements adéquats de récolte et d'une usine de transformation de pois sucré à Sikasso. De nos jours, il y a quelques petites unités de transformation ça et là qui opèrent en deçà des capacités de production. Le président de l'interprofession invite ses collègues à mieux s'organiser pour tirer le meilleur profit de leurs récoltes. ▣



Le kilogramme est vendu entre 850 Fcfa et 900 Fcfa

Les vendeurs font grise mine

Par M. F. D. | Amap-Sikasso

De nos jours, le «tchongon» est cultivé dans plusieurs villages, à savoir Sokourani missirikoro, Kafana, Lobougoula, Kapala, Niagasso, Tamba.

Le prix du kilogramme du pois sucré varie entre 850 Fcfa et 900 Fcfa. Le tubercule est cédé en détail à partir de 100 Fcfa le petit tas. Les jours ordinaires, les commerçants du tubercule opèrent au marché de Médine.

Mais lors de la foire hebdomadaire du dimanche, ils squattent les alentours de l'immeuble «Les trois étages» situé au grand marché pour écouler leurs marchandises.

Ces derniers se plaignent actuellement de la faible affluence des clients et de l'absence d'une grande unité de transformation sur place capable de s'approvisionner en grandes quantités, les petites unités et les ménages ne font pas le poids. Le producteur de Sokourani missirikoro Yaya Ouattara évolue dans le domaine depuis une vingtaine d'années.

Il affirme que le marché est très timide car ce n'est pas la période. Il soutient qu'en période de campagne, il arrive à tirer son épingle du jeu. Sa cliente Adiaratou Diarra était venue faire sa provision. «Je fais du jus de pois sucré et je me déplace personnellement pour faire le bon choix. Cette fois-ci, j'ai acheté une trentaine de kilo», explique-t-elle. Il faut noter que le jus du tubercule est fortement apprécié par la population. Toutefois sa conservation est très délicate, car il exige une chaîne de froid permanente pour garder sa texture. La commerçante de produits aphrodisiaques Mme Diarra Salimata Diarra lui prête des vertus pour agrémenter le foyer conjugal.

CONSERVATION DE LA POMME DE TERRE

Un défi majeur pour les producteurs locaux

La conservation de la pomme de terre dans notre pays, est un défi important en raison des conditions climatiques. Cette situation entraîne des pertes post récoltes souvent considérables

● Par Fatoumata M. SIDIBÉ

Il est 17 heures, le mercredi 14 mai 2025. Au marché de Sirakoro Mèguétana en Commune VI du District de Bamako, nous observons un sac de pomme de terre étalé sur un grand sac noir. C'est là que Aldjouma Coulibaly vend divers condiments. À côté de lui, se trouve un tas de pomme de terre visiblement pas en très bon état. Interrogé à ce propos, il explique qu'il trouve souvent des pommes de terre abîmées dans les sacs qu'il achète et qu'il est difficile de le savoir au moment de l'achat car, il les achète en grande quantité. «Mais quand, c'est comme ça, les clients les enlèvent au moment de la pesée ou se plaignent, alors que ce n'est pas de ma faute», se défend-il. «Quand elles sont à moitié abîmées, il y a des femmes qui viennent les acheter à moindre prix», ajoute-t-il. «Mais quand elles sont complètement gâtées, on est obligé de les jeter, ce qui nous fait perdre de l'argent et contribue à augmenter la quantité d'ordures et les mauvaises odeurs car je peux jeter jusqu'à 3 à 4 kg des fois surtout quand il fait très chaud», précise-t-il, soulignant qu'il peut vendre jusqu'à 50 kg de pommes de terre par jour en raison de 500 FCFA le kilogramme.

À l'entrée du marché Wonida au Centre-ville, Madou Diarra vend des pommes de terre dans un pousse-pousse. Il explique qu'il est constamment confronté à des pommes de terre abîmées. Dans ce cas, certains clients viennent les acheter pour en faire des «chips» et il y a aussi des vendeurs

de nourriture qui les achètent et parfois des gens qui les utilisent dans de la soupe. «Ce marché est grand, mais nous n'avons pas toujours autant de clients que nous souhaitons. Ce qui fait que souvent ça se gâte. Il m'est une fois arrivé de jeter 5 kg de mes tubercules qui étaient complètement pourris», déplore-t-il. Toutefois, il reconnaît que c'est un commerce avantageux car, il peut gagner jusqu'à 5000 FCFA de bénéfice par jour.

Mama Sidibé a l'habitude d'acheter des pommes de terre abîmées. Elle explique qu'elle les utilise pour faire des chips, qu'elle vend ensuite dans des sachets plastiques à 500 FCFA. Dans sa famille, ces pommes de terre sont également utilisées dans la soupe en cas de besoin. Notre interlocutrice précise que seules de petites parties des pommes de terre qu'elle achète sont abîmées et qu'elles ne sont pas complètement pourries.

TECHNIQUES DE CONSERVATION

Le président du comité régional de l'interprofession de la pomme de terre de Sikasso, Siaka Coulibaly, explique que la récolte de la pomme de terre commence généralement en janvier. Selon lui, les lieux de conservation sont les champs sous des hangars, les magasins aérés, les magasins à ventilation solaire et les chambres froides. D'après Siaka, ce tubercule, produit dans de bonnes conditions peut

être stocké pendant 15 jours à 1 mois sans pertes significatives. Si elle est bien conservée, soutient-il, elle peut être conservée pendant 2 à 3 mois sans enregistrer de perte importante. Siaka Coulibaly a énuméré les techniques de conservation pratiquées actuellement notamment la conservation en bord de champ à même le sol sous des hangars dans des zones ombragées, la conservation dans des magasins semi-améliorés à même le sol ou dans des caisses, la conservation dans des magasins à ventilation solaire et la conservation dans des chambres froides. «Nous avons accès aux hangars ventilés et aux chambres froides, bien que cet accès soit limité en raison de l'insuffisance des chambres froides et du coût élevé de la conservation. La solution adaptée au climat local pour la conservation est la construction de chambres à ventilation solaire et des chambres froides solaires», affirme-t-il. Il témoigne avoir perdu une partie de sa récolte à cause des pluies inattendues survenues dans la première quinzaine du mois de mars dernier.

Pour le président de l'interprofession, pour améliorer la conservation de la pomme de terre dans la Région de Sikasso, il faut subventionner et faciliter l'accès et l'importation des matériaux d'installation des chambres froides solaires (panneaux solaires, batteries lithium, etc.). Siaka Coulibaly pense qu'il faut aussi faciliter l'accès aux engrais spécifiques pour la pomme de terre à des prix abordables et, si possible,



● Les producteurs subissent beaucoup d'avaries sur leurs productions



mois.

Celui qui a suivi des formations sur la conservation et contribué à la formation de quelques producteurs explique qu'une fois que la conservation est réussie, c'est très avantageux, car au moment où on les conserve, par exemple, le kilogramme peut être vendu à 250 FCFA. «Mais quelques mois après la conservation, le kilogramme peut être vendu à 500 voire 600 FCFA », souligne celui qui travaille dans ce domaine depuis une quarantaine d'années.

Sitafa dira que pour bénéficier des avantages de la conservation, il faut d'abord vérifier la qualité de la terre et réduire le taux

d'engrais pour se faciliter la tâche. Cependant, il regrette qu'il y a un petit problème avec l'engrais, car il n'y a pas d'engrais spécial pour la pomme de terre. Notre interlocuteur a assuré qu'en bonne campagne, il peut récolter entre 150 et 200 tonnes de pomme de terre.

CHAMBRES FROIDES SOLAIRES

Ousmane Coulibaly est le président de l'Union régionale des producteurs de pommes de terre. Celui qui commence sa récolte à partir de février-mars affirme qu'il peut conserver ses tubercules pendant 5 ou 6 mois. Selon lui, il est difficile de subir des pertes importantes lors de la conservation, car même si une petite quantité est avariée, lorsque le prix augmente, on peut récupérer son argent. Il a exhorté l'État à fournir aux producteurs, des chambres froides dotées de panneaux solaires pour une bonne conservation, car celles qui fonctionnent sur EDM sont difficiles à utiliser en ce moment.

Moumine Traoré, économiste spécialisé en gestion financière est aussi un expert en énergie solaire et l'initiateur d'un système d'irrigation basé sur une pompe solaire. Il apporte un soutien innovant aux producteurs de pomme de terre, d'oignon et de patate douce dans les Régions de Sikasso, Ségou et le District de Bamako, leur permettant d'utiliser des systèmes d'arrosage solaire et des chambres froides solaires pour la production. Moumine Traoré met en évidence deux

approches principales pour la conservation des pommes de terre dont les pratiques traditionnelles. Selon lui, les pommes de terre sont conservées dans les champs sous des arbres touffus et recouvertes de feuilles fraîches. Ces pratiques souffrent de la divagation des prédateurs comme les rongeurs, des risques de vol et des pluies précoces qui inondent les pommes étalées. La conservation en tas sous des hangars en pailles est également pratiquée. Cette pratique souffre de la chaleur et en cas de pluies précoces, les eaux d'infiltration détruisent les produits. La conservation sous des constructions couvertes de tôles entraîne des pertes élevées des récoltes en conservation en raison de la chaleur élevée causée par les tôles, explique notre interlocuteur.

Parlant des pratiques modernes, Moumine Traoré dira que la meilleure est la conservation dans les chambres froides. Cependant, le coût de construction est très élevé et cette situation ajoutée aux coupures fréquentes d'électricité, entraîne des pertes importantes. Une autre approche moderne qu'il a évoquée consiste en des cases en terre couvertes de tôles, renforcées par l'utilisation de systèmes de ventilation électrique en courant alternatif ou solaire. Cette circulation de l'air permet de diminuer la chaleur sur les produits tout en favorisant une conservation avec moins de perte. Moumine Traoré a produit pour le GIZ, le plan de 5 magasins de 100 tonnes chacun pour la conservation de la pomme de terre. À son niveau, il dispose de cases de conservation en briques de terre avec un système de ventilation solaire, des magasins en conteneurs isothermiques dotés de chaînes de froid et des hangars améliorés et aérés de conservation.

Selon le chef du Service des statistiques, suivi et évaluation à la Direction nationale de l'Agriculture (DNA), en 2024, 55 personnes ont été formées par Caritas Mali sur l'aménagement des bas-fonds et sur les techniques de production de la pomme de terre. Pour Samba Barry, l'année dernière, la superficie totale cultivée était de 9823 hectares avec un rendement de 20,481 tonnes par hectare, soit une production approximative de 201.175 tonnes.

subventionner ces engrais. D'après lui, l'État et les ONG pourraient faciliter l'accès aux financements auprès des institutions financières, avec un appui organisationnel. Siaka a ajouté que les principales contraintes liées à la conservation sont l'insuffisance d'infrastructures adaptées (chambres froides), le coût élevé de l'électricité et le manque de formules d'engrais adaptées à la pomme de terre.

Sitafa Berthé, cultivateur de pomme de terre et président de la Confédération nationale des producteurs du Mali, que nous avons rencontré près de son champ où les pommes de terre sont entreposées à même le sol sous des hangars ombragés, explique que la récolte commence à partir de décembre. «Après la récolte, c'est la commercialisation et fin janvier commence l'étape de la conservation. Ce sont des variétés spéciales que l'on récolte pour la conservation, mais il y a des variétés qui sont aussi destinées directement à la commercialisation. Celles destinées à la conservation sont cultivées en même temps que celles qui sont directement mises sur le marché», a fait savoir Sitafa Berthé, précisant que près des 60 % de leurs productions sont achetées par les Bamakois et ils exportent une partie vers la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Chez Sitafa Berthé, la conservation se fait sous les manguiers, dans des magasins et des chambres froides qui peuvent conserver les pommes de terre jusqu'à 4 ou 5



Un hectare de pomme de terre peut produire jusqu'à 20 à 40 tonnes de tubercule



PRODUCTION DE POMME DE TERRE À SIKASSO

Comment relever le challenge de la productivité ?

La Région de Sikasso est un bassin important de la production du tubercule. Mais, les producteurs manquent de technicité pour améliorer leurs rendements

● Par Mariam F. DIABATÉ | Amap-Sikasso

La cité verte du Kéné Dougou est considérée comme le foyer de la production de la pomme de terre. A Sikasso, il existe deux campagnes de la pomme de terre. La petite campagne ou encore la campagne hivernale qui débute de juillet à septembre et la grande campagne qui démarre de novembre à janvier.

La campagne hivernale n'est pas praticable sur tous les types de sols. Si celle-ci est exclusivement menée par certains villages dont Sokourani missirikoro, Kaboïla et Niangassoba, la grande campagne est menée par plusieurs villages. Ici, un grand nombre de producteurs s'intéresse à la production du tubercule pour subvenir à leurs besoins économiques.

La culture de la pomme de terre occupe une grande place dans la production agricole de Sikasso. Elle est pratiquée dans beaucoup de communes du Cercle de Sikasso. La productivité de la pomme de terre, selon le conseiller technique de la chambre régionale d'agriculture de Sikasso, Boubacar Koné,



est plus élevée que les autres cultures surtout pendant la saison froide. Actuellement, le Cercle de Koutiala est dans la dynamique de vouloir détrôner la Région de Sikasso, mais sans pouvoir y parvenir pour le moment. En termes de productivité, Boubacar Koné dira que la pomme de terre est une culture de rente. Elle est produite exclusivement pour la commercialisation. Sa productivité est très intéressante car 1 hectare de pomme de terre peut produire jusqu'à 20 à 40 tonnes de tubercule si toutes les conditions sont réunies. Mais pour atteindre cet objectif, le paysan doit disposer d'un point d'eau stable et proche du champ, d'une bonne qualité de semence et du sol. S'y ajoutent la disponibilité des intrants et de la main d'œuvre. La plupart de ces conditions sont réunies dans les villages de Doumanaba, Zanadougou, Samogossoni, Zangaradougou, Kafouziéla etc. «Pour avoir une bonne productivité, il faut réunir toutes les bonnes conditions et respecter les itinéraires techniques notamment la

façon de semer, d'arroser et d'utiliser les engrais organiques et chimiques», explique-t-il.

APPORT DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

Selon le président de la chambre régionale d'agriculture de Sikasso Abdoulaye Bamba, les ¾ de la production de la pomme de terre sont destinés à la commercialisation et les ¼ sont réservés pour la consommation familiale et les petits dons occasionnels. Aux dires d'Abdoulaye Bamba, l'activité permet de fluidifier les échanges commerciaux et de diminuer de façon considérable l'exode rural des jeunes et d'augmenter l'économie familiale, locale et régionale. Elle permet surtout aux producteurs de faire des réalisations

assure la disponibilité de l'eau pour la culture de la pomme de terre. Quant aux producteurs, il les invitera à s'organiser en coopérative pour bénéficier des crédits qui serviront à payer leurs semences et engrais.

A l'en croire, pour accroître la production et la productivité de la pomme de terre à Sikasso, il faut former les producteurs du tubercule. Il faut un renforcement des capacités des producteurs en technique de bonne production. Selon le producteur de pomme de terre et de semences, les nouvelles techniques de production doivent être bien expliquées aux producteurs car c'est cela qui permettra d'augmenter la productivité.

Sitafa Berthé saisira l'occasion pour inviter les producteurs de pomme de terre de la région à tout mettre en

sont confrontés, il mettra l'accent sur l'appauvrissement de la terre, les effets du changement climatique, la mévente de la pomme de terre, la mauvaise conservation du tubercule et l'acidité de certains sols. S'y ajoutent la hausse du prix de l'engrais et de celle de la semence (le kilo de certaines variétés coûte 2000 Fcfa), capacité de stockage insuffisante, la concurrence effrénée de la pomme de terre importée au moment où des milliers de tonnes de nos tubercules se trouvent en conservations au centre de conditionnement de la pomme de terre ou sous les manguiers et les hangars chez les producteurs.

Sur le plan statistique, le président de la fédération régionale des producteurs de la pomme de terre soutient que lors de la campagne agricole de 2022-2023, la prévision tournait autour de 450.000 tonnes. En 2023-2024, le retard accusé dans l'approvisionnement des intrants a affecté la productivité et n'a pas permis d'atteindre la prévision de 500.000 tonnes. Par ailleurs, les conditions climatiques (notamment la vague de chaleur intense) ont aussi affecté la productivité et la conservation de la pomme de terre. Les paysans ont récolté un peu moins de 300.000 tonnes», révèle-t-il avant d'ajouter que la conservation était très difficile. Pour la présente campagne agricole 2025-2026, le président de la fédération régionale des producteurs de la pomme de terre, affirme que la prévision de production est de 560.000 tonnes de tubercule. Par ailleurs, il précisera que les pluies du 10 et 14 mars 2025 ont provoqué des inondations. Ces averses ont causé beaucoup de dégâts aux niveaux de plusieurs champs de pomme de terre. «On a perdu 391 hectares de pomme de terre dans 22 villages. En gros, l'inondation a non seulement impacté près de 50 villages mais a également fait des victimes chez les producteurs», confie-t-il.

Il faut signaler que la pomme de terre de Sikasso est vendue dans la sous-région notamment en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Togo et au Ghana. Après les récoltes, les producteurs, les commerçants et les exportateurs utilisent les installations du centre de conditionnement de la pomme de terre de Sikasso. Cette infrastructure offre les conditions optimales de conservation du tubercule avant sa vente sur les marchés.



Les semences locales peuvent être une alternative pour diminuer le coût des importations de semences

notamment la prise en charge des frais de mariage, des soins médicaux, la construction de maisons, l'achat des biens matériels etc. Par ailleurs, le président de la chambre régionale d'agriculture de Sikasso souhaite que l'Etat aménage assez de parcelles et

œuvre pour utiliser et valoriser les semences du Mali. «Ces semences sont adaptées à nos sols et à toutes les conditions endogènes. Elles sont assez productives», explique-t-il. Il les recommande aux producteurs qui veulent coûte que coûte attendre les semences importées qui peuvent ne pas arriver à temps pour les travaux. Nos semences locales peuvent être utilisées à tout moment. A l'en croire, nos producteurs peuvent utiliser ces semences car leur taux de germination est de 80% à 90%.

391 HECTARES AFFECTÉS PAR LES INONDATIONS

Se prononçant sur les difficultés auxquelles les producteurs de Sikasso

"«Sikasso produit de la pomme de terre depuis belle lurette mais jusqu'à présent les bonnes techniques de production ne sont toujours pas maîtrisées»"

— précise Sitafa Berthé, le président de la fédération régionale des producteurs de la pomme de terre, non moins le président de la confédération nationale des producteurs du Mali.

Sanoussy Bouya Sylla

PORTRAIT

UNE VISION AMBITIEUSE POUR L'AGRICULTURE MALIENNE

● Par Maimouna SOW



Au siège de l'Assemblée permanente des chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), situé à Bozola Sanoussy Bouya Sylla nous reçoit avec une assurance communicative un jeudi après-midi. Agriculteur, éleveur professionnel et producteur de lait et de viande, cet homme d'envergure préside l'APCAM depuis 2021. Cette institution, composée d'élus et de producteurs agricoles, joue un rôle crucial en tant qu'interface entre les pouvoirs publics et la profession, avec pour mission de proposer des solutions et de signaler les dysfonctionnements.

Né en 1974 à Daloa, en Côte

d'Ivoire, Sanoussy Bouya Sylla grandit au Mali, imprégné de la tradition soninké. Fidèle à cet héritage, il abandonne ses études au niveau du baccalauréat pour partir à l'aventure, parcourant le monde à l'exception de l'Australie en quête de nouvelles opportunités. C'est à l'étranger qu'il découvre sa passion pour l'agriculture. «À mon retour au Mali, j'ai investi dans des terres et du bétail pour me lancer», confie-t-il.

Par ailleurs, son charisme et son engagement le propulsent en 2015 à la tête de la chambre régionale de Bamako, un mandat remporté dès le premier tour et occupé jusqu'en 2020.

Depuis 2021, il dirige l'APCAM, mettant à profit sa maîtrise de sept langues : français, anglais, soninké, swahili, lingala, indonésien et portugais.

UNE VISION STRUCTURÉE POUR L'AGRICULTURE

Pour Sanoussy Bouya Sylla, l'agriculture reflète l'État du Mali : un pays en crise, mais doté d'un potentiel exceptionnel. Ainsi, sa stratégie s'articule autour de quatre axes majeurs.

Tout d'abord, il propose l'attribution d'une carte professionnelle à chaque exploitation familiale. «Cet outil permettra d'identifier les acteurs, leurs activités et leurs besoins, facilitant la planification du secteur, le suivi des aides de l'État et l'accompagnement des agriculteurs», explique Sanoussy.

Ensuite, il insiste sur la mécanisation, encore insuffisante au Mali. Pour y remédier, le président de l'APCAM préconise la création de Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA).

«Un agriculteur exploitant cinq ou dix hectares n'a pas besoin d'acheter un tracteur, mais d'accéder à un service»

—précise-t-il.

Ces coopératives mettraient à disposition des équipements comme des foreuses ou des bulldozers, tout en exploitant l'eau de pluie pour rendre l'agriculture viable en saison sèche.

Par ailleurs, Sanoussy Bouya Sylla appelle à une réforme des achats publics pour garantir que 50 % des produits locaux soient acquis directement auprès des agriculteurs, sans intermédiaires. «L'État, avec l'armée, les prisons et les services publics, est le plus gros client. Cette mesure permettra aux jeunes ruraux de vivre de leur travail», a-t-il

“ AVEC SES TERRES FERTILES, SON EAU, SON SOLEIL, SA POPULATION JEUNE ET SON SAVOIR-FAIRE, LE MALI, À VOCATION AGROPASTORALE, NE PEUT PLUS SE PERMETTRE D'IMPORTER DU RIZ OU DU SUCRE APRÈS 60 ANS D'INDÉPENDANCE ”

souigné.

Cependant, le financement reste un défi majeur. «Malgré les avancées en mécanisation, transformation et conservation, sans un financement adapté, la commercialisation profitable pour les paysans est limitée», déplore-t-

il. Les agriculteurs, confrontés à des taux d'emprunt de 12 à 13 %, similaires à ceux des commerçants, peinent à se développer. Pour pallier cela, il plaide pour la création d'une banque d'investissement agricole offrant des prêts à taux bonifiés, à l'image des

modèles des pays développés, et pour l'inclusion des agriculteurs dans le Régime d'assurance maladie universelle (RAMU).

Enfin, le président de l'APCAM alerte sur l'accaparement des terres agricoles par des intérêts étrangers équipés de machines, tout en saluant les Forces Armées Maliennes (FAMA) pour avoir reconquis 90 % des territoires occupés par des groupes armés. La souveraineté alimentaire est à portée de main. , martèle Sanoussy Bouya Sylla.

Il appelle donc à mobiliser les compétences pour développer des filières agricoles performantes, convaincu que le Mali peut devenir un exportateur de denrées alimentaires.

TOGUNA AGRO INDUSTRIES

PROFIL

SEYDOU NANTOUMÉ, UN SELF MADE MAN

● Par Maïmouna SOW



Assurer la sécurité alimentaire de millions d'Africains, grâce à une agriculture compétitive, c'est la plus grande ambition de Seydou Nantoumé. Né dans le pays Dogon et fils d'un commerçant, il a rejoint son père dans le commerce d'engrais en 1989. Ils se ravitaillaient chez Makadji qui

importait toutes les qualités d'engrais au Mali. Petit à petit, Nantoumé fils s'introduira dans le circuit.

Son sens inné des affaires fut un atout qui lui ouvrira la voie pour importer des engrais en provenance de la Côte d'Ivoire et du Sénégal. Ainsi en 1994, Seydou

Nantoumé lance Toguna SARL spécialisée dans l'importation et la vente des intrants agricoles. L'ambition le poussera en 2005 à ouvrir une usine de production d'engrais d'envergure sous-régionale. Il donne le nom «Toguna» à sa société signifiant en langue dogosso, un hangar servant de tribunal où toutes les affaires sérieuses sont jugées par les sages du village. Son entreprise a grandi et compte désormais produire son engrais sur place plutôt que de l'importer à des coûts exorbitants. C'est la naissance de Toguna Agro Industries, au capital de 1,5 milliard de Fcfa.

Elle ambitionne d'accompagner tous les grands projets de l'État pour le développement de l'agriculture au Mali à savoir le Programme coton, l'Initiative riz, le Programme pomme de terre etc grâce à son réseau de distributeurs agréés qui couvre l'ensemble des régions agricoles du Mali.



 Cette opération vise à recueillir des données fiables sur les exploitations

PROFESSIONNALISATION DE L'AGRICULTURE

Le RGA comme boussole stratégique

Le Recensement général agricole (RGA), lancé en 2024, marque une étape décisive vers une agriculture plus moderne, structurée et durable au Mali

● Par Makan SISSOKO

Au Mali, l'agriculture reste majoritairement dominée par des pratiques traditionnelles : semis au hasard, mauvaise utilisation des intrants, équipements inadaptés, etc. Des tares qui se traduisent par la faiblesse des rendements et les pertes importantes. D'où l'urgence de professionnaliser le secteur, qui occupe près de 80 % de la population active. C'est dans cette optique que le Recensement général agricole (RGA) a été lancé le 13 mai 2024 à Samanko dans la Commune du Mandé. Cette opération d'envergure, jamais réalisée dans notre pays depuis des décennies, vise à recueillir des données fiables sur les exploitations, les pratiques culturelles, le niveau d'équipement, l'accès à l'eau et aux

marchés.

Mené sous la coordination de la Cellule de planification et de statistique du secteur développement rural (CPS-SDR), ce recensement couvre l'agriculture, l'élevage et la pêche. Selon le directeur de cette cellule, Balla Keïta, le RGA est plus qu'un simple recensement, c'est un « véritable outil stratégique pour concevoir des programmes adaptés, améliorer la productivité et soutenir les exploitants ».

L'initiative de moderniser le secteur est saluée par les acteurs du monde rural. Amidou Kouyaté, producteur de riz à l'Office du Niger, estime que la modernisation est incontournable. « L'agriculture nécessite des compétences et des moyens. Beaucoup

de petits producteurs ne maîtrisent pas les outils modernes, faute de formation », dit-il. Il plaide pour une professionnalisation à travers des formations techniques, un meilleur accès au crédit et un accompagnement ciblé. Distinguer les vrais professionnels des saisonniers reste un autre enjeu dans le secteur. Selon Sanoussi Bouya Sylla, président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture du Mali (Apcam), beaucoup se disent agriculteurs mais ne travaillent que pendant l'hivernage. « Ce ne sont pas des professionnels », clarifie-t-il. Et face à la situation, l'Apcam milite pour l'enregistrement et la géolocalisation des exploitations, accompagnés de la délivrance de cartes professionnelles. Cela permettrait, selon lui, de mieux distribuer les intrants, d'identifier les bénéficiaires réels des aides, et de planifier plus efficacement les campagnes agricoles. « C'est une bonne chose, si on réussit à ►

► créer un secteur agricole professionnel et productif en transformant nos agriculteurs en entrepreneurs agricoles. C'est seulement avec des professionnels qu'on arrivera à établir un plan de campagne en expliquant les besoins de consommation du pays dans chaque filière », soutient le président de l'Apcam qui appelle à soutenir une agriculture active toute l'année, structurée autour d'exploitants formés, immatriculés et équipés pour assurer l'autosuffisance alimentaire du pays. Parlant des difficultés du monde rural, Sanoussi Bouya Sylla souligne, entre autres, le besoin de financement adéquat, d'équipements et de formation aux nouvelles technologies agricoles.

DES RÉSULTATS ATTENDUS DÈS 2026

Le RGA permettra de mieux cerner ces besoins des producteurs et d'adapter les politiques agricoles. En effet, affirme le directeur de la CPS-SDR, « l'opération couvre tous les villages et exploitations, pour recenser les patrimoines agricoles notamment, les terres, les équipements et la production ». À ce jour, plus de

“ UNE FOIS LE SECTEUR DIGITALISÉ, LES INTERVENTIONS SERONT PLUS JUSTES, PLUS COHÉRENTES ET PLUS UTILES ”

soutient Balla Keïta.

816.000 exploitations ont été recensées, soit déjà plus que lors du dernier recensement de 2004. Le taux de couverture avoisine 60 %, et les résultats définitifs sont attendus d'ici la fin de l'année.

Les données permettront de catégoriser les exploitations (petites, grandes, vulnérables) et d'ajuster les politiques publiques en conséquence. L'objectif, insiste Balla Keïta, est de disposer d'un répertoire numérique, fiable et unique, pour garantir la traçabilité, la transparence et l'efficacité des interventions. Il ajoute que le RGA est également un levier pour améliorer la gouvernance, en ce sens qu'il permettra

de passer de projets isolés à des programmes structurants, mieux coordonnés et plus équitables dans leur déploiement. Aussi, la digitalisation du secteur offrira une vision claire des exploitants, de leurs équipements et de leurs capacités, facilitant les projections et la planification des besoins. En parallèle, le directeur de la CPS-SDR note la montée en puissance d'une nouvelle génération d'exploitants plus entrepreneurs perçue comme un signe encourageant. Ceux-ci devront, selon lui, s'intégrer rapidement à cette dynamique de professionnalisation. Le RGA ouvre ainsi la voie à un nouveau système agricole basé sur la connaissance fine des exploitations, des besoins en formation, et des potentiels de production par région. À terme, les données issues de ce recensement permettront de réviser le Plan national d'investissement agricole et d'accompagner les entreprises agricoles de manière plus efficace. Avec le RGA, le Mali pose les bases d'une agriculture moderne, structurée et résiliente. Un levier stratégique pour transformer durablement le monde rural.

LA CMDT A LA CROISEE DES CHEMINS

La Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT) pour rappel est une société d'économie mixte créée en 1974 ou l'Etat du Mali détient aujourd'hui 99,49 % de son capital et Géo coton 0,51%. Elle est certifiée depuis 2019 à l'ISO9001V2015. La zone CMDT s'étend sur une superficie de **134 518 km²** répartie sur 7 Régions Administratives du Mali à savoir : Kita, Dioïla, Bougouni, Sikasso, Koutiala, San et Ségou. Sur la base des relevés statistiques d'octobre 2024, la zone CMDT couvre **46 cercles, 239 communes** ; la CMDT encadre et soutient **3366 villages Administratifs, 228235 exploitations agricoles et 5 497 102 habitants**. La contribution de la CMDT au PIB est estimée à 15%, elle assure l'autosuffisance alimentaire dans sa zone à hauteur d'au moins 300kg/habitant contre une norme nationale de 214kg/habitant et 250kg/habitant pour la FAO. Elle emploie plus de 2000 travailleurs permanents et plus de **3200** saisonniers.



Les principaux résultats engrangés les trois dernières campagnes au Mali et dans les huit pays du Programme Régional de la Production Intégrée du Coton en Afrique PR-PICA sont présentés dans le tableau ci-dessous :

PAYS DE LA ZONE PR-PICA	Campagne 2022/2023		Campagne 2023/2024		Campagne 2024/2025	
	PRODUCTION (T)	RENDEMENT (KG/HA)	PRODUCTION (T)	RENDEMENT (KG/HA)	PRODUCTION (T)	RENDEMENT (KG/HA)
BENIN	588 105	1026	600 063	1 180	631 246	1 179
CAMEROUN	3 144 57	1 357	3 940 90	1 631	2 90 000	1 266
CÔTE D'IVOIRE	236 150	575	347 371	885	351 764	985
BURKINA	404 743	655	387 279	838	283 622	819
MALI	389 750	654	582 562	821	656 751	1 054
TCHAD	101 751	459	111 262	574	65 792	482
SÉNÉGAL	13 130	755	12 991	841	15 558	1 263
TOGO	46 549	705	65 792	574	65 000	858

La campagne 2022/2023 a été marquée par la chute drastique de la production dans tous les pays PR-PICA à cause l'invasion des Jassides. Grâce aux efforts de l'Etat, des Producteurs et les Responsables de la CMDT, le Mali est dans une dynamique positive depuis deux campagnes et reste le leader dans la sous-région en 2025 avec une production de 656 751T. Malgré ce résultat encourageant, ce fleuron de l'économie malienne (CMDT) se trouve à la croisée des chemins, entre la crise financière et la chute des cours du coton

sur le marché international d'une part et d'autre part la nécessité de poursuivre la dynamique de relance. Pour résoudre cette équation difficile, plusieurs pistes sont à explorer : la mobilisation de l'encadrement pour un suivi rapproché des producteurs afin d'améliorer la productivité et la qualité, la poursuite du soutien de l'Etat à la filière mais aussi faire de la transformation locale de la fibre de coton la priorité des priorités afin d'amorcer la stabilité économique tant recherchée. Aussi, l'amélioration de la collaboration

avec les producteurs et leur approvisionnement en intrants agricoles de qualité et à temps constituent un préalable pour l'atteinte des objectifs. La CMDT à travers le nouveau PDG, salue les efforts de tous les acteurs et reste engagé aux côtés des plus hautes autorités pour redorer le blason de la CMDT.



SUBVENTION DES ENGRAIS

17,6 MILLIARDS DE FCFA POUR STIMULER LA CAMPAGNE AGRICOLE

Plus de 23.000 tonnes d'engrais minéraux sont déjà positionnées sur le terrain. Les objectifs de production sont de 11,6 millions de tonnes de céréales et 682.000 tonnes de coton graine

● Par Makan SISSOKO

À Dioro, dans la Région de Ségou Amidou Kouyaté scrute l'horizon avec inquiétude. Le ciel promet un hivernage bien arrosé, mais lui attend avec une grande angoisse les sacs d'engrais promis. «Pour un hectare, il me faut au moins quatre sacs d'engrais, mais je n'en ai reçu qu'un seul. Le reste, je l'achète au prix fort. Pendant que certains producteurs peinent à se procurer ces substances minérales, d'autres en profitent pleinement. Les besoins sont exprimés, mais les engrais ne sont toujours pas disponibles dans notre zone», confie-t-il, résigné.

Comme des milliers d'autres exploitants agricoles à travers le pays, Amidou fonde beaucoup d'espoir sur la subvention des engrais annoncée par les autorités. À l'issue du Conseil supérieur de l'Agriculture qui marque le lancement officiel des activités de la campagne agricole, le chef de l'État, le Général d'armée Assimi Goïta, a annoncé une enveloppe de 17,6 milliards de Fcfa pour subventionner les engrais en vue de soutenir la campagne agricole. D'autres mesures ont été annoncées comme le prix du premier choix du coton fixé à 300 Fcfa le kilogramme, le sac de 50 kilogrammes d'engrais minéraux à 14.000 Fcfa, les engrais organiques à 3000 Fcfa le sac, la semence de maïs hybride à 1500 Fcfa le kilo et l'Ovalis, un biostimulant, à 17.500 Fcfa le kilo.

Déjà, le directeur national de l'Agriculture rassure que les préparatifs vont bon train pour assurer la disponibilité des intrants, notamment les engrais, en vue d'atteindre les objectifs de production de plus de 11,6 millions de tonnes de céréales et 682.000 tonnes de coton graine cette année.

Même si Amidou Kouyaté salue cette

initiative gouvernementale, il dénonce le processus de répartition. «Il y a trop de malversations autour de la gestion des engrais subventionnés», déclare-t-il sans ambages. Il suggère d'ouvrir le transport des engrais à tous les opérateurs économiques pour améliorer l'accès.

Dans la zone cotonnière de M'Pèssoba (Région de Koutiala), plusieurs producteurs partagent le même constat. Lassina M'pè Dembélé, un exploitant agricole, déplore le manque de semences et l'absence d'engrais. Il prévoit de réduire sa superficie de cultures de 8 à 4 hectares cette année.

“LA CAMPAGNE PRÉCÉDENTE A ÉTÉ MOINS RENTABLE. CETTE ANNÉE, NOUS AVONS REÇU UN SEUL SAC DE SEMENCE PAR HECTARE AU LIEU DE DEUX. POUR LES ENGRAIS, NOUS N'AVONS ENCORE RIEN VU. CELA IMPACTERA NÉGATIVEMENT LE DÉMARRAGE DES ACTIVITÉS AGRICOLES”

– Déploire le producteur

UN SUIVI RIGOREUX ET DIGITALISÉ

En revanche, dans le village de Gouantiesso, Tahirou Dembélé, président d'une coopérative, affirme avoir reçu l'ensemble des intrants commandés, bien qu'il déplore lui aussi le retard dans le paiement de l'argent du coton de la campagne précédente. «Beaucoup de producteurs hésitent à s'engager dans la culture du coton tant qu'ils n'ont pas reçu leur argent», explique-t-il.

Malgré ces couacs, le directeur national de l'Agriculture, Souleymane Yacouba, se veut rassurant. «Nous avons pris toutes les dispositions nécessaires pour démarrer la campagne dans de bonnes conditions», confirme-t-il. Parmi les mesures, il cite la subvention des intrants agricoles, notamment les engrais minéraux et organiques, ainsi que certaines semences comme le maïs hybride.

Selon Souleymane Yacouba, les évaluations sont en cours pour déterminer la quantité totale d'engrais à acquérir pour la campagne. Le budget global mobilisé atteint 17,6 milliards Fcfa, couvrant les engrais minéraux, organiques, les biostimulants comme l'Ovalis, ainsi que les semences de maïs hybride. Les cultures ciblées par la subvention sont le riz, le maïs, le blé, le mil et le sorgho, notamment en microdose.

Cette année, plus de 23.000 tonnes d'engrais minéraux ont déjà été positionnées grâce à divers projets, dont le Projet de développement de la productivité et de la diversification



Le sac de 50 kilogrammes d'engrais minéraux est vendu à 14.000 Fcfa

► agricole dans les zones arides et semi-arides du Mali (Pdzam). «Ces engrais sont en cours de distribution. Le ministère de l'Agriculture a demandé aux gouverneurs de s'impliquer pour la mise en place de commissions de réception et de distribution des intrants subventionnés», précise-t-il.

“ Nous disposons d'un mécanisme interministériel, encadré par une convention entre le ministère de l'Agriculture et celui de l'Économie et des Finances, pour renforcer la gouvernance et l'efficacité du dispositif ”

détaille Souleymane Yacouba

Ces commissions, présentes dans chaque commune, sont généralement présidées par les Chambres locales d'agriculture, avec la participation des mairies et autres structures impliquées. Les agents d'agriculture assurent le secrétariat et la réception des intrants sur la base de listes préétablies par les acteurs locaux. «Les quantités sont distribuées selon les besoins exprimés par les exploitants agricoles identifiés sur le terrain», ajoute le directeur national.

Un système de suivi régulier quotidien et hebdomadaire est mis en place pour garantir la traçabilité des engrais jusqu'aux bénéficiaires.

La digitalisation est au cœur du système. Des ONG partenaires suivent les opérations via un logiciel de suivi en

temps réel. «Dès qu'un producteur reçoit son engrais, il est enregistré avec une photo et la quantité reçue. Cela permet d'identifier la zone de production et de suivre la distribution avec précision», précise-t-il. Par ailleurs, le Recensement général de l'agriculture (RGA) en cours permettra d'affiner les listes de bénéficiaires et de lutter contre les détournements. «Avec ces données, nous pouvons savoir exactement à qui l'engrais a été remis et où il a été



utilisé», indique le directeur national de l'agriculture.

ANTICIPATION POUR ÉVITER LES RETARDS

Concernant l'avancée de la campagne, Souleymane Yacouba affirme

que la saison s'installe progressivement. «Certaines zones agro-écologiques, comme Sikasso, démarrent plus tôt que d'autres. Pour le moment, on ne peut pas parler de retard. Les préparatifs des champs et les semis commencent généralement entre fin mai et courant juin», soutient-il.

Il rassure enfin que toutes les actions ont été anticipées cette année pour éviter les retards observés par le passé. «Les engrais permettent d'améliorer la fertilité des sols. C'est un facteur essentiel pour améliorer les rendements agricoles», précise le directeur national de l'Agriculture.

Pour le président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture du Mali (APCAM), le mécanisme actuel de subvention des engrais mérite d'être revu en profondeur. Sanoussi Bouya Sylla rame à contre courant des efforts du département en charge de l'Agriculture. Il estime que la forme actuelle, héritée de l'initiative riz en 2008, ne correspond plus aux besoins des producteurs. Il propose ainsi que les fonds alloués à la subvention soient plutôt placés dans des banques, permettant aux agriculteurs d'y accéder sous forme de crédits à taux réduits. Ce modèle offrirait, selon lui, plus de flexibilité et de durabilité.

Le président de l'APCAM souligne également que le soutien à l'agriculture ne devrait pas se limiter aux seuls engrais. Il plaide pour une diversification de l'appui, en incluant par exemple la mise en place de forages ou encore l'accompagnement de la production en saison sèche. ▣

Les femmes occupent une place très importante dans les travaux champêtres



SYSTÈME DE RIZICULTURE INTENSIF

Le jackpot des producteurs

La méthode agricole se révèle être une solution stratégique pour l'augmentation de la production rizicole

● Par Aminata Dindi SISSOKO | Amap-Ségou

Aliment de base incontournable, notamment en milieu urbain, le riz occupe une place prépondérante dans le régime alimentaire des Maliens. Il contribue à hauteur de 31% à la production nationale de céréales et représente 5% du produit intérieur brut (PIB) du pays. Le Mali se positionne d'ailleurs parmi les principaux producteurs de riz en Afrique.

Pour la campagne 2023-2024, la production nationale est estimée à 3.024.000 tonnes, en légère progression par rapport aux 2.900.000 tonnes de la campagne précédente. Toutefois, en dépit de ce potentiel important et des efforts déployés, soutenus par l'engagement manifeste des autorités, le pays continue d'importer une part significative de riz destiné à la consommation intérieure. Cette situation accentue le déséquilibre chronique de la balance commerciale.

Face à cette dépendance préoccupante, le Système de riziculture intensif (SRI) se présente comme une alternative prometteuse. Cette approche innovante permettrait non seulement d'accroître les rendements du riz

localement produit, mais également de réduire la dépendance aux importations.

Conçu à Madagascar dans les années 1980, le SRI vise à améliorer la productivité par des changements dans les pratiques culturales plutôt que par une augmentation des intrants. Il repose notamment sur le repiquage de jeunes plants âgés de 8 à 10 jours, plantés individuellement avec un espacement large, une gestion parcimonieuse de l'eau, une aération régulière du sol par le désherbage mécanique et l'utilisation d'engrais organiques.

Introduit au Mali en 2007 dans la région de Tombouctou par l'ONG Africare, le SRI a, par la suite, été étendu aux Régions de Gao, Mopti (dans les périmètres en maîtrise totale de l'eau), Sikasso (en zone pluviale), Ségou et Kayes. Cependant, malgré ses multiples bénéfices économiques, sociaux, environnementaux les superficies cultivées selon cette méthode représentent à peine 2% des superficies rizicoles emblavées à l'échelle nationale, dans le cadre du Programme national de mise à l'échelle du SRI (PN-SRI), selon les statistiques présentées par le Mali lors

du Forum régional sur la transformation des systèmes agricoles vers des modèles durables.

Dans la Région de Ségou, l'Office du Niger (ON) présente un potentiel important pour le SRI. Depuis 2017, cette méthode agricole est testée dans les sept zones de production de l'ON. D'année en année, l'Office est en train de multiplier les initiatives en vue d'une adoption à grande échelle. Auguste Drago, directeur de l'appui au monde rural de l'ON, indique que pour la campagne 2024-2025, 163 parcelles de démonstration ou champs écoles ont été mises en place, couvrant une superficie totale de 163 hectares.

Au sein de ces parcelles, 2.735 producteurs ont été formés aux techniques du SRI, dont 1.500 l'ont effectivement adopté, soit un taux d'adoption de 55%. Un chiffre significatif, que le directeur attribue à l'enthousiasme croissant des producteurs, stimulé par des campagnes de sensibilisation, des formations ciblées, l'implication des radios de proximité, ainsi que l'efficacité des démonstrations sur le terrain.

TAUX D'ADOPTION FAIBLE

Pour la campagne 2025-2026, l'ON prévoit de poursuivre ses efforts avec 137 nouvelles parcelles de démonstration, sur une superficie prévue de 229,15 hectares. L'objectif est de former 3.170 producteurs supplémentaires au SRI.

L'Office Riz Ségou (ORS), dont l'expertise en matière de riziculture n'est plus à démontrer, expérimente le SRI depuis 2014. Cette méthode a connu un essor notable à partir de 2018 grâce au Projet Centre d'Innovations Vertes (CIV-GIZ), soutenu par la coopération allemande. De 2018 à 2025, le nombre total de producteurs ayant bénéficié de cette approche s'élève à 5.607, pour une superficie totale d'adoption atteignant 3.760,75 hectares. Par ailleurs, 176 Champs Écoles Paysans (CEP) ont été mis en place dans le cadre de cette initiative.

Selon le directeur de l'ORS, Amedé Kamaté le taux actuel d'adoption du SRI avoisine les 10%. Il affirme que l'Office Riz de Ségou demeure résolument engagé à poursuivre les actions de sensibilisation auprès des acteurs du secteur, dans le but de favoriser une adoption à grande échelle au cours des dix prochaines années. Pour la

- campagne agricole 2025-2026, une superficie de 1.100 hectares est prévue pour la mise en œuvre du SRI, tandis que 1.200 hectares sont planifiés pour la campagne suivante, en 2026-2027.

Pour sa part, la cheffe de division conseil et vulgarisation agricole auprès de la directrice régionale de l'agriculture de Ségou, Dao Rokia Coulibaly rappelle que le SRI constitue l'un des axes majeurs de la stratégie de vulgarisation agricole actuelle. «La Direction nationale de l'agriculture souhaite faire un programme d'envergure, accessible à l'ensemble des producteurs. Une étude environnementale et sociale a d'ailleurs été réalisée à cet effet», a-t-elle précisé tout en soulignant que les efforts se poursuivent.

Toutefois le taux d'adoption du SRI demeure relativement faible. Les acteurs attribuent cette situation à plusieurs difficultés notamment l'insuffisance de financement de l'Etat, les défis liés à la recherche, le manque d'équipements adaptés aux différentes étapes de la culture, l'absence de formation continue, la faible disponibilité tant en quantité qu'en qualité de fumure organique ainsi que le déficit en personnel et en moyens opérationnels au sein des structures d'encadrement. A cela s'ajoutent un déficit de sensibilisation et de communication ainsi que la pénibilité du travail notamment les opérations de repiquage qui requièrent une grande minutie.

MÉCANISATION ADAPTÉE

Malgré ces nombreux défis certaines productrices et producteurs s'illustrent par leur engagement en faveur de la méthode culturale. C'est le cas de Moussokoro Dembélé productrice de riz dans la zone de Molodo. Elle expérimente la méthode depuis 6 ans. «Depuis que j'ai adopté cette méthode de culture de riz, je ne suis plus revenue en arrière. Car elle est extrêmement rentable. J'ai commencé avec 0,20 hectare, aujourd'hui je suis à 1,20 hectare» confie-t-elle.

Elle souligne que le SRI présente de multiples avantages tant en termes de rendement que d'économie d'eau et de

semences. «Les rendements sont très élevés. Depuis mes débuts, je n'ai jamais connu d'échec. La qualité du riz est telle que mes clients réservent leurs commandes avant même la récolte,» affirme-t-elle avec fierté.

Bakary Coulibaly qui pratique le SRI à M'Bewani, depuis plus d'une dizaine d'années témoigne également des bénéfices. «Certes, le travail est exigeant, mais tous les efforts fournis sont récompensés par une meilleure productivité», indique-t-il. Il exploite aujourd'hui une superficie de 7 hectares et obtient un rendement moyen de plus de 6 tonnes à l'hectare.

Pour de nombreux acteurs de la filière rizicole, la mise en œuvre à grande échelle du SRI pourrait constituer une solution majeure en faveur de la souveraineté alimentaire à laquelle aspire notre pays. Faliry Boly, président de l'interprofession riz (IFRIZ-MALI) et riziculteur à Molodo dans la zone de l'Office du Niger appelle à une appropriation résolue du SRI.

«Le SRI peut grandement contribuer au développement agricole au Mali. Il permet d'améliorer la productivité. Pour une production initiale de trois tonnes, il est possible d'ajouter près de la moitié, soit un total dépassant les cinq tonnes. Si on parvenait à appliquer le SRI sur la moitié des superficies cultivables du pays, ce serait déjà un grand pas vers l'objectif visé»

— a-t-il affirmé insistant sur la nécessité d'un appui politique fort et d'une mécanisation adaptée.

De son côté, le directeur de l'Office riz Ségou Amedé Kamaté se dit pleinement convaincu que le SRI peut jouer un rôle déterminant dans l'atteinte de la sécurité alimentaire et de la souveraineté nationale. «Le SRI a été un levier du rehaussement du rendement du riz de submersion contrôlée et de la maîtrise totale de l'eau avec l'atteinte

des résultats de 9 tonnes par hectare par certains producteurs», affirme-t-il.

RELEVER LES DÉFIS DE LA RECHERCHE

Conscient de l'enjeu le gouvernement est en train de multiplier les initiatives pour répondre au défi de l'autosuffisance alimentaire avec comme objectif une augmentation significative de la production et de la productivité rizicole. Avec l'appui de ses partenaires notamment la coopération allemande GIZ-Mali, il a lancé le programme national de mise à échelle du système de riziculture intensive en 2020. Cette ambitieuse initiative vise à porter la production nationale de riz à 5,5 millions de tonnes d'ici 2030, tout en intégrant les préoccupations majeures telles que la préservation de l'environnement et l'amélioration des revenus des exploitants agricoles.

Un forum national sur le financement durable du PN-SRI s'est tenu à Bamako en avril dernier, rassemblant l'ensemble des parties prenantes. A cette occasion le gouvernement a réaffirmé son engagement en annonçant une contribution à hauteur de 60% au financement global du programme. Le coût total du PN-SRI est estimé à 14,112 milliards de francs CFA. Un autre forum régional sur la transformation des systèmes agricoles vers des modèles durables s'est tenu du 05 au 07 mai dernier à Bamako. L'événement, axé sur le partage d'expériences, le financement et l'institutionnalisation du SRI en Afrique de l'Ouest a marqué une étape importante dans la concrétisation des ambitions nationales en matière de riziculture.

Dans le but d'assurer une mise à l'échelle du SRI dans toutes les zones de production de riz, certains experts soulignent la nécessité de mettre en place un plan de financement pour faciliter l'accès à un plus grand nombre de petits producteurs. D'autres suggèrent que l'Etat, les offices, agences et interprofessions participent au financement de la recherche rizicole pour relever les défis de la recherche.

CULTURE SOUS SERRE

UNE INNOVATION POUR AMÉLIORER LES RENDEMENTS

Pour un meilleur rendement dans le domaine de l'agriculture, la culture sous serre se présente comme une solution adaptée aux défis climatiques et sécuritaires. De nombreux spécialistes en agriculture louent les avantages de cette innovation agricole

● Par Bembablin DOUMBIA



● Cette pratique permet d'optimiser la production

En plein cœur de la Cité Unicef de Niamakoro en Commune VI du District de Bamako, au bord de la route qui longe le Parlement des Enfants, la famille Niang cultive la tomate, le concombre, la salade et le poivron sous une serre d'une superficie de 1.000 m². Couverte de plastique, cette serre est totalement automatisée avec une gestion de température assurée grâce au système de refroidissement. Dans ce jardin, on ne rentre pas avec des chaussures extérieures. Des sandales sont disposées à l'entrée, que les travailleurs et tout visiteur doivent porter. Aussi, le port des gants plastiques est obligatoire si on veut toucher aux fruits. Le superviseur de la serre de la famille Niang, Harouna Diallo explique les raisons de ces mesures : « c'est une serre où tout est géré de façon optimale, que ce soit les maladies

ou autres. Il ne faut pas que quelqu'un rentre avec des maladies dans notre serre pour toucher aux plantes sans que ses mains ne soient protégées ».

En principe, pour rentrer dans la serre, on doit même porter un habit en plastique. Chose qui n'est pas encore disponible dans le jardin de la famille Niang. « Pour le moment, on est en période de test », se justifie Harouna Diallo. Et de poursuivre : « on a la possibilité d'avoir autant d'argent sur une petite superficie que sur une grande superficie si tout est contrôlé ». Il convient de souligner que cette serre est dotée d'un système d'alimentation d'eau de goutte à goutte.

De la création du jardin en mars au 02 mai dernier, l'entreprise Niang a produit deux tonnes de concombres, selon ses responsables. « Chaque jour, on fait 25 à 35 kilogrammes de tomates cerise »,

souligne le superviseur. Il signale que la capacité de production totale de leur serre est de cinq tonnes par cycle, qui varie de trois à cinq mois.

Au moment de notre passage, l'entreprise avait un problème avec le système de refroidissement. Ce qui l'a amené à suspendre la production des salades. Cependant, ses responsables se montrent, on ne peut plus rassurants : « Si vous revenez une semaine plus tard, vous allez voir que ce problème est résolu et que les salades ont repris leur production ». La société vend un pied de salades à 400 FCFA. « Ce sont des salades spéciales différentes de celles qu'on vend au marché », explique le superviseur.

D'autres difficultés de l'entreprise sont liées à la crise énergétique et à la chaleur. « On arrive à gérer la température mais dès fois quand il y a le ►

► pic de soleil, c'est difficile », regrette le superviseur. La capacité du système de refroidissement de l'entreprise ne peut diminuer la température que de six degrés. « Si la température monte à 45 degrés, il va faire environ 40 degrés dans la serre qui doit être, en principe, à 30 degrés. En ce moment, il y a un gros brumisateuseur qu'on est obligé de faire rentrer pour faire descendre la température », déplore Harouna Diallo.

Notre équipe de reportage a approché l'Institut d'économie rurale (IER) pour comprendre le fonctionnement d'une serre. La structure n'a pas encore de données scientifiques sur cette façon de produire dans notre pays, selon ses responsables. Ils soutiennent qu'à ce jour, l'IER est en phase d'expérimentation en la matière.

Cependant, Souleymane Bagayoko, ingénieur d'agriculture et du génie rural à la Direction nationale de l'Agriculture (DNA) nous a donné quelques explications sur la question. Pour lui, la culture sous serre est un système de production de haute technologie qui permet de créer un micro climat au sein d'un espace agricole donné pour permettre la production d'une culture conformément à ses exigences. « Dans les pays développés, il fait beaucoup plus froid. Donc, on fait les cultures sous serre pour créer un climat favorable à la production de certaines spéculations comme la tomate, le poivron, etc », explique Souleymane Bagayoko. D'après lui, dans ces pays, il est pratiquement impossible de faire ces cultures qui demandent beaucoup de chaleur.

RALLONGER LE CYCLE DE RÉCOLTE

Le spécialiste en agriculture souligne qu'on cherche, à travers la production sous serre, à optimiser les intrants et à créer un micro climat. « En plein champ, il y a beaucoup de facteurs qu'on ne maîtrise pas, notamment le vent, l'ensoleillement, la teneur en CO2 à l'intérieur de l'espace. Mais sous serre, on crée ces conditions et on peut contrôler le vent parce que déjà, c'est une structure métallique qui est couverte », détaille notre interlocuteur. Selon lui, cette couverture peut se faire en fonction de nos besoins. Si nous sommes dans un endroit qui est moins

ensoleillé par exemple, on va le faire en plastique et mettre des éléments de production de lumière comme les ampoules. On va aussi essayer de chauffer l'intérieur par rapport à l'extérieur et la couverture métallique permet de maintenir cette chaleur, ajoute-t-il. Cependant, signale Souleymane Bagayoko, dans notre pays, on a beaucoup plus besoin des serres qui s'adaptent à nos conditions. Par exemple, actuellement, nous sommes dans une période où il y a beaucoup de soleil, qui n'est propice pour aucune culture, surtout celles maraichères. « Donc, on peut faire des serres pour ces cultures mais en ce moment, au lieu que la serre soit couverte par un fil plastique ou bâche en plastique, on le couvre avec des ombrières qui sont une sorte de plastique mais qui crée juste l'ombre à l'intérieur de l'espace », conseille le spécialiste en agriculture. En ce moment, ajoute-t-il, on aura un climat favorable à la production.

Souleymane Bagayoko dira aussi que les serres sont dotées de fils plastiques qu'on appelle en anglais « insect-proof » qui permettent de protéger les cultures contre l'entrée des insectes. Cependant, il prévient que cette protection ne peut être maîtrisée à 100%.

D'après notre interlocuteur, la serre permet de multiplier par trois voire quatre ou cinq, les rendements. Ce qui pourra contribuer à la sécurité alimentaire d'un pays. Il a cité l'exemple du Maroc où avec la tomate, ils sont à une production sous serre de plus de 400 tonnes à l'hectare. Alors qu'au Mali, cette production varie entre 60 et 70 tonnes à l'hectare en production plein air.

L'agent de la DNA a ajouté que la culture sous serre permet de rallonger le cycle de récolte. Pour lui, ce sont les aspects environnementaux et les facteurs qu'on ne maîtrise pas qui font que la culture de la tomate ne dure pas dans notre pays. « Si on arrive à maîtriser l'environnement à travers les serres, le système de production, la fertilisation et autres, on peut rallonger le cycle de la culture », estime le

spécialiste en agriculture, qui affirme que la production sous serre est une méthode moins pénible contrairement au plein champ. « Si vous avez besoin de 10 à 15 personnes pour faire un hectare en plein champ, peut-être sous serre, vous aurez besoin seulement de cinq personnes », fait-il remarquer. Aussi, il informe que sur une petite superficie, l'on peut faire beaucoup de choses. « J'ai l'habitude de dire aux gens qu'en installant deux à quatre hectares de serre à Bamako, la capitale ne pourra pas consommer toutes leurs récoltes. Par exemple, en une seule récolte de tomates sur 2 hectares en serre, on peut avoir 20 tonnes et cela, deux ou trois fois dans la semaine », soutient Souleymane Bagayoko.

Bien que la culture sous serre ne soit pas encore documentée au Mali, elle pourrait constituer une solution adaptative aux défis climatiques et sécuritaires du pays, à condition de surmonter les barrières économiques et techniques, selon les experts.

« Quand on prend la tomate au Mali, nous conduisons cette filière sur cinq ou six mois maximum. Alors qu'au Maroc, cette filière est conduite sur 18 mois voire deux ans. Et en Hollande, on peut le faire sur 3 ans »

— a fait savoir Souleymane Bagayoko.



Cet abri protège les cultures contre les attaques des ravageurs

MORINGA

UN TRÉSOR NATUREL AUX MULTIPLES VERTUS

Originaire d'Asie, principalement de l'Inde et du Pakistan, le moringa, une plante à fleurs et à feuilles de la famille des Moringacées, est surnommé «bassi yirini» en bamanankan, ou « l'arbre de couscous ». Réputée pour ses qualités exceptionnelles, cette plante miracle constitue une véritable pharmacopée naturelle, offrant une panoplie de bienfaits pour la santé et la nutrition

● Par Aminata SOUMAH



● Ses feuilles séchées contiennent quatre fois plus de protéines que la viande de bœuf

Le moringa se distingue par son utilisation dans les pharmacopées traditionnelles d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud. Selon le médecin traditionaliste Souleymane Dembélé, toutes ses parties feuilles, écorces, racines sont exploitées pour traiter une vaste gamme de pathologies. Une étude souligne l'impressionnante richesse nutritionnelle de ses feuilles séchées : elles contiennent quatre fois plus de protéines que la viande de bœuf, trois fois plus de potassium que la banane, deux fois plus de protéines et quatre fois plus de calcium que le lait, sept fois plus



de vitamine A que la carotte, et sept fois plus de vitamine C que l'orange. Au-delà de l'alimentation humaine, ses tiges et feuilles servent de compléments protéiques pour le bétail, renforçant son rôle clé dans la sécurité alimentaire.

Souleymane Dembélé, également pharmacien, détaille les applications thérapeutiques du moringa. Une décoction de racines, préparée en faisant bouillir 1,5 litre d'eau et consommée à raison d'un verre à thé deux à trois fois par jour sur prescription, soulage des affections aussi variées que l'insomnie, la mauvaise haleine, le



Objectifs

- Dresser un état des lieux en matière de sélection, de multiplication, de production et de distribution des semences au Mali ;
- Promouvoir l'utilisation de semences certifiées;
- Développer et renforcer la communication entre les producteurs, distributeurs et autres acteurs semenciers nationaux et internationaux;
- Initier des actions auprès des organisations et services gouvernementaux, des organisations non gouvernementales et autres organismes impliqués dans le domaine des semences, afin de faciliter la production et le commerce des semences au Mali et en Afrique ;

Missions

- Servir de cadre de concertations, d'échange d'informations et d'expériences dans le domaine de l'industrie semencière malienne et africaine.
- Représenter, défendre, développer et consolider les intérêts de l'industrie semencière malienne dans la sous-région, en Afrique et dans le monde;
- Contribuer efficacement à, l'organisation, la sensibilisation, la formation des producteurs et distributeurs semenciers afin d'améliorer la production agricole au Mali;
- Partenaires principaux: DNA, AGRA, SOIL VALUE



“Améliorer la Disponibilité et la Qualité des Semences pour les paysans et agriculteurs”

- Tous les ateliers et conférences nationales sur les semences au Mali
- Participer à toutes les étapes de lecture des textes législatifs et réglementaires harmonisés au Mali et dans l'espace sous régional;
- Membre du comité national sur les semences CONASEM
- Organisation du congrès de l'AFSTA

2010 au Mali

- Participation aux différentes éditions des bourses de semences à Sikasso depuis 2011
- Organisation des ateliers de formation des entreprises semencières
- Participation aux activités du WARO/AFSTA pour l'Afrique de l'Ouest et membre de ce comité;

Contactez nous :

- 📍 Bamako- virage cité UNICEF face à la station ORYX
- ☎ 76415773 / 76018562
- 🌐 www.assema-ml.com
- ✉ a.assema@yahoo.fr

Suivez nous :



▶ manque d'appétit, les troubles de la prostate, l'épilepsie ou le diabète. Cette préparation soutient également le tonus cardiaque, régule la tension artérielle et traite les kystes, les faiblesses sexuelles et les infections hépatiques. Pour le paludisme, une décoction combinant racines, feuilles et écorces, prise trois fois par jour, est recommandée.

Les personnes atteintes de la maladie de Parkinson peuvent bénéficier d'une décoction de tiges pour boire et se laver quotidiennement. Enfin, la poudre de racines et d'écorces apaise les maux d'estomac, tandis qu'une cuillère à café de poudre de feuilles, prise trois fois par jour, combat la diarrhée et la malnutrition infantile. Chez les seniors, cette poudre favorise la régénération cellulaire, améliore la mémoire et soulage les maux liés à l'âge, à raison d'un verre à thé par jour.

ENTRE BIENFAITS ET PRÉCAUTIONS D'USAGE

À la périphérie de Bamako, Seydou Mariko, formateur en médecine traditionnelle à Banconi

Djankinébougu, cultive le moringa avec passion. Il vante les feuilles, riches en vitamines, minéraux et protéines, qui surpassent la plupart des légumes. Incorporées en cuisine, elles favorisent la cicatrisation, purifient le sang et soutiennent la fertilité masculine et féminine. Cependant, Mariko met en garde contre une utilisation non encadrée.

Les diabétiques sous traitement risquent une hypoglycémie sévère en combinant la poudre de feuilles à des antidiabétiques, nécessitant une surveillance rigoureuse de la glycémie. Les femmes enceintes doivent éviter le moringa, dont les alcaloïdes présents dans l'huile, les graines et les racines peuvent provoquer des contractions utérines ou affecter le fœtus. Les personnes hypotendues ou sous antihypertenseurs doivent également être prudentes, car la plante peut causer vertiges ou malaises en cas de chute brutale de la tension. «Un suivi médical est indispensable», insiste Mariko, plaidant pour une approche responsable.

Les témoignages d'utilisateurs confirment l'ancrage du moringa dans le

quotidien. Oumar, un consommateur, loue les fleurs de la plante pour leur efficacité contre les problèmes oculaires, comme les yeux rouges. À Pélégana, dans la Commune de Ségou, Sarata Kodio, sexagénaire, partage son enthousiasme pour les usages multiples du moringa.

Durant l'hivernage, ses feuilles, prisées pour leur richesse nutritionnelle, enrichissent les sauces à base de patate douce ou de manioc, vendues sur les marchés locaux par les femmes. Avec nostalgie, elle évoque les souvenirs d'enfance de sauces à l'arachide, servies avec du riz, du fonio ou du couscous, des plats savoureux qui continuent de ravir les palais.

Le moringa, par sa polyvalence, s'impose comme une ressource inestimable, alliant traditions ancestrales et solutions modernes aux défis de santé et de nutrition. Toutefois, son usage exige une approche équilibrée, combinant savoir traditionnel et suivi médical. De la cuisine aux remèdes, cette plante miracle continue de nourrir corps et esprits, tout en incarnant un patrimoine vivant à préserver.

ZONES MARAICHÈRES DE SAMANKO

LE CRI DU CŒUR
DES EXPLOITANTS

● Chaque exploitant possède une surface de 0,25 ha

La pénurie d'eau représente pour eux un vrai casse-tête. Ils espèrent une intervention de l'État pour multiplier les sources d'eau et améliorer les conditions de la production maraîchère du site

● Par Amsatou Oumou TRAORÉ

Samanko, une localité située à la périphérie de Bamako dans la Commune rurale du Mandé (à 20 km au Sud de la capitale), est une zone de maraîchage par excellence. La localité dispose d'un périmètre maraîcher qui teinte le panorama. En tout cas en termes de maraîchage, les fruits semblent tenir la promesse des fleurs si l'on en juge par les exploitants des 6 communes du District de Bamako et environs qui y affluent. Ceux-ci sont regroupés au sein de la société coopérative des exploitants des parcelles aménagées du périmètre maraîcher de Samanko.

Le site réalise aujourd'hui de belles performances dans la production malgré quelques difficultés auxquelles les exploitants font face. Le visiteur est tout de suite séduit par la verdure des feuilles

de légumes et fruits qui sont arrosées à travers des forages. Sur place, il y a un incessant va-et-vient de vendeuses de légumes et fruits avec leurs paniers remplis de produits frais.

Au total, 332 maraîchers, dont 110 femmes, occupent deux grandes cours qui se font face pour un périmètre global de 100 ha. Chaque exploitant possède une surface de 0,25 ha. Il ressort du rapport final du Projet d'appui au développement des activités maraîchères périurbaines (PADAP) que c'est le décret présidentiel N° 04-136 (BIS) P-RM du 27 avril 2004 qui attribue 100 ha à Samanko aux maraîchers, déguerpis de l'espace urbain de Bamako, pour leur installation. Ce qui a véritablement enlevé une épine du pied de ces maraîchers.

Pour encore attester cette volonté

d'accompagner les maraîchers installés à Samanko, les autorités compétentes ont introduit une demande d'appui technique et financier auprès du Royaume de Belgique pour aménager le périmètre maraîcher. C'est ainsi que le «PADAP a été créé avec l'accompagnement technique et financier de la Coopération belge». Le site a pour objectif de sécuriser et de développer l'activité maraîchère, de contribuer à l'augmentation des exploitations agricoles, de favoriser la professionnalisation de la production maraîchère. Ce périmètre maraîcher pourra, à coup sûr, contribuer au développement économique de notre pays s'il est bien suivi. Au regard de la production annuelle estimée à des tonnes de produits frais. Cependant, les exploitants font face à des problèmes, notamment la hausse des prix de semences et de l'engrais bio.

Le trésorier de la coopérative des exploitants maraîchers de Samanko, Moussa Togola, indique que le site dispose de 81 châteaux d'eau (individuels et collectifs confondus). ▶

- Mais, cela reste insuffisant pour l'ensemble des maraichers. Il précisera aussi que 11 forages ont été offerts par la Coopération belge dans le cadre du projet. Le reste est l'œuvre de l'État, mais aussi des Lions club de Bamako, de l'ONG El Farouk, de la mairie de la Commune III du District de Bamako et des œuvres sociales du Président de la Transition, le Général d'armée Assimi Goita.

IMPAYÉS ACCUMULÉS

Il fournit des statistiques qui seraient tirées des différents rapports sur le terrain. Ainsi, la production annuelle porterait sur 1000 tonnes de laitue (salade), 1.200 tonnes de carottes (une plante potagère), 1.800 tonnes de navets. Mais aussi 300 tonnes de pomme de terre et autant d'oignons, ainsi que 400 tonnes de piment et 800 tonnes de choux. Ces chiffres peuvent paraître exagérés, mais l'explication est toute simple. C'est qu'il y a des fruits et légumes qui font deux, trois voire quatre cycles par an.

Le trésorier de la coopérative des exploitants a souligné que suite aux multiples délestages au moment des travaux d'installation de la haute tension, le périmètre a été confronté à une pénurie d'eau. Cette situation a impacté le paiement des redevances d'eau parce que beaucoup d'exploitants n'ont pas pu honorer leurs engagements à ce niveau. Aujourd'hui, les arriérés des factures de l'Énergie du Mali (EDM) culminent à un peu plus de 9,18 millions de Fcfa.

Sata Keïta est vice-présidente des maraichers de Samanko. La passion de cette amazone pour la terre dépasse tout entendement. Après plus de 20 ans d'expérience dans le maraichage, elle continue de cultiver tous les genres de légumes et fruits. Oignon, salade, pomme de terre, tomate, fraise, etc. Sata Keïta explique à qui veut l'entendre que le maraichage nourrit son homme parce qu'elle arrive à faire face aux dépenses de sa famille. Cependant, elle déplore la pénurie d'eau qui persiste et impacte considérablement le développement des cultures. Elle s'empresse de préciser qu'il y a souvent de l'eau pour cultiver grâce aux forages individuels de certains

exploitants. Mais à condition d'avoir une parcelle proche de ces sources d'eau et les accessoires nécessaires pour se connecter. Ces rapports de bon voisinage représentent souvent une réelle bouffée d'oxygène pour les maraichers. Mais, il est bon de préciser aussi que les exploitants, dont les parcelles ne sont pas proches d'un château d'eau ont recours aux puits. Ceux-ci tarissent quasiment tous à partir de janvier. Ces exploitants vivent la pénurie d'eau comme un réel casse-tête.

Mamoutou Coulibaly, maraicher, souligne que la zone leur a été octroyée en 2012 par l'État. Pour lui, les exploitants recevaient de l'eau normalement au démarrage grâce à l'installation d'un mini barrage. C'est



● La culture des fraises : une réalité au Mali

après une année, précisément en janvier 2013, que le manque d'eau a commencé à se faire sentir du fait d'une panne survenue au niveau des installations du barrage. C'est à partir de cette situation que les exploitants ont été branchés sur les installations de l'Énergie du Mali (EDM-SA) pour avoir de l'eau avant de voir la gestion de l'eau revenir à la Société malienne de gestion de l'eau potable (Somagep). Mais les exploitants avaient accumulé les impayés et l'EDM-SA à l'époque était contrainte de couper l'eau en 2014 pour non paiement de redevances. Ça été une période noire pour les exploitants du site.

CULTURES BIOLOGIQUES

Mamoutou Coulibaly, qui a dédié sa vie au maraichage, lance un cri de détresse à l'État afin de venir en aide pour trouver la solution à la pénurie d'eau. En outre, il rappelle aussi que de 2012 à aujourd'hui, la zone a bénéficié de deux reprises de subventions de l'État pour les engrais organiques. Pour lui, ces efforts sont louables, mais il reste encore beaucoup à faire pour régler définitivement cette pénurie d'eau.

Fatoumata Traoré une maraichère à Samanko. Elle pratique cette activité depuis très longtemps. Selon elle, les produits maraichers de Samanko sont de qualité et répondent à la norme. C'est pourquoi, explique-t-elle, beaucoup de vendeuses des légumes et des fruits de

Bamako et environnants viennent s'approvisionner à Samanko à la demande de la cliente qui préfère les cultures biologiques. Ajoutant que grâce à la qualité de leurs produits, certains projets alimentaires dans le pays ont proposé de travailler avec les maraichers de Samanko. Elle aussi évoquera la pénurie d'eau qui freine le développement de leurs activités.

Une autre maraichère prénommée Kadiatou Samaké exerce cette activité depuis plus d'une quinzaine d'années. Elle estime que les productions maraichères de Samanko pourraient permettre d'approvisionner le marché malien voire être exportées si les conditions de productions sont améliorées. Elle pense que les maraichers pourraient ainsi apporter leur pierre à la construction de l'édifice national. Et de revenir avec amertume sur la pénurie d'eau pour les exploitants du périmètre maraicher de Samanko.

Gaoussou Haidara est aussi un maraicher à Samanko où il est installé depuis très longtemps. Il déclare que la zone connaît actuellement deux problèmes principaux. Il en appelle à l'intervention de l'État pour allouer un fonds de roulement aux exploitants afin de leur permettre de bien mener leurs activités et résoudre le manque d'eau qui paralyse la culture maraichère. Il souligne aussi l'urgence de réaliser plusieurs forages au niveau du site pour donner une autre dimension au maraichage et permettre d'approvisionner Bamako et ses environs toute l'année en légumes frais et fruits de qualité. ■

DIÉMA

LA FILIÈRE GOMME A DE LA PEINE

● Par Ouka BA | Amap-Diéma



● La filière souffre du manque de structuration



Depuis des décennies, la filière gomme peine à se relever dans le Cercle de Diéma, car ne disposant d'aucune source de financement lui permettant de s'épanouir. L'Union des collecteurs et producteurs de gomme, dénommée Diéma Niéta, qui compte en son sein plusieurs associations et coopératives, évolue dans de nombreux villages et communes.

Contacté par l'AMAP, au siège de l'union, un local exigu, en banco, derrière l'ancien marché à bétail, le président de l'Union des collecteurs et producteurs de gomme, Mahamadou Konté, apporte des détails. «La Société produits Sud commande la gomme avec nous, pour alimenter l'usine implantée à Sandaré, dans la Région de Nioro. On nous envoie de l'argent qu'on place auprès de nos différents collecteurs».

«Notre partenaire nous impose son prix. Ce n'est pas à négocier. C'est à prendre ou à laisser ! C'est pourquoi, le plus souvent, on enregistre de maigres revenus», se désole Konté.

«Il existe une période déterminée pour l'extraction de la gomme. A partir de fin mai, on commence à observer une pause pour permettre aux arbres de souffler un peu, de récupérer leur énergie», ajoute-il pour expliquer le processus technique de l'extraction de la matière. «Nous travaillons dans la légalité, conformément aux textes», assure le président de l'Union des collecteurs et producteurs de gomme.

Un ancien migrant, Issa Koïta, de retour de la Libye, s'adonne à la production de la gomme. «Depuis que je suis rentré au bercail, la production de la gomme constitue ma seule activité», explique-t-il. «L'année dernière, poursuit l'homme, grâce à cette activité lucrative, j'ai acheté une importante quantité de vivres, destinés à la consommation de ma famille. Les ordonnances, les frais de scolarité de mes enfants et autres charges obligatoires, je les gère au cas par cas, sans problème. Aujourd'hui, je peux dire Alhamdoulilaye ».

Makan Traoré, collecteur, domicilié à N'Kabani Koro, rapporte que les gens de l'usine tardent souvent à envoyer des fonds pour leurs achats, si bien que l'Union est fréquemment à court de liquidités.

“LA FILIÈRE GOMME A PERMIS DE DONNER DE L'EMPLOI À PLUSIEURS JEUNES, AURAIT CONTRIBUÉ À RÉDUIRE DRASTIQUEMENT LE FLUX MIGRATOIRE.”

Mahamadou Konté, Président de l'Union des collecteurs et producteurs de gomme

DES DOLÉANCES

« Ce n'est pas tout. On parvient à s'acquitter annuellement de nos impôts et taxes. La seule difficulté majeure à laquelle notre union demeure confrontée est l'absence totale de fonds de roulement», renchérit le président.

L'Union des collecteurs et producteurs de gomme arabe a besoin d'un moyen de transport adapté pour l'acheminement de ses produits et un magasin de stockage répondant aux normes.

Le chef de poste central des Eaux et Forêts, le sergent-chef Souleymane Diaré, affirme que l'extraction de la gomme est rigoureusement et fermement contrôlée par sa structure qui procède au suivi régulier des activités des extracteurs.

Face à ces difficultés d'ordre matériel et financier, l'Union des collecteurs et producteurs de gomme sollicite, de vive voix, les autorités de la Transition, afin de venir à sa rescousse pour promouvoir davantage la filière dans le Cercle de Diéma. L'objectif en vue est de créer plus d'emplois et d'opportunités pour des milliers de jeunes qui vivent dans l'oisiveté.

Certes, des succès ont été engrangés dans ce sens pour empêcher le départ massif des bras valides vers les côtes de la mer Méditerranée, malgré tout, le bilan reste mitigé. ■

DIÉMA

L'INSÉCURITÉ PLOMBE LA FILIÈRE GOMME

● Par Boubacar COULIBALY | Amap-Nara

La Région de Nara est située dans l'Ouest du Mali dans la bande sahélo-sahélienne et par conséquent, elle est une excellence zone à forte densité de peuplement naturel d'acacias en général et d'acacias senegalensis en particulier. Ceci fait de Nara, une grande zone de production de la gomme arabique.

La cueillette de la gomme arabique y est pratiquée depuis plusieurs années. De façon traditionnelle et individuelle, elle est opérée sur les arbres qui donnent de la gomme par crésusation naturelle dans les zones de peuplement d'acacias seyal qui est le deuxième choix et d'acacias senegalensis qui est le premier choix.

Pour la bonne organisation de la filière gomme arabique dans la région de Nara, la Société "Deguessi-Vert" a organisé des communautés bénéficiaires de 2010 à 2011, en regroupements villageois et coopératives pour les former et implanter de l'acacias afin de booster l'activité de cueillette et de collecte de la gomme arabique.

Pour rappel, la Société "Deguessi-Vert" s'est engagée, depuis 2010, à réaliser 3 000 hectares de champs d'exploitation de la gomme arabique dans le village de Tindjié situé à 30 km de la ville de Nara.

Pendant ces cinq dernières années, la production de la gomme arabique a considérablement chuté en raison de l'insécurité grandissante dans la zone. «De 30 tonnes en 2020, la production est passée à 14 tonnes en 2024», selon le chef de cantonnement des Eaux et Forêts de Nara, le Capitaine Napaka Yattara.

D'après Ichaka Camara, point focal de la Société "Deguessi-Vert" de Nara, pour la commercialisation, le prix varie en fonction de la gomme, selon que c'est de la gomme dure ou la gomme friable.

Les gommages sont vendues aux acheteurs locaux ou nationaux. Les acheteurs doivent remplir les formalités auprès du service des Eaux et Forêts qui vérifie les quantités et la qualité de la gomme collectée.

Pour Mme Keita Massaoudé Soucko qui est la présidente de la Coopérative "Nieta" du village de Tindjié, la production de la gomme leur apportait beaucoup d'argent et leur a permis de réaliser un forage d'eau qui a réduit la corvée d'eau des villageois qui faisaient de la queue leu leu devant un seul puits pour se ravitailler en eau. Selon toujours elle, ces dernières années, elle n'arrive plus à faire de la collecte pour cause d'insécurité.

D'après elle, la production de la gomme arabique est confrontée à d'énormes difficultés dans la Région de Nara. Il s'agit, entre autres, de l'insécurité, l'absence de filière motrice pour mobiliser les paysans à s'engager pour la collecte et le non accompagnement des producteurs et collecteurs privés.

Pour relever tous ces défis, le secteur a besoin de la réorganisation de la filière centrale de la gomme arabique de Nara, la motivation des paysans pour la cueillette et l'accompagnement des collecteurs et producteurs privés par l'État. ▣

● Un stock prêt à l'expédition



LE NEEM

L'arbre aux mille vertus

Présent devant les concessions et aux abords des routes, le neem ou « Mali yirini » en bambara est bien plus qu'un arbre. Résistant, médicinal, protecteur et nourricier, ce géant à feuilles dentées est vénéré pour ses usages multiples

● Par Anta CISSÉ

● Originaire d'Inde, cet arbre est utilisé dans la pharmacopée traditionnelle



Originaire du sous-continent indien, l'*Azadirachta indica* s'est parfaitement acclimaté aux zones arides et semi-arides du Sahel. Sa silhouette familière et son odeur caractéristique sont synonymes de soins naturels, d'agriculture durable et de remèdes de grand-mère. Ba Coumba, vendeuse de médicaments traditionnels au marché de Djicoroni, confie que chaque partie du neem est utile. « Nous utilisons les feuilles séchées en infusion contre la fièvre et les douleurs d'estomac, l'huile contre les démangeaisons et les boutons, et l'écorce pour les bains thérapeutiques », explique-t-elle. La décoction de feuilles amères est couramment administrée pour nettoyer l'organisme, surtout lors des changements de saison. Pour les enfants atteints de paludisme, des bains tièdes à base de feuilles de neem sont souvent recommandés avant même de se rendre au centre de santé.

La dermatologue Aminata Diallo confirme que l'usage de l'huile de neem est très efficace sur les peaux grasses et acnéiques. Elle conseille souvent un mélange d'huile de neem, d'aloë vera et de karité pour soulager les eczêmas et les rougeurs. Enseignant à la retraite, Amadou Bagayoko consacre son temps à son champ improvisé de haricot et d'arachide aménagé devant sa maison. Mali Yirini est, à son avis, un allié du cultivateur. « J'ai grandi en voyant mon grand-père et mon père se servir des feuilles de neem en pulvérisation naturelle, car les produits chimiques étaient coûteux pour notre bourse », se souvient-il. Et d'expliquer que pour avoir ce produit, il faut piler les feuilles, les laisser macérer dans de l'eau pendant 24

heures et pulvériser la culture avec ce liquide. « Les pucerons, chenilles et autres ravageurs fuient », assure-t-il.

« Je transforme le neem en savon, en huile et en pesticide depuis 2022 », dira le directeur de l'entreprise Unvers Intrans Bio (UIB), Tieman Sangaré de Pélangana à Ségou. Le savon et l'huile sont achetés par les tradithérapeutes qui les utilisent pour traiter les imperfections de la peau, l'eczéma et d'autres maladies corporelles, ainsi que les infections vaginales. L'huile est également transformée en pesticide artisanal, utilisée par les agriculteurs pour protéger leurs cultures. Le directeur de UIB assure qu'elle est aussi employée en traitement vétérinaire. Ceux qui élèvent des poules en pulvérisent dans les poulaillers pour éloigner les insectes qui se posent sur les cases, afin de protéger les poussins. Les propriétaires de chevaux en appliquent aussi sur leurs animaux, car cela empêche les mouches de se poser sur eux.

Pour le tradipraticien Moussa Konaté, l'utilisation du neem nécessite des précautions. Il indique qu'à forte dose, l'huile de neem peut devenir toxique, surtout pour les femmes enceintes. Les infusions de feuilles doivent être aussi utilisées modérément. Les jeunes enfants et les personnes sensibles doivent éviter les applications concentrées, notamment sur les muqueuses. Selon l'agent des eaux et forêts Adama Diallo, l'atout écologique du neem est souvent sous-estimé. Allusion est faite à sa remarquable capacité à fixer le carbone atmosphérique. À travers son feuillage dense et sa croissance rapide, il capte le

dioxyde de carbone (CO₂), principal gaz à effet de serre, et contribue ainsi à la régulation du climat local et global.

« C'est une arme naturelle précieuse dans la lutte contre le réchauffement climatique, notamment dans les zones sahéliennes particulièrement vulnérables »

Affirme l'agent des eaux et forêts.

L'impact du neem ne s'arrête pas là. Il joue également un rôle essentiel dans la lutte contre la désertification, phénomène aggravé par la déforestation, la surexploitation des sols et les faibles précipitations. En effet, résistant à la sécheresse, cet arbre pousse dans des sols pauvres, nécessite très peu d'eau pour survivre, et sa capacité à s'adapter à des conditions extrêmes en fait un choix stratégique pour reverdir les zones dégradées.

Toujours selon le spécialiste, le système racinaire du neem contribue à stabiliser les sols, à prévenir l'érosion et à améliorer leur structure. En se décomposant, ses feuilles enrichissent naturellement la terre, favorisant une régénération organique sans intrants chimiques. Ces feuilles, riches en nutriments, sont souvent collectées dans les villages du Sahel pour être transformées en compost naturel, un engrais local et biologique utilisé dans les champs. ▣

PASTORALISME

DES AVANCÉES STRUCTURANTES AU CŒUR DU PRAPS-2 MALI



Le PRAPS 2 a aménagé des espaces pastoraux avec des abreuvoirs pour animaux

Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel – Phase 2 (PRAPS-2) a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 30 mars 2021, pour une durée de six ans (2022–2027).

Cette deuxième phase s'inscrit dans la continuité des acquis et résultats positifs enregistrés lors de la phase 1. Elle représente également une mise en œuvre opérationnelle de la Déclaration de Nouakchott sur le pastoralisme, adoptée le 29 octobre 2013, qui appelle à sécuriser les moyens de subsistance et les systèmes de production des populations pastorales, tout en augmentant d'au moins 30 % le produit brut des activités d'élevage dans les six pays concernés, sur un horizon de cinq à dix ans. Au Mali, le projet intervient dans toutes les régions et est placé sous la tutelle du Ministère de l'Élevage et de la Pêche.

L'objectif de Développement du PRAPS-2 est de renforcer la résilience des pasteurs et agropasteurs dans certaines zones ciblées de la région du Sahel.

LE PROJET S'ARTICULE AUTOUR DE CINQ COMPOSANTES MAJEURES :

- 1. Amélioration de la santé animale et du contrôle des médicaments vétérinaires ;
- 2. Gestion durable des paysages et amélioration de la gouvernance ;
- 3. Renforcement des chaînes de valeur du bétail ;
- 4. Promotion de l'inclusion sociale et économique des femmes et des jeunes ;
- 5. Coordination du projet, renforcement institutionnel, prévention et réponse aux crises.

La mise en œuvre du projet repose sur un cadre de collaboration formel entre les services techniques spécialisés, les structures publiques et parapubliques, les ONG, ainsi que les organisations professionnelles de pasteurs et agropasteurs.

Le financement alloué au PRAPS-2 Mali s'élève à 35,658 milliards de francs CFA, pour un objectif de 5 350 000 bénéficiaires directs, dont au moins 30 %

de femmes.

DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

En cette fin du premier semestre 2025, le PRAPS-2 Mali est dans sa quatrième année d'exécution. Une revue à mi-parcours a été organisée et s'est étalée de janvier à mai 2025. Cette évaluation a reconnu des progrès significatifs au compte du projet, et a recommandé de maintenir les efforts pour consolider les acquis, relever les défis du développement de l'élevage et garantir la durabilité des interventions en faveur du pastoralisme.





Le PRAPS 2 a réalisé beaucoup d'infrastructures pour une meilleure exploitation pastorale

- ▶ Parmi les principales avancées par composante, on peut citer :

1. Santé animale et infrastructures vétérinaires

- ▶ Renforcement de la protection sanitaire du cheptel à travers la mise en œuvre des plans nationaux de lutte contre la Peste des Petits Ruminants PPR et la Péri Pneumonie Contagieuse Bovine PPCB, avec un taux de couverture vaccinale contre la PPCB atteignant 71,34 % et plus de 5,38 millions en fin 2024.

- ▶ Octroi de bourses à 31 étudiants pour la formation en médecine vétérinaire à l'EISMV de Dakar, et de 06 cadres en Master épidémiologie et santé publique vétérinaire.

- ▶ Formation continue de 130 agents vétérinaires, 185 auxiliaires et six agents de laboratoire.

- ▶ Réception provisoire des travaux de 44 parcs de vaccination, 34 postes vétérinaires, 7 secteurs vétérinaires et 02 magasins de consommables vétérinaires à Bamako et Gao.

2. Gestion durable des ressources pastorales

- ▶ Élaboration de dix plans communaux de gestion des ressources pastorales couvrant 996,02 hectares ;

- ▶ Mise en place de 154 commissions foncières COFO communales dont 54 COFO villageoises ; Six cadres de concertation nationaux ; Trois cadres transfrontaliers, et 30 conventions locales dans huit régions ;

- ▶ Création de 152 organes du Comité national de transhumance (CONAT) ;

- ▶ Soutien à la relecture de la Charte pastorale et à la Stratégie nationale d'hydraulique pastorale ;

- ▶ Mise en service de 34 points d'eau pastoraux et production de 1675,75 tonnes de matière sèche de fourrage.

3. Renforcement des chaînes de valeur du bétail

- ▶ Construction / réhabilitation de 10 marchés à bétail pour sécuriser les transactions et améliorer les prix pour les éleveurs ;

- ▶ Construction/réhabilitation de 10 aires d'abattage et de 10 étals de boucherie ;

- ▶ Sélection de 1552 bénéficiaires dont 24% de femmes pour le financement de sous-projets innovants dans les filières pastorales.

4. Inclusion sociale et autonomisation

- ▶ Formation technique et professionnelle de 540 personnes, dont

68% de femmes ;

- ▶ Accès à l'état civil ou enregistrement au registre social unifié pour 6 611 pasteurs et agropasteurs ;

- ▶ Subventions accordées à 1 140 bénéficiaires, dont 80% de femmes, pour soutenir des activités économiques diversifiées.

5. Renforcement institutionnel et gouvernance

- ▶ Formation de 125 cadres techniques en pastoralisme dont 11% de femmes ;

- ▶ Mise en place de comités de gestion des infrastructures pastorales, dont 60% disposent d'au moins 15 % de femmes participantes activement aux activités ;

- ▶ 609 589 personnes ont bénéficié d'actifs ou de services agricoles grâce au projet ;

- ▶ Renforcement des capacités de 680 membres des commissions locales d'alerte précoce, dont 28% de femmes ;

- ▶ Élaboration de 20 plans de contingence communaux ;

- ▶ Construction de 29 magasins d'aliments bétail.

PRISE EN COMPTE DES SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES,





Pour atteindre les résultats escomptés d'ici à la clôture du projet en décembre 2027, le PRAPS-2 Mali entend renforcer et accélérer la mise en œuvre des interventions prioritaires. Parmi les actions prévues figurent :

- L'augmentation significative du nombre de petits ruminants vaccinés et marqués contre la PPR, afin d'éradiquer cette maladie d'ici l'horizon 2030 ;
- La finalisation et la réception des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures clés, notamment les parcs de vaccination, unités vétérinaires, marchés à bétail et points d'eau pastoraux ;
- Le financement des sous-projets innovants restants dans les filières pastorales, pour promouvoir l'entrepreneuriat local et améliorer les revenus des éleveurs ;
- L'institutionnalisation des approches transversales telles, la gouvernance inclusive et la prise en compte systématique du genre dans toutes les composantes du projet.
- Ces efforts visent non seulement à renforcer la résilience des systèmes pastoraux, mais également à consolider les acquis pour assurer leur durabilité après la fin du projet.

Ancrage régional : une dynamique concertée entre six pays du Sahel

Le PRAPS-2 est mis en œuvre dans six pays sahéliens : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad. Il s'inscrit dans une vision commune portée par la Déclaration de Nouakchott et bénéficie de la coordination régionale du Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS). □

► SOCIALES, DU GENRE ET DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE VBG

Le PRAPS-2 Mali a conduit 216 screening environnementaux et sociaux (99 NIES et 117 PES), en collaboration avec la Direction Nationale de l'Assainissement du Contrôle des Pollutions et des Nuisances DNACPN. Tous les instruments de sauvegarde requis (PEES, CGES, CPRP, PMPP, etc.) ont été élaborés et validés, avec un taux d'exécution de 100 %.

L'unité Genre et VBG du projet a accompagné toutes les composantes pour intégrer dans les activités les enjeux de genre. Une stratégie et un plan d'action ont été adoptés, avec notamment : la création d'un Comité sectoriel genre, l'installation de dix points focaux dans les structures partenaires, et l'intégration du genre dans les Plans de Travail et Budgets Annuels PTBA et les rapports d'activités. Un guide pratique sur la prise en compte du genre dans le milieu pastoral a été produit et diffusé.

COMMUNICATION POUR UNE MEILLEURE VISIBILITÉ

Le projet s'est doté d'une Stratégie de communication validée par les parties

prenantes. Celle-ci s'appuie sur une approche multicanale : site web, réseaux sociaux (Facebook, YouTube, Twitter, WhatsApp), et production de supports variés (films, rapports, brochures, guides pratiques, capsules vidéo, articles, émissions radio/télé, etc.). Cette communication vise à valoriser les résultats, renforcer la transparence et impliquer les bénéficiaires.

PERSPECTIVES À L'HORIZON 2027 : FOCUS SUR L'ACCÉLÉRATION ET LA DURABILITÉ

Des abreuvoirs sont disséminés sur les parcours pastoraux pour faciliter l'abreuvement des animaux



MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE

LA DURABILITÉ POUR CONSTRUIRE L'AVENIR



Le ministre Youba Ba (chapeau) en visite de terrain

Le Mali est un pays de l'Afrique de l'Ouest d'une superficie de 1.241.238 kilomètres carrés, dont l'économie repose essentiellement sur le secteur primaire.

Le sous-secteur de l'Élevage, de par son importance stratégique dans l'économie malienne et une très forte demande des populations en produits d'origine animale, figure en bonne place dans les actions prioritaires du Gouvernement.

L'effectif du cheptel national est estimé à 14.040.116 têtes de bovins, 24.483.548 têtes d'ovins, 33.803.900 têtes de caprins, 644.988 têtes d'équins, 1.263.439 têtes d'ânes, 1.317.057 têtes de camelins, 91.479 têtes de porcins et 63.325.993 sujets de volailles (Rapport DNPIA, 2024).

De par l'effectif de son cheptel, le Mali se classe premier pays d'élevage de la zone UEMOA et deuxième pays de l'espace ouest-africain après le Nigeria. Sa contribution au PIB se situe autour de 19% derrière les produits de l'agriculture et de l'or, selon le rapport de l'Institut national des Statistiques (INSTAT). En outre, la pratique de l'élevage occupe 80% de la population.

En dépit de ce potentiel très important, le sous-secteur de l'élevage ne couvre pas encore les besoins nationaux en lait. Le Mali continue à importer du lait en poudre et produits laitiers pour faire face aux besoins

nationaux. Ces importations sont estimées à près de 30 milliards de FCFA par an (Direction générale du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence- DGCC, 2017). Pour faire face à cette situation, les autorités ont décidé de mettre au cœur de leur politique l'intensification de l'élevage à travers l'amélioration génétique en vue d'accroître les productions animales (viande, lait).

C'est ainsi que les élevages de bovins, dans les zones périurbaines du Mali, connaissent depuis un certain temps une évolution importante en termes d'amélioration génétique à travers la mise en œuvre des différents programmes d'insémination artificielle (IA) pour l'accroissement de la production et de la productivité des troupeaux.

Les systèmes d'élevage dominants au Mali sont le pastoralisme et l'agropastoralisme, mais on assiste à un développement croissant du système semi-intensif autour des centres urbains. Ces systèmes d'élevage sont parfaitement intégrés aux politiques nationales ainsi que la Stratégie nationale de stabilisation et de sécurisation du bétail malien (SNSSBM) et son plan d'action quinquennal de 2025-2029, adoptée très récemment en Conseil des ministres, et qui est parfaitement intégrée aux politiques Programme national de développement

de l'élevage (PNDE), Programme de développement de l'agriculture (PDA) et la Loi d'orientation agricole (LOA) ainsi qu'aux grandes orientations et à la politique plus globale du pays, notamment la Vision 2063 «Mali Kura Nietaasira ka ben san 2063 ma», la «Stratégie nationale pour l'émergence et le développement durable (SNEDD)», 2024-2033.

Ils s'inscrivent dans le Projet 1 : « Farafina Djigine : Nourrir le Mali et la sous région » de la Vision 2063, SNEDD 2024-2033, qui ambitionne de promouvoir les chaînes de valeur agricole à travers la création de 12 agropoles bâties autour des filières porteuses prioritaires des zones ; d'assurer la souveraineté alimentaire du Mali ; de faire du Mali un exportateur net de produits d'origine animale à la fin de la première décennie (2024-2033), notamment à travers quatre agropoles (Sud Koulikoro-Péri-urbain de Bamako, Mali Sud, Zones Office du Niger/Office Riz Ségou et Zone Lacustre) par le développement des aménagements et infrastructures pastorales durables ; l'intensification de la mécanisation avec l'acquisition des équipements modernes adaptés ; l'augmentation de la production et de la productivité animale ; la mise en œuvre de chaînes de valeurs performantes.

REALISATIONS DANS LE SOUS-SECTEUR DE L'ELEVAGE

Sous le leadership du Ministre de l'Élevage et de la Pêche, son Excellence Monsieur Youba Ba, le Département de l'Élevage et de la Pêche à travers ses directions nationales et services rattachés, et en collaboration avec les projets et programmes, a réalisé plusieurs activités dans le cadre de l'amélioration des productions animales. Nous pouvons dans ce cadre, citer des réalisations dans les domaines suivants :

RÉALISATIONS DANS LE DOMAINE DES AMÉNAGEMENTS ET HYDRAULIQUES PASTORAUX :

- 46 périmètres pastoraux qui totalisent 719.320 ha de pâturages ;
- 249 Systèmes hydrauliques pastoraux améliorés (SHPA) ;
- 652 puits pastoraux aménagés ;
- 93 mares aménagées

RÉALISATIONS DANS LE DOMAINE DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION ANIMALE / SANTÉ ANIMALE :

- 255 marchés à bétail fonctionnels ;
- 03 abattoirs frigorifiques, 5 abattoirs régionaux et 157 aires d'abattage ;
- 758 parcs de vaccination ;
- 96 mini laiteries et centres de collecte de lait ;
- 59 magasins d'aliments bétail ;
- 06 postes vétérinaires frontaliers et 02 postes d'inspection frontaliers.

RÉALISATIONS DANS LE DOMAINE DE L'AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE

L'insémination artificielle (IA) a permis au Mali d'avoir accès à la génétique mondiale. Les performances enregistrées chez les croisés ou métisses de 1ère et 2è génération sont nettement meilleures par rapport à celles observées chez les races locales dans les mêmes conditions de production. Les productions laitières de 1500 à 5000 litres chez les métisses (croisées Holstein et Montbéliard) contre 500 à 800 litres pour les races locales (zébus) par lactation ont été enregistrées. Chez les métis issus de l'insémination avec les semences de races à viandes (charolais, Piémontais, Bleu Blanc Belge), les

poids sont nettement améliorés avec environ 800 kg à 2 ans d'âge contre 250 à 500 kg pour les races locales adultes de 5 ans et plus (Zébus).

Autour des bassins de production, des centres de collecte de lait ont émergé avec la création de nouveaux emplois (transport de lait, commercialisation du lait frais, transformation du lait au niveau local et.). Des pratiques améliorées de production, notamment l'utilisation de la machine à traire, la construction d'étables améliorées, les cultures fourragères, la construction de magasins de stocks, ont été adoptées.



Le Mali regorge de plus de 14 millions de têtes de bovins

Les résultats de la campagne agricole dans le domaine de l'amélioration génétique à travers l'insémination de 2024-2025 sont de 12074 vaches et de 273 chèvres inséminées chez 1082 agro-éleveurs dans les bassins de production.

Les naissances issues des inséminations bovines réalisées sont de 7 806 métis des races Holstein, Montbéliarde, Bleu Blanc Belge, Charolaise et Tarentaise. Chez les caprins, 181 chevreaux sont nés de l'insémination des chèvres locales avec la race Saanen.

RÉALISATIONS DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ ANIMALE ET LA SANTÉ PUBLIQUE VÉTÉRINAIRE :

En 2024, malgré les nombreuses restrictions appliquées au Mali pour l'importation des produits biologiques et chimiques, le Laboratoire central vétérinaire (LCV) a su maintenir une dynamique stable et rigoureuse. Les résultats obtenus sont, entre autres, un taux de réalisation de la production des vaccins de l'ordre

de 66,83% soit un volume de production de 40.095.150 doses ; 4.803 échantillons analysés pour le diagnostic des maladies animales et le contrôle de qualité des aliments et de l'environnement ainsi que 155 stagiaires encadrés. Le LCV ambitionne désormais d'étendre sa gamme de vaccins, déjà large, aux vaccins aviaires.

Campagne de pêche & aquaculture au Mali 2025

UN NOUVEL ÉLAN POUR LES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET AQUACOLES



La production halieutique oscille entre 100.000 à 130.000 tonnes

Le Mali regorge des zones de production halieutique et aquacole, ce qui fait que le pays occupe une bonne place des producteurs de poisson d'eau douce en Afrique de l'Ouest. Cette production est soutenue par la présence sur son territoire des fleuves Sénégal, Niger et Volta qui alimentent des zones agro écologiques importantes « le Delta Intérieur du Niger, les zones des retenues d'eau, les zones des collections des pluies, et les zones lacustres ». Le Mali abrite six (06) sites RAMSAR. La production halieutique oscille entre 100.000 à 130.000 tonnes avec l'existence de 156 espèces de poissons réparties entre 20 familles.

Le sous-secteur de la pêche et de l'aquaculture est une opportunité de création de richesse et d'emploi dans le pays ce qui justifie aujourd'hui le volume croissant des investissements publics et privés.

La campagne nationale 2025 de pêche et d'aquaculture est mise en œuvre sous le signe de la relance

durable. Dans toutes les régions des 2 bassins fluviaux de productions, les communautés de pêcheurs retrouvent espoir grâce à un appui renforcé de l'État et des partenaires techniques et financiers. L'objectif global de la campagne est de nourrir les populations, créer des emplois pour les acteurs, et préserver la ressource de façon durable et soutenir le marché. La campagne de pêche et d'aquaculture repose sur les piliers ci-après

La Pêche traditionnelle artisanale et continentale qui est toujours essentielle pour le pays

Avec une prévision de 118.345 tonnes de poissons de pêche de capture à produire en 2025, le niveau de production atteint en fin mai 2025 est 37.508 tonnes la pêche continentale reste cruciale. Les autorités encouragent des pratiques plus responsables et la lutte contre les pêches illégales non réglementées et non déclarées (INN) (tailles minimales, périodes de repos biologique, et surveillance locale.)

L'AQUACULTURE MONTE EN PUISSANCE

La production aquacole du Mali a augmenté de 3 926 tonnes en 2018 à 9040 tonnes en 2024, marquant une croissance notable sur cette période. En 2025 la production de poisson provenant de l'aquaculture est de 10535 tonnes. Le niveau de production en fin Mai 2025 est de 655,62 tonnes

Cette prévision repose sur les facteurs de croissance ci-après :

Le soutien institutionnel : Le gouvernement malien, en collaboration avec des partenaires internationaux, a mis en place des programmes visant à promouvoir l'aquaculture, notamment à travers des formations, des subventions et des infrastructures adaptées.

La diversification des pratiques :

L'introduction de techniques telles que la pisciculture en étangs, la culture riz-poisson et l'aquaponie a permis d'augmenter la production tout en optimisant l'utilisation des ressources en eau.

L'implication des femmes et des jeunes :

Des initiatives ciblées ont encouragé la participation des femmes et des jeunes dans les activités aquacoles, contribuant ainsi à l'autonomisation économique et à la création d'emplois à travers les projets et programmes.





LABORATOIRE CENTRAL VÉTÉRINAIRE



Sotuba, Route de Koulikoro Km8, Bamako, BP2295 République du Mali
Email: contact@labovet-mali.org Tel: (+223) 20 24 33 44 Fax: (+223) 20 24 98 09

LES DÉFIS PERSISTANTS DE LA CAMPAGNE POUR L'AQUACULTURE SONT :

► L'insécurité alimentaire : Malgré les progrès, la production aquacole reste insuffisante pour couvrir les besoins nationaux en poisson, estimés à 530 000 tonnes pour le Mali en 2025, selon la FAO.

► Les contraintes climatiques : Les variations climatiques affectent la disponibilité de l'eau, essentielle pour les activités aquacoles, notamment dans les régions du delta intérieur du Niger et les facteurs d'inondations et les actions anthropiques concernant la recherche de l'or dans nos cours d'eau et les pollutions diverses.

► L'accès limité aux financements : L'accès au crédit et aux investissements demeure un obstacle majeur pour les petits producteurs souhaitant développer leurs activités aquacoles.

► Comme perspectives pour l'avenir on peut énumérer :

► Le renforcement des capacités en continuant à former les producteurs aux bonnes pratiques aquacoles et à la gestion durable des ressources.

► Le développement de partenariats en encourageant les collaborations entre le gouvernement, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé pour mobiliser des ressources et des expertises.

► Les innovations technologiques et la recherche par la promotion et l'adoption de technologies adaptées, telles que les systèmes de culture intégrée, pour améliorer la productivité et la résilience des exploitations aquacoles et les résultats de recherche sur les souches performantes d'élevage et d'alimentation du poisson sur la base de nos ingrédients locaux.



Le Premier Ministre (boubou), le Général de division Abdoulaye Maïga innocule la première dose de vaccin

Le sous-secteur de la pêche et de l'aquaculture en relation avec les femmes et les jeunes au cœur de la filière

De la transformation artisanale et la commercialisation des produits de pêche à la pisciculture, les femmes et les jeunes représentent 85 % des acteurs. Des formations techniques sont organisées dans plusieurs régions pour autonomiser les jeunes, moderniser les pratiques, et créer de l'emploi rural.

Un avenir à construire

Les effets du changement du climat, l'insécurité, les pollutions diverses constituent les défis majeurs du sous-secteur. Mais la dynamique de 2025 montre que le Mali peut bâtir une filière halieutique moderne, inclusive et durable et compétitive.

“ LE POISSON, C'EST NOTRE PRÉSENT. LA DURABILITÉ, C'EST NOTRE AVENIR. ”

● Une femelle peut mettre bas deux fois par an, parfois avec des triplés ou des quadruplés



ÉLEVAGE DE CHÈVRES

ENTRE CONTRAINTES ET OPPORTUNITÉS

Pratiqué principalement en milieu rural, l'élevage de chèvres gagne progressivement les périphéries urbaines, notamment autour de Bamako. Trois mousquetaires ont accepté de partager leurs expériences

● Par Tiédi DOUMBIA

Amadou Dicko, éleveur peulh résidant à Katibougou, pratique l'élevage depuis seize ans. «L'élevage est une activité héréditaire que j'ai héritée de mes parents», confie-t-il avec humour. En plus des chèvres, il élève également des bovins, mais reste particulièrement passionné par l'élevage caprin. Toutefois, il reconnaît que cette activité n'est pas aussi rentable qu'on pourrait le croire, surtout pour ceux qui s'en tiennent aux méthodes traditionnelles.

Selon lui, l'introduction de nouvelles pratiques, comme le métissage, peut améliorer la productivité. Amadou Dicko rêve de constituer un véritable troupeau en dehors de la ville, où il déplore le manque d'espace, de pâturages et les vols fréquents. Fort de son expérience, il

recommande aux futurs éleveurs de bien évaluer le terrain et de cerner tous les contours de la pratique avant de se lancer, afin d'éviter les mauvaises surprises.

À Kanadjiguila un quartier périphérique de Bamako, Sidiki Diarra compte une dizaine d'années d'expérience. Il a opté pour l'élevage caprin en raison de la résistance de la chèvre à l'environnement local. «Sa peau, sa chair, et son lait sont tous très prisés des adeptes», explique-t-il. Si sa peau sert comme matière première pour les travaux de maroquinerie et convient parfaitement pour la confection des tamtams, sa chair tendre est appréciée de certains consommateurs, notamment les personnes âgées. Il soutient même

que, selon certaines croyances, le lait de chèvre possède des vertus qui rendraient les enfants plus intelligents.

Installé dans cette zone pour offrir une meilleure alimentation à son troupeau de plusieurs centaines de têtes, il insiste sur la patience comme qualité essentielle pour réussir dans ce domaine. «C'est une activité rentable, mais les bénéfices ne viennent pas du jour au lendemain», prévient-il. L'un de ses principaux défis est la période de froid, souvent synonyme de maladies pour les chèvres, notamment la diarrhée, qui peut leur être fatale en quelques jours. Il recommande donc un suivi vétérinaire régulier pour prévenir ces affections.

De son côté, Bourama Coulibaly, ►

A ce titre, elle est chargée de :

- ◆ Contribuer à la définition des stratégies nationales en matière d'énergies renouvelables et des bioénergies à travers la fourniture des données techniques et scientifiques, les avis techniques et toutes documentations nécessaires ;
- ◆ Mener des études et de suivre la mise en œuvre des programmes et projets d'énergies renouvelables et des bioénergies au profit des intervenants du secteur ;
- ◆ Participer au renforcement des capacités des acteurs du secteur privé et de la Société civile du domaine des énergies renouvelables et des bioénergies ;
- ◆ Contribuer à l'information et à la sensibilisation des promoteurs et des utilisateurs d'équipements d'énergies renouvelables et de bioénergies ;
- ◆ Participer aux tests, au contrôle de qualité et à la labellisation et homologation des équipements d'énergies renouvelables et de bioénergies au profit des promoteurs ;
- ◆ Participer à la recherche de financement des projets et programmes d'énergies renouvelables et de bioénergies ;
- ◆ Participer aux actions de coopération internationale dans le domaine des énergies renouvelables et des bioénergies ;
- ◆ Participer à la définition des normes en matière des énergies renouvelables, des bioénergies et au suivi de leur mise en œuvre ;
- ◆ Fournir des prestations de service dans le domaine des énergies renouvelables et des bioénergies.

L'ANERB à travers la réalisation de sa mission contribuera à l'atteinte de l'objectif fixé par le Gouvernement du Mali à travers la Vision 2063 à savoir l'accès d'au moins 9 maliens sur 10 à l'électricité avec 70 % de la production énergétique provenant de sources renouvelables d'ici 2063.

Adresse de l'ANERB :

**EX CRES de Badalabougou,
Bamako. BP 3141 BAMAKO**

Tél. :

+223 20 22 98 75/ 20 22 92 75

Les principaux chantiers de l'ANERB sont entre autres :

- ◆ La mise en place de mécanismes incitatifs pour encourager l'adoption des énergies renouvelables par les populations maliennes ;
- ◆ L'installation, le renforcement et l'opérationnalisation des laboratoires de recherche/développement des énergies renouvelables et des bioénergies au Mali ;
- ◆ L'assainissement du domaine des équipements d'énergies renouvelables et des bioénergies par le contrôle de qualité et la labellisation ;
- ◆ Le développement de partenariats avec le secteur privé pour stimuler l'investissement dans le sous-secteur des énergies renouvelables et favoriser la création d'emplois ;
- ◆ Le développement d'activités génératrices de revenu (test des équipements d'énergies renouvelables, prestations de service ...) pour la génération de fonds propres pour l'ANERB.

Les chèvres ont besoin d'espace et de liberté



également éleveur depuis plus de dix ans, confirme la rentabilité de cet élevage, notamment grâce à la capacité reproductive rapide des chèvres. «Une

femelle peut mettre bas deux fois par an, parfois avec des triplés ou des quadruplés», précise-t-il. Toutefois, il estime que le cadre familial urbain n'est

pas adapté à cette activité. «Les chèvres ont besoin d'espace et de liberté», affirme-t-il. Face à l'urbanisation croissante, il a dû vendre la majorité de ses bêtes et déplacer son troupeau à Tekedo, dans la Commune rurale du Mandé, à trois kilomètres de Kanadjiguila.

Tous les trois s'accordent sur la nécessité de structurer le secteur. Ils appellent les autorités à investir davantage pour améliorer la productivité et les conditions de travail des éleveurs. En ce qui concerne la commercialisation, les bouchers et rôtisseurs constituent leurs principaux clients, à qui ils vendent généralement des sujets moins productifs dont leur rentabilité laisse à désirer. Par ailleurs, l'introduction par l'Institut d'économie rurale (IER) au centre de recherche agronomique de Kayes de races améliorées comme les chèvres Guerra originaires d'Espagne a abouti à des résultats prometteurs qui méritent d'être valorisés. D'autres races caprines exotiques pourraient aussi contribuer à booster la production laitière. Les expérimentations n'ont pas manqué, mais c'est plutôt la promotion qui n'a pas suivie.

SÉGOU



Mamoutou Sissoko déplore la cherté des aliments poissons

La pisciculture suscite l'espoir d'une autosuffisance en poisson

Par Mamadou SY | Amap-Ségou

Face à la baisse de la quantité de poissons pêchés dans les lacs, fleuves et barrages, de plus en plus de personnes s'investissent dans la pisciculture afin de répondre à la forte demande des consommateurs. À Ségou, la pisciculture portée par des particuliers connaît un essor prometteur. Levier essentiel de création d'emplois et de développement, ce secteur suscite l'espoir d'une autosuffisance en protéines animales. Cependant, malgré ses atouts, cette activité qui se pratique en milieu naturel ou avec un bassin artificiel se heurte à plusieurs contraintes.

Issu de la toute première promotion de l'Université de Ségou en agroéconomie, Mamoutou dit Djamba

Sissoko est le promoteur de «Kanyela-Agri». Cette entreprise évolue dans la pisciculture et le maraîchage depuis 2020. Nous l'avons rencontré en ce mercredi 7 mai en plein travail dans son champ situé au quartier Angoulême. C'est avec beaucoup de passion que Mamoutou Sissoko s'investit dans cette activité rythmée au quotidien par l'alimentation de ses poissons, le contrôle de la qualité de l'eau ainsi que l'entretien des cultures maraîchères. D'un seul bac hors sol au départ, il en compte aujourd'hui 4, grâce au soutien du projet «Jègè ni Jaba» et 2 étangs piscicoles contenant 600 tilapias et 500 clarias. Le jeune Sissoko met en valeur les déchets organiques produits par les poissons pour fertiliser ses plantes et

parvient à tirer son épingle du jeu dans cette activité en générant un chiffre d'affaires d'au moins 500.000 Fcfa avec ses 4 bacs hors sol. Cependant, souligne-t-il, l'envolée des prix des aliments poissons constitue une contrainte majeure pour bon nombre de pisciculteurs. À titre d'illustration, il évoque le sac de 20 kg qui coûte actuellement 28.000 Fcfa contre 16.000 Fcfa et 40.000 Fcfa pour certaines variétés. Le fondateur de «Kanyela-Agri» estime qu'avec ses 4 bacs hors sol, il doit acheter chaque semaine au moins 20 kg d'aliments pour nourrir ses poissons et cela ne représente que le minimum nécessaire.

Notre jeune entrepreneur déplore le fait que les aliments produits localement ►



Sotuba, Route de Koulikoro Km8, Bamako, BP2295 République du Mali
Email: contact@labovet-mali.org Tel: (+223) 20 24 33 44 Fax: (+223) 20 24 98 09

► ne sont pas suffisamment riches pour permettre une bonne croissance des poissons qui atteignent à peine 700 g en 6 mois. En revanche, dira-t-il, avec des aliments importés, on peut obtenir des poissons de plus de 1 kg en 4 mois. Mamoutou Sissoko lance un appel à l'État et à ses partenaires afin de mettre en place une usine de production d'aliments de poissons de qualité, avant de prôner une meilleure structuration des acteurs concernés et une qualité optimale des intrants subventionnés.

Évoluant dans la production d'alevins et le grossissement de poissons, la ferme piscicole «Kosso» de Madou Diarra (31 ans), propose des services de formation et d'accompagnement aux pisciculteurs. Après l'obtention de son baccalauréat, Madou Diarra réussit le concours d'entrée au Centre de formation pratique en aquaculture de Molodo. Deux ans plus tard, il en sort diplômé en tant qu'agent technique. Après un passage à l'Institut d'économie rurale (IER) de Mopti en tant que superviseur de souches, il décide de lancer sa propre entreprise en 2021. Pour les soutenir, une formation sur les fondamentaux de la pisciculture a été

développée au sein de sa ferme. Elle attire des participants aux profils variés, avec une forte présence des jeunes.

D'après notre interlocuteur, la pisciculture permet de consommer directement ce que l'on produit, tout en réduisant les importations de poissons. Le responsable de la ferme piscicole «Kosso», souligne qu'avec seulement 300.000 Fcfa, on peut démarrer la pisciculture à petite échelle. Ce budget permet d'acquérir un bac hors sol de 1 m3, 105 alevins, ainsi que plusieurs sacs d'aliments. Madou Diarra déplore le fait que les aliments importés restent coûteux et l'absence de spécialistes qualifiés en pathologie piscicole. À l'avenir, il souhaite que les consommateurs privilégient la production nationale, et que les pisciculteurs puissent répondre à la demande des consommateurs.

Mahamadou Kané, un autre pisciculteur ambitieux de réduire la problématique de l'accès à des intrants piscicoles à travers une production d'alevins de qualité, en quantité suffisante et à des prix abordables. L'objectif est de permettre aux acteurs d'accroître leur production. Tirant cette

passion de son père, Mahamadou Kané produit aussi des aliments flottants. Avec près de 20 ans d'expériences dans le secteur, la ferme familiale située à Banankoro, s'étend sur 5 hectares. Elle comprend un étang, 16 bassins et une éclosière d'une capacité de production de 100.000 alevins clarias par an. Ce n'est pas tout, le riz est produit sur place, et l'eau provenant de la pisciculture est réutilisée pour irriguer les champs. Des agrumes, melons et pastèques y poussent à profusion. Même si la pisciculture n'a pas autant de notoriété que l'aviculture, elle reste une activité très lucrative. Mahamadou Kané révélera qu'en plus de disposer de la souche adéquate, notre pays possède un nombre important d'éclosières pour la production d'alevins, ainsi que des producteurs d'intrants piscicoles et d'aliments pour poissons. Autant d'atouts que l'État, avec l'appui de ses partenaires, doit saisir pour encourager les citoyens à se tourner vers la pisciculture qui est non seulement une activité rentable, mais aussi un levier de développement. ■

**“AVEC LA
DISPARITION DE
CERTAINES ESPÈCES DE
POISSONS, IL Y A UN
VÉRITABLE
ENGOUEMENT POUR
LA PISCICULTURE.
NOMBREUSES SONT
LES PERSONNES QUI
SOUHAIENT SE
LANCER DANS CE
SECTEUR”**

Note Madou Diarra.



Le pisciculteur vérifie la taille de ses poissons

CARPES ET SILURES SONT LES DEUX ESPÈCES PRISÉES

● Par M. S. | Amap-Ségou



● Le marché de poissons

Le service de la pêche a pour rôle l'appui conseil et le contrôle de la réglementation en vigueur. Selon Baréma Koïta, chef du secteur pêche de Ségou, la pisciculture en tant que technique d'élevage de poissons a vu le jour au Mali par l'initiation d'une petite station piscicole expérimentale dans la Région de San. La convention de financement l'instituant a été signée en novembre 1979 entre le gouvernement de notre pays et celui des États-Unis avec l'appui de l'USAID. C'est ainsi qu'une antenne de vulgarisation a été créée à Niono, dans la zone Office du Niger, en raison de la disponibilité en eau et des sous-produits agroalimentaires. Depuis, une multitude de techniques dont la rizipisciculture et la pisciculture en cage ont été testées et adaptées en milieu rural, a-t-il rappelé.

Concernant les infrastructures piscicoles, le Cercle de Ségou compte actuellement 131 étangs et 115 bacs hors sol et 2 cages flottantes. La rizipisciculture combinant la culture du riz et l'élevage de poissons, couvre une superficie de 7.500 m², tandis que les mares sont au nombre de 31 et

“ IL FAUT FAVORISER L'ACCÈS AUX INTRANTS DE QUALITÉ À UN PRIX RAISONNABLE ”

s'étendent sur 51,68 hectares, a détaillé Baréma Koïta. Les performances enregistrées ces dernières années se situent au niveau des cages flottantes et bacs hors sols. Pour une cage flottante de 144 m³ la production obtenue a été de 2.624 kg pour 10.000 alevins. Quant au bac hors sol de 10 m³ avec 1.000 poissons, il a permis de récolter 369 kg, a souligné le chef du secteur pêche de Ségou.

Les tilapias nilotica (Ntèbèfing) et les clarias gariepinus (Manogo) sont les deux espèces ayant fait l'objet d'études positives en ce qui concerne la pisciculture dans notre pays. Parmi les initiatives en cours pour soutenir la pisciculture à Ségou, figurent le Projet de restauration des terres dégradées (PRTD), celui de l'appui à l'amélioration

des moyens d'existence durable d'atténuation et d'adaptation des communautés de pêche face au changement climatique et Jègè ni Jaba (JNJ), a fait savoir Baréma Koïta.

S'exprimant sur les difficultés, le chef du secteur pêche de Ségou dira que l'acquisition des intrants par les producteurs demeure une préoccupation. En outre, sa structure ne compte pas suffisamment d'agents pour couvrir tout le cercle et l'accès à certaines localités est entravé par l'insécurité grandissante. Le service de la pêche de Ségou fait également face à une insuffisance de moyens financiers. Baréma Koïta pense que pour tirer profit de la pisciculture, il faut «favoriser l'accès aux intrants de qualité à un prix raisonnable, disposer d'une source d'eau permanente, suivre régulièrement l'entretien des infrastructures et sécuriser le dispositif contre le vol». Parlant des défis et perspectives, il a évoqué la réduction du coût des intrants, l'aménagement des infrastructures piscicoles et le renforcement des capacités des producteurs.



FILIÈRE LAIT

La faible attractivité du lait local

Malgré une production annuelle évaluée à 966.750 tonnes, le lait local est fortement relégué au second plan par celui industriel importé. Un projet initié par le gouvernement n'arrive pas à inverser la vapeur à l'avantage de la production locale

● Par Alassane CISSOUMA

L'élevage est un secteur clé de l'économie nationale avec une contribution au Produit intérieur brut (PIB) de près de 15%. Plusieurs centaines de tonnes de lait sont produites chaque année par les éleveurs. Au titre de l'année 2024, il a été indiqué que la production nationale s'est élevée à 966.750 tonnes. Cette forte quantité laitière est produite grâce aux élevages de type traditionnel à hauteur de 98% et de 2% par les éleveurs périurbains utilisant le système semi intensif. Pour cette production, cinq grandes zones se démarquent. Il s'agit des bassins laitiers de Koulikoro (4759,30 tonnes), Mopti (1072,19 tonnes), Bamako (795,12 tonnes), Sikasso (794,98 tonnes) et

Kayes (555,18 tonnes), à en croire les chiffres dévoilés par le Projet de développement et valorisation du lait (PRODEVALAIT).

Malgré tous ces efforts, la filière peine à satisfaire les besoins locaux, et profiter judicieusement de sa potentialité. Pire, elle se fait presque damner le pion par le lait industriel importé. Entre mauvaise structuration, manque d'équipements et d'infrastructures adéquats, le secteur connaît d'énormes difficultés. Un constat unanimement partagé par l'ensemble des acteurs de la filière laitière. La production n'est pas suffisamment exploitée et valorisée du fait, entre autres, de l'éloignement des zones de production des centres urbains, de

l'insuffisance d'infrastructures de collecte, de transformation et de commercialisation. Ce qui dénote, en premier lieu, de la mauvaise structuration du secteur. Alors qu'elle est censée réunir les éleveurs pour une cause commune dans une synergie d'actions, la Fédération nationale des producteurs de lait (FENALAIT), n'arrive pas à faire l'unanimité auprès de tous les éleveurs. «Aujourd'hui, la FENALAIT connaît des soubresauts. Elle a été créée en 2006 et à partir de 2020 elle a commencé à connaître des

problèmes internes. Il y a d'autres personnes qui sont allées créer une autre association concurrente. Cela a fragilisé la structure qui n'était qu'à un état embryonnaire. De ce fait, il y a un problème d'interlocuteur sur le terrain. Ça fait perdre la crédibilité et même la visibilité de la FENALAIT», a festigé Mamadou Diaby, vice-président de cette organisation laitière. Des propos étayés par le zootechnicien Moussa Diabaté qui témoigne que l'une des difficultés majeures du secteur est liée au manque de coordination entre les acteurs. «On ne se parle pas. Il n'y a pas de dialogue. Donc pas de synergie d'actions», a-t-il fait savoir. ►

► **“ NOUS AVONS DÉJÀ DES RÉSULTATS TRÈS ENCOURAGEANTS AVEC DES PICS DE PRODUCTIONS LAITIÈRES DE 25 À 30 LITRES PAR JOUR POUR CERTAINES VACHES LAITIÈRES MÉTISSÉS. NOS RACES LOCALES SONT DE 0,5 À 1 LITRE DE LAIT. NOUS AVONS AUSSI DES LOCALES QUI PEUVENT DONNER 15 LITRES. MAIS IL FAUT ALLER AVEC LE MÉTISSAGE SI L'ON VEUT VRAIMENT FAIRE LA PRODUCTION LAITIÈRE ”**

A recommandé Moussa Diabaté



Mamadou Diaby, vice-président de la FENALAIT

MANQUE D'UNITÉS DE TRANSFORMATION

Pour ce qui sont des difficultés liées à la collecte, à la transformation ainsi qu'à la commercialisation du lait local du fait de l'éloignement des zones de production des centres urbains où se trouvent les gros consommateurs, la FENALAIT indique avoir travaillé sur ces questions avec comme point d'orgue la création d'une usine de transformation laitière à Bamako. «Avec ce projet d'usine à Bamako, il avait été décidé de créer aussi au niveau des quatre portes d'entrée de Bamako des centres stratégiques de collecte de lait. L'idée était de mettre en place un mécanisme de collecte de lait en provenance des différents bassins et ensuite de l'acheminer vers l'usine. La Fédération a travaillé sur ce projet. Malheureusement, avec l'avènement de la crise, tout s'est arrêté», a expliqué Mamadou Diaby.

La transformation est une paire de manches qui requiert beaucoup de moyens dont ne disposeraient pas les acteurs concernés. Pourtant, le lait se présente comme étant un produit aux multiples avantages dont l'on peut exploiter plusieurs sous-produits. En dehors du lait frais et du lait caillé connus du grand public, le fromage, le yaourt, la brochette de lait et les

sucettes sont entre autres les produits dérivés du lait. A défaut de pouvoir tirer le maximum de profit du lait à travers ces sous-produits, une énorme quantité de lait est ainsi jetée par des producteurs d'autant plus qu'ils ne disposent pas d'équipements nécessaires pour la conservation et manquent également d'accès facile aux zones de forte consommation. «Pendant la période de froid, curieusement le lait n'attire pas beaucoup les clients. De ce fait, la commercialisation tourne au ralenti et les unités laitières éprouvent beaucoup de difficultés à écouler leurs marchandises. Ce qui fait que le lait est devenu un produit saisonnier.

Consciente de cette situation, la FENALAIT a songé à la création d'unités de transformation afin de pouvoir garder le lait au frais pendant 4 à 5 voire 6 mois. Cela passe par des équipements dont les tanks. L'idée de la création de l'usine rentrait également dans ce cadre», a précisé Mamadou Diaby. Avant d'ajouter que la quantité de lait déversée est importante. «A Fana où j'ai une petite unité de laiterie, on est obligés, dès fois, de jeter ou d'offrir aux gens gratuitement jusqu'à 300 à 500 litres par an. Donc il y a un très sérieux problème de conservation et les équipements pour la conservation coûtent très chers aussi. De plus, il faut de l'électricité pour faire fonctionner des équipements», a révélé le vice-président de la FENALAIT.

LA PROMOTION DU FOURRAGE

Avec un effectif évalué, en 2024, à 14,04 millions de bovins, 52 millions de petits ruminants, 1,4 million de camélins, le cheptel malien occupe le 1er rang dans l'espace de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'ouest (UEMOA). Les quantités actuellement produites peuvent être revues à la hausse. Vétérinaire de formation, Moussa Diabaté explique que cet objectif est bien réalisable si certaines

conditions sont réunies. A cet effet, il indique qu'un accent particulier devra être mis sur l'amélioration génétique des animaux dans la mesure où il est reconnu que nos races locales ne sont pas des vaches laitières. Autres recommandations des techniciens, c'est d'accompagner cette amélioration génétique par une bonne alimentation et un suivi médical pointu compte tenu de la difficulté de ces races améliorées à s'adapter à notre climat. «En zootechnique, il existe des races laitières, des races à viande et des races mixtes. Un élevage laitier florissant ne se pratique pas avec les compléments comme le tourteau, mais plutôt avec le fourrage et autres. Pour la culture du fourrage, on peut avoir du fourrage vert durant les 12 mois de l'année. Il faut organiser et booster cette culture ainsi que son conditionnement» explique Moussa Diabaté. Avant de préciser que pour la culture du fourrage, un hectare bien entretenu peut nourrir 50 vaches pendant l'année. Une vache bien nourrie peut donner du lait toutes les 8 heures. Sauf que ce rythme n'est pas soutenable pour sa santé, concède-t-il. Pour le zootechnicien qui sait de quoi, il parle, cela peut même être un facteur impactant sur le prix du lait local. «C'est avec le fourrage que l'on peut jouer sur le coût de production. Si un éleveur nourrit son troupeau qu'avec du fourrage, il peut vendre le litre de lait à 150 Fcfa. Si c'est avec des compléments comme le tourteau, même s'il vend le litre à 500 Fcfa ça ne sera pas bénéfique», a-t-il affirmé. ►

COÛT DE PRODUCTION ÉLEVÉ

Quant à la commercialisation, le lait local fait face à la farouche concurrence du lait importé. Cet état de fait s'expliquerait aussi par plusieurs raisons à commencer par le prix d'achat jugé exorbitant (entre 400, 500 et même 600 Fcfa le litre, selon les localités et la



LABORATOIRE CENTRAL VÉTÉRINAIRE



Sotuba, Route de Koulikoro Km8, Bamako, BP2295 République du Mali
Email: contact@labovet-mali.org Tel: (+223) 20 24 33 44 Fax: (+223) 20 24 98 09

période), le conditionnement sans parler de l'esthétique autour des emballages. «Le lait local vendu entre 400 et 500 F coûte cher. Voilà pourquoi les gens préfèrent le lait importé qui coûte moins cher et qui est facile à conserver. Le coût de production du lait local est assez élevé. L'aliment bétail y est pour beaucoup car beaucoup d'éleveurs utilisent le tourteau. En plus, le lait importé est bien présenté et facile à transporter. Quant au lait local, il souffre d'une mauvaise présentation. Il est conditionné dans un emballage sommaire et peu attractif», a fait remarquer Moussa Diabaté.

Selon les spécialistes, le lait importé présente pourtant un danger pour la santé humaine. Ils ajoutent que le lait qui nous vient de l'étranger est constitué en général de produits végétaux. «En Europe, il y a une forte demande en beurre. Pour cette raison, le beurre du lait de vache est extrait et le reste de ce lait est enrichi avec l'huile végétale pour ensuite être vendu. C'est dangereux pour notre santé», a révélé le vétérinaire Moussa Diabaté.

Conscient des difficultés qui entravent le secteur, le PRODEVALAIT entend mener à bien sa mission afin de faire davantage bouger les lignes. Il s'agit notamment d'améliorer le niveau d'organisation et de structuration des acteurs de la filière lait, améliorer la production et la compétitivité du lait local, renforcer les capacités de collecte et de conservation du lait local, créer un environnement global incitatif pour la promotion du lait local. Par ailleurs, ce projet s'implique à renforcer les capacités techniques et institutionnelles des acteurs et apporter l'appui-conseil aux unités de productions laitières et aux projet laitiers.

UNE MANNE FINANCIÈRE

Au regard du potentiel de la filière, le PRODEVALAIT s'est fixé comme défis de contribuer à l'autosuffisance en lait et



Moussa Diabaté

produits laitiers et d'augmenter de 30% la collecte de lait local. Face à la farouche concurrence de l'importation, le cap de 23% pour la réduction du volume du lait en poudre et des produits laitiers importés a été fixé par le PRODEVALAIT, dont l'une des missions est de contribuer au développement d'une stratégie nationale d'implantation d'infrastructures et d'équipements de collecte, de transport, de commercialisation et de transformation du lait local.

En attendant l'atteinte de tous ces objectifs, le PRODEVALAIT se targue déjà des progrès réalisés avec la création de 32 centres de collecte de lait, la réalisation de 10 forages équipés en panneaux solaires, la dotation de 21 centres de collecte de lait en équipements, l'acquisition de 2 véhicules

frigorifiques pour le transport de lait à Tiénfala et Kasséla. Il a également remis 7 motos tricycles équipées en cabines frigorifiques, assuré la formation de 673 acteurs, dont 228 femmes sur les techniques d'hygiène et de transformation du lait et élaboré une cartographie des infrastructures laitières du Mali.

Malgré ces investissements le PRODEVALAIT, n'a pas réussi à inverser la vapeur pour impacter le potentiel laitier. «On arrive à produire du lait sur place, mais on n'arrive pas à influencer sur l'importation du lait. Nous avons une forte potentialité laitière en terme de matière vivante, c'est-à-dire les vaches, en terme de territoire, il s'agit du pâturage. Malgré tout, nous continuons à importer du lait à coût de milliards. C'est assez paradoxal voire insultant. Pourtant, si nous extrapolons le niveau de production du bassin de Bamako à tout le pays, on n'aura pas besoin d'importer du lait», reste convaincu l'éleveur-vétérinaire Moussa Diabaté. Selon des sources contactées par nos soins, l'importation du lait industriel avoisinerait la vingtaine de milliards de Fcfa par an, ce qui représente une manne financière qui pourrait bien servir à améliorer la filière. ■



La laiterie de Kasséla

A photograph of Youba Ba, the Minister of Livestock and Fishing, sitting at his desk in an office. He is wearing a traditional yellow Malian krama and a white cap. The office contains a computer monitor, a printer, and various papers.

Youba Ba, ministre de l'Élevage et de la Pêche

«PLUSIEURS STRATÉGIES SONT ÉLABORÉES POUR BOOSTER LES PRODUCTIONS ANIMALES»

 Entretien réalisé par N'Famoro KEÏTA

Le sous-secteur de l'élevage et de la pêche n'échappe pas aux efforts déployés par les autorités de la Transition pour asseoir la souveraineté alimentaire et nutritionnelle de notre pays. Dans cette interview exclusive, le ministre de l'Élevage et de la Pêche expose les multiples initiatives en cours pour booster la production animale et halieutique

L'Essor : Comment évaluez-vous l'état du sous-secteur élevage ?

Youba Ba : Le sous-secteur de l'élevage recèle d'énormes potentialités au regard de la diversité des races et de l'effectif du cheptel national au 31 décembre 2024, estimé à 14,04 millions de bovins, 24,48 millions d'ovins, 33,80 millions de caprins et 644.988 équins. On a 1,26 million d'asins, 1,37 million de camelins, 91.479 porcins et 63,32 millions de sujets de volailles. L'élevage pastoral est pratiqué par les pasteurs nomades et transhumants dans le Nord

et le Centre du pays.

Le système agropastoral est prédominant dans le Sud et le sahel occidental avec 65,7% d'éleveurs sédentaires. Il est caractérisé par une productivité faible du bétail. Et l'élevage sédentaire ou exploitation familiale, selon la Loi d'orientation agricole, comporte par espèce du cheptel malien 69% de bovins, 57% d'ovins, 39% de caprins, 83% d'asins, 5% de camelins et 90% d'équins. L'élevage semi-intensif porte principalement sur l'embouche bovine et l'élevage laitier. Il est pratiqué

surtout en périphérie des centres urbains.

L'Essor : Quels sont les principaux défis auxquels le sous-secteur est confronté ?

Youba Ba : En dépit de ces potentialités, certaines contraintes et défis affectent le développement de l'élevage, à commencer par le déficit pluviométrique avec ses impacts négatifs sur l'évolution des pâturages et des points d'abreuvement des animaux. Le faible maillage des points d'eau en zone ►

sahélienne fait que l'eau devient un facteur limitant pour l'exploitation des pâturages, tandis que les abords des points d'eau permanents enregistrent une présence prolongée d'animaux, laquelle finit par anéantir les strates herbacées et arbustives. Autres contraintes sont la destruction, chaque année, de vastes superficies de pâturages en zones sahélienne et soudanienne par les feux de brousse, et le rétrécissement des pâturages et des pistes de transhumance suite à l'extension des terres agricoles.

Il y a également la faible diffusion des cultures fourragères et l'absence d'enrichissement des parcours naturels, et la forte tendance des producteurs à considérer les sous-produits agro industriels (aliments bétail des huileries, sons des meuneries et divers aliments composés) complémentaires comme base de l'alimentation des animaux en lieu et place des fourrages. S'y ajoutent la dégradation des infrastructures pastorales abandonnées suite à l'insécurité, les conflits liés à des désaccords sur l'accès, le contrôle et l'utilisation des ressources naturelles, et le déplacement massif des transhumants vers les pays côtiers.

L'activité d'élevage est ainsi confrontée à la reconnaissance du droit de propriété foncière et constitue à cet égard un enjeu foncier de base pour l'élevage et le pastoralisme. L'article 50 de la charte pastorale n'a pas non plus tranché cette situation, car tout en reconnaissant les droits d'accès aux ressources pastorales aux pasteurs, il leur nie le droit de propriété des sols qui portent ces ressources, laissant ainsi tout entier la problématique de l'appropriation foncière dans le domaine de l'élevage et du pastoralisme.

L'Essor : Il y a-t-il des actions en cours pour relever ces défis et booster l'élevage national ?

Youba Ba : Les grandes actions menées par le gouvernement tournent essentiellement autour de sept axes. Nous avons la réalisation des périmètres pastoraux, des parcs de vaccination et des Systèmes d'hydraulique pastorale amélioré, l'aménagement des mares, la subvention des intrants d'élevage, la dotation gratuite des éleveurs et agro éleveurs en équipement et l'animation des champs écoles pastorales. En dehors de ces actions, plusieurs stratégies sont élaborées pour booster

les productions animales, telles que les Stratégies nationales de valorisation des cultures fourragères, de stabilisation et de sécurisation du bétail malien, de développement de l'apiculture au Mali et celle de développement de l'apiculture au Mali. Nous procédons, en plus, à la relecture de la Loi portant charte pastorale et son décret d'application.

D'importants acquis ont été déjà engrangés. En termes d'investissements d'infrastructures pastorales, ces acquis se résument à 46 périmètres pastoraux totalisant 719.320 hectares de pâturages, 249 systèmes hydrauliques pastoraux améliorés (SHPA), 652 puits pastoraux et 93 mares aménagées. Également, nous avons 255 marchés à bétail fonctionnels, 03 abattoirs frigorifiques, 5 abattoirs régionaux, 157 aires d'abattage, 758 parcs de vaccination, 96 mini laiteries et centres de collecte de lait, 59 magasins d'aliments bétail, 06 postes vétérinaires frontaliers et 02 postes d'inspection frontaliers réalisés.

L'Essor : La Guinée a interdit son sol au bétail malien. Comment abordez-vous cette situation regrettable ?

Youba Ba : La décision, annoncée à travers un communiqué interministériel, évoque des raisons de récurrence des conflits entre éleveurs et agriculteurs, liés à la mauvaise gestion des ressources naturelles ayant entraîné une situation d'insécurité inquiétante, le manque d'espaces pastoraux aménagés et la nécessité du maintien de la paix sociale. Aucune disposition du Protocole d'Accord entre notre pays et la République sœur de Guinée n'a été utilisée avant cette décision. Alors que ce protocole représente le cadre juridique idéal pour prévenir et gérer les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles dans l'exercice d'une transhumance transfrontalière.

Il convient de noter, à cet effet, que cette décision inattendue impactera négativement la vie des communautés de pasteurs du Mali, au regard de sa période coïncidant avec le mouvement d'ensemble de la transhumance déjà amorcé, conformément au Protocole d'Accord qui prévoit l'entrée des animaux sur le territoire guinéen à partir du 1^{er} février de chaque année. Il est à craindre une forte concentration des animaux dans les zones frontalières d'attente et des conflits avec les populations autochtones qui peuvent en

découler. Pour pallier cette situation critique, le ministère de l'Élevage et de la Pêche a préconisé des mesures de mitigation qui portent, entre autres, sur la sensibilisation massive des éleveurs transhumants et des populations frontalières, l'aménagement urgent d'espaces pastoraux frontaliers et l'utilisation des réserves pastorales.

Face à cette décision, le ministère de l'Élevage et de la Pêche a pris deux initiatives. À l'invitation du ministre de l'Agriculture et de l'Élevage de la Guinée, je suis allé à Conakry (du 06 au 08 avril 2025) avec une forte délégation pour échanger avec les autorités guinéennes sur l'interdiction formelle de la transhumance transfrontalière entre les deux États et sa gestion dans le cadre du Protocole d'accord sur la transhumance. Nous avons demandé la prorogation de la date de sortie des transhumants, initialement prévue le 15 avril, pour le 31 mai 2025. La partie guinéenne a finalement accepté de reporter la date de sortie au 02 mai 2025.

Aussi, les parties ont convenu de recenser les éleveurs maliens résidents en République de Guinée et leurs bétails, d'organiser une mission de sensibilisation conjointe des acteurs dans les zones concernées en Haute Guinée et en Guinée Forestière, de réaliser un projet transfrontalier pour l'aménagement des espaces pastoraux, d'opérationnaliser un Comité de suivi du Protocole d'accord côté guinéen, d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'actions de soutien rapide aux transhumants pour amenuiser leur souffrance.

L'Essor : Quelles sont les mesures concrètes envisagées par les autorités pour stabiliser le bétail sur le territoire national ?

Youba Ba : La Stratégie nationale de stabilisation et de sécurisation du bétail malien offre l'opportunité de la croissance des productions animales (lait, viande, cuirs et peaux) soutenue par la réalisation d'aménagements et d'infrastructures d'élevage de qualité. Elle permettra de retenir les éleveurs à l'intérieur du pays et de favoriser la consommation locale et l'exportation de la viande, des cuirs, des peaux et du lait local sur le marché sous régional, source d'emplois et de plus-value pour une meilleure contribution à la sécurité alimentaire, nutritionnelle et à



LABORATOIRE CENTRAL VÉTÉRINAIRE



Sotuba, Route de Koulikoro Km8, Bamako, BP2295 République du Mali
Email: contact@labovet-mali.org Tel: (+223) 20 24 33 44 Fax: (+223) 20 24 98 09

l'économie nationale. Elle s'étalera sur une période de 10 ans, de 2025 à 2034. Elle est assortie d'un Plan d'actions quinquennal de 2025-2029, qui sera financé sur le budget national pour un montant total de 8 milliards de Fcfa.

Les mesures envisagées pour la mise en œuvre de la stratégie sont l'aménagement des espaces pastoraux, la sécurisation des espaces et des éleveurs, l'élaboration des schémas d'aménagement pastoral. Il s'agira également d'assurer la disponibilité des semences fourragères, d'améliorer la production de fourrages, mettre à la disposition des producteurs des équipements de production, de transformation et conservation de fourrages, créer des infrastructures de transformation, de conservation et de commercialisation de produits d'élevage, assurer la santé publique vétérinaire et animale, etc.

L'Essor : Un volet important de notre économie est l'aquaculture et la pêche. Comment se porte le sous-secteur pêche et quelles sont les approches du département pour le rendre plus contributif à l'économie nationale ?

Youba Ba : La pêche se pratique au niveau du fleuve Niger, le fleuve Sénégal et les autres bassins fluviaux, avec environ 130.000 tonnes par an, plaçant ainsi notre pays parmi les premiers pays africains producteurs de poissons d'eau douce. Ce sous-secteur occupe 500.000 personnes, dont 120.000 pêcheurs. Sur la base d'une production halieutique annuelle de 130.000 tonnes environ, la valeur ajoutée brute de l'ensemble de la filière pêche est évaluée à plus de 238 milliards Fcfa. Soit 2,4% du produit intérieur brut (PIB). La pisciculture se pratique de façon extensive communautaire, dans les mares, marigots et rizières. Les expériences du Projet PAFHa ont montré qu'on peut produire 500 Kg de poisson frais à

l'hectare et qu'un investissement de 100 Fcfa dans la pisciculture communautaire permet de générer une production de 260 Fcfa en valeur de la production. Quant à la pisciculture intensive et semi intensive, elle est généralement pratiquée par les investisseurs privés et contribue fortement à l'augmentation de la production aquacole nationale estimée à plus de 8000 tonnes de poissons frais.



S'agissant des actions que le gouvernement mène pour booster les productions halieutiques et aquacoles, elles sont diverses. Il y a, entre autres, des aménagements des pêcheries et aquacultures, la réalisation d'infrastructures de production, de transformation, de conservation et de commercialisation du poisson : écloseries, usine de fabrication d'aliment poisson, étangs, des bassins, bacs hors sol, usines à glace, marché à poisson, kiosques réfrigérés, etc.

Pour satisfaire les besoins de consommation des populations maliennes à court terme, l'importation du poisson a permis de combler le gap entre la production nationale (150.000 tonnes de poissons) et les normes de consommation, estimées par la FAO à

450.000 tonnes pour 22 millions d'habitants en 2025 au Mali. Les enjeux à long terme résident dans la préservation du potentiel productif de la pêche (lutte contre les pollutions consécutives à la pratique artisanale de l'exploitation minière dans les cours d'eau: dragues) et le développement du potentiel productif de l'aquaculture

L'Essor : Un message à l'endroit des acteurs de l'élevage, de la filière pêche et aquaculture du Mali ?

Youba Ba : Le message aux éleveurs est de les rassurer de l'adoption prochaine par le gouvernement de la Stratégie nationale de stabilisation et de sécurisation du bétail malien et des dispositions en cours au niveau du département pour la relecture de l'Accord inter États de transhumance avec la Guinée. En attendant, nous demandons le concours et l'accompagnement des éleveurs transhumants, des populations frontalières et de tous les acteurs concernés pour la mise en œuvre rapide du Plan de soutien aux transhumants à travers l'aménagement urgent d'espaces pastoraux frontaliers et l'utilisation des réserves pastorales. Quant au secteur de la pêche, pour pallier la dégradation des écosystèmes spécifiques de la durabilité de la pêche et améliorer la gouvernance des pêcheries, le gouvernement met à profit les conventions communales de pêche pour renforcer le système de surveillance des pêcheries permettant de s'assurer du respect des conditions d'exploitation des pêcheries et de promouvoir une gestion durable et apaisée de la ressource. Aussi, le gouvernement travaille pour empêcher l'utilisation des dragues au niveau des plans d'eau, organiser des séances de sensibilisation du grand public dans le cadre de la lutte contre les facteurs de dégradation des écosystèmes aquatiques. ▣

ASSAINISSEMENT À BAMAKO

COMME UN SERPENT DE MER

Déchets envahissant les rues et autres espaces publics, poubelles et dépôts d'ordures débordés, caniveaux bouchés, fosses septiques non vidangées, la capitale malienne peine à respirer. Malgré les efforts des autorités municipales et quelques actions citoyennes, la «Ville de trois caïmans» reste confrontée à un désordre environnemental persistant

● Par Assitan KIMBIRY

Bamako, capitale du Mali, est une ville en pleine expansion où cohabitent modernité et tradition. Sur le plan environnemental, la ville fait face à plusieurs problématiques : la gestion des ordures ménagères est encore insuffisante. En effet, de nombreux déchets s'accumulent dans les rues ou dans les caniveaux, surtout dans les quartiers populaires. L'assainissement reste un défi majeur, car beaucoup de quartiers ne disposent pas de systèmes d'évacuation des eaux usées fonctionnels. Pendant les saisons de pluie, les eaux stagnantes favorisent la prolifération de moustiques et de maladies hydriques.

Dans les rues de Bamako, on remarque des dépôts d'ordures à ciel ouvert, des fosses septiques non vidangées, et un manque criard de

poubelles publiques. Cela, bien que des efforts soient faits par les mairies des communes du District et certaines associations à travers des campagnes de salubrité. Ce samedi sous un soleil accablant, des agents de la Direction des services urbains de voirie et d'assainissement (Dsuva), vêtus de gilets jaunes et armés de balais, pelles, brouettes et râteliers, s'activent dans les rues poussiéreuses de Bamako, précisément sur le Boulevard de l'indépendance. Leurs mouvements sont rapides et coordonnés : certains ramassent les ordures amoncelées le long des caniveaux, pendant que d'autres dégagent les déchets plastiques obstruant les évacuations d'eau. Malgré l'odeur parfois suffocante des détritiques accumulés, ils poursuivent leur tâche avec détermination. On les voit souvent

en petits groupes, répartis entre les différents quartiers, accompagnés parfois d'un camion-benne prêt à embarquer les sacs de déchets collectés. Leur présence attire les regards, certains habitants les saluent, d'autres les ignorent. Mais pour ces agents, le plus important reste de rendre la ville plus propre, un geste à la fois.

QUARTIER TRÈS COMMERÇANT

Dans les rues étroites et densément occupées de Bozola, souvent bordées de bâtiments à deux niveaux : le rez-de-chaussée sert de boutiques ou d'ateliers, tandis que l'étage est réservé à l'habitation ou au stockage. Le quartier est très commerçant, avec une forte concentration de boutiques, d'étals et de petits marchés. Cette activité intense ►



● Des dépôts d'ordures à ciel ouvert



● La mairie du District lutte contre l'insalubrité dans la capitale

► entraîne une occupation anarchique de l'espace public, avec des marchandises débordant sur les trottoirs et les chaussées, rendant la circulation difficile. A l'école fondamentale de Bozola se tient la réunion des membres de Sigida Baara où ils discutent des projets futurs et des améliorations qu'ils devront faire pour le développement de leur quartier, ville et pays.

Mahamadou Koromagan, président du conseil local des jeunes de Bozola, explique comment on peut entretenir la ville de Bamako pour la prévenir des inondations pendant la saison pluvieuse. «On a besoin de bien couvrir les différents caniveaux. Parce qu'à Bamako, la majorité des caniveaux ne sont pas couverts, ce qui fait que les déchets, les ordures, y pénètrent plus facilement, ce qui empêche aussi l'eau de couler normalement. D'abord, bien couvrir les caniveaux. Ensuite, bien entretenir les déchets, parce qu'au Mali, on a un vrai problème d'entretien des déchets. Les gens ont des déchets, mais souvent, dans les dépotoirs, on a des problèmes de dépôt», détaille-t-il. Il propose des usines de transformation des déchets. Pour l'entretien de la ville il propose à des jeunes comme lui d'être des responsables. En entretenant leurs maisons, quartier, ville et pays avec des simples actes comme s'occuper de son environnement. «Tu n'as pas besoin d'être un cadre pour assainir ton entourage», affirme-t-il avec fierté.

Amadou Diallo, âgé de 45 ans, marchand de parfums à Bozola, dit que le principal problème lié à l'environnement dans le District de Bamako, c'est l'insalubrité. Les opérations de nettoyage et de déguerpissement ont amélioré temporairement les rues pendant

quelques jours, mais sans suivi, les problèmes reviennent rapidement. Il participe aux actions communautaires en donnant de l'argent à l'association. Mme Awa Traoré, habitante de Badalabougou et travaillant dans une entreprise de la place nous parle des initiatives citoyennes où certaines rues sont pavées et plus propres, mais il reste encore des zones problématiques comme des quartiers populaires. « Notre quartier manque de caniveaux fonctionnels, ce qui explique l'accumulation des déchets dans certaines zones», explique-t-elle. Awa ne participe pas à l'activité communale mais soutient les initiatives locales, des ressources pour l'entretien des infrastructures et une meilleure gestion des déchets. Elle propose de continuer les projets de pavage, d'installer des poubelles publiques et d'organiser des campagnes de sensibilisation.

DES FOSSES BOUCHÉES

Lassana Dioumassi, 39 ans, est le président de l'Association pour le développement du secteur Lafiabougou-Bougoudani IV (ADESB). Avant toute chose le président explique qu'il a été nommé par le chef de quartier consécutivement aux exemples qu'il a donnés aux jeunes de son quartier quand il voyait des fosses bouchées, des déchets rassemblés au bord des rues qu'il nettoyait. Leur mission est de renforcer la cohésion sociale, la salubrité, la promotion de l'éducation et le sport des jeunes. Au-delà de leur action dans le quartier, ils jouent le rôle de relais d'information et de sensibilisation afin d'accompagner les autorités et d'autres organisations de la société civile à lutter

contre la dégradation de l'environnement. Mais voyant que les moyens déployés sont très minimes pour l'entretien des voies routières, ils font souvent des conférences débats sur des thèmes de citoyenneté. Mais aussi balayer un espace public, nettoyer une école et le centre de santé dans le but de sensibiliser la population. Il met l'accent sur le fait que «les riverains des voies publiques doivent impérativement contribuer à l'entretien».

Mamadou Cissé dit Vieux, le président de l'association Sigida Baara, actif citoyen en Commune II du District



● Les jeunes s'activent à curer les caniveaux

de Bamako. Elle a été créée en 2012, suite à un constat amer dans le quartier. L'objectif principal de l'association c'est la citoyenneté, comment rendre la circulation fluide, mettre le minimum de propriété, la sécurité dans le quartier. De 2012 à maintenant l'association a, à son actif, plusieurs exploits comme le fait de mettre des blocs de ciment dans toutes les rues de Bozola en collaboration avec les chefs de famille de chaque rue, et le Wonida qui est pratiquement balayé ►



CANAM : AVANCEES MAJEURES POUR OPTIMISER L'AMO EN ATTENDANT LE RAMU

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CANAM) a franchi des étapes significatives pour améliorer l'efficacité de l'Assurance Maladie Obligatoire au Mali, jetant ainsi les bases solides en prévision du futur Régime d'Assurance Maladie Universelle (RAMU). Grâce à l'intégration de technologies avancées, à une lutte acharnée contre la fraude, à des initiatives pour rationaliser les dépenses et à une expansion géographique, l'organisme en charge de l'AMO se positionne en tant qu'acteur central dans la création d'un système de santé plus équitable et accessible à tous les citoyens maliens.

La CANAM, en tant qu'Établissement Public à Caractère Administratif (EPA), a été créée par la Loi N°09-016 du 26 juin 2009. Elle est chargée de gérer le Régime d'Assurance Maladie Universelle instauré par la Loi N°2021-038 du 08 juillet 2021. La CANAM est constituée d'une Direction Centrale, de bureaux régionaux (à Ségou, Sikasso, Mopti, Koulikoro et Kayes) et de deux points focaux à Gao et Tombouctou. Des Conventions ont été établies avec 2109 structures, dont des hôpitaux, des cliniques et des pharmacies.

De plus, la CANAM a signé une Convention de Délégation de Gestion avec les Organismes Gestionnaires Délégués (OGD), notamment l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) et la Caisse Malienne de Sécurité Sociale (ICMSS), afin de mieux gérer techniquement l'AMO. Chaque trimestre, la CANAM alloue des dotations de gestion administrative

et technique aux OGD, destinées au paiement des dépenses de prestations et des frais de gestion. Depuis ses débuts, la CANAM a réalisé de multiples avancées. Le progiciel ESQUIF, solution informatique de pointe, a été implémenté pour la gestion des assurés et des prestations de l'AMO. Par la suite, l'acquisition d'ACTIV PREMIUM, un système d'information intégré de nouvelle génération, a permis de mettre à disposition des acteurs de l'AMO un système moderne pour des opérations rapides, sécurisées et pour mieux maîtriser les ressources et les dépenses.



ECHANGES PERMANENTS AVEC LES PARTENAIRES, NOUVELLE LISTE DE MEDICAMENTS

La CANAM a procédé à la révision de la liste des médicaments en 2021. L'ancienne liste était pratiquée depuis 2014 dans les pharmacies d'offices privées.

C'est dans ce cadre que la CANAM a organisé un atelier de validation de la liste des médicaments avec la participation de tous les acteurs impliqués à savoir les sociétés savantes, les ordres professionnels et les syndicats de la santé, les autorités de régulation pharmaceutique et les organismes gestionnaires délégués. Les travaux de groupes ont porté sur 3966 items de la nomenclature des médicaments et dispositifs médicaux à usage humain autorisés au Mali.

LUTTE ACHARNEE CONTRE LA FRAUDE ET NOUVEAUX TEXTES EN VUE DU RAMU

La lutte contre la fraude à l'AMO est au cœur de nos actions. Pour rationaliser les dépenses, un atelier national de sensibilisation et d'information sur la prescription rationnelle et la lutte contre la fraude a été organisé en novembre 2022, avec la participation de tous les prescripteurs de Bamako et des régions.

La satisfaction de l'assuré reste la finalité de ce projet, constituant une base solide pour le futur RAMU, qui sera opérationnel sous peu. Dans le cadre du RAMU, de nombreux textes ont été élaborés et adoptés, notamment la Loi n°2018-074 du 31 décembre 2018 instituant le RAMU.

En somme, les réalisations de la CANAM témoignent d'une volonté inébranlable de rehausser l'efficacité de l'AMO au Mali. À travers des démarches audacieuses telles que l'adoption de technologies de pointe, la lutte tenace contre la fraude, la rationalisation des dépenses et une expansion territoriale stratégique, la CANAM s'est imposée comme un acteur déterminant dans la transformation du système de santé malien vers plus d'équité et d'accessibilité pour tous.



tous les soirs par les jeunes. Il narre que leur source de financement c'est la cotisation mensuelle. « Il est arrivé un moment donné où la fédération des commerçants était prête à nous épauler dans notre travail. Mais on ne travaille pas encore avec la mairie. Sans oublier qu'elle est une source d'emploi, on peut utiliser des centaines de jeunes dans le

quartier», explique Mamadou Cissé. Il termine avec ses propos indiquant qu'ils ont besoin d'être soutenus par les autorités. D'après ses analyses, il y a plus plusieurs milliers de gens qui viennent par semaine dans le quartier de Bozola et qui retournent nous laissant des déchets. C'est un quartier qui nous appartient tous. «Si toutefois la mairie nous soutient, dès demain on va faire libérer toutes les voies sans exception. Si la mairie nous soutient, il n'y aura même

plus de gare routière dans le quartier», dit-il avec conviction.

400 AGENTS DE LA DSUVA

Depuis février 2024, sous la direction du Lieutenant-colonel Sékouba Traoré, directeur de la Dsuva, la mairie du district de Bamako a intensifié ses efforts d'assainissement. Évacuation régulière des dépôts de transit à Sogonafi (Koulouba) et Darsalam, installation de caissons de 20 m³ dans les zones sensibles comme Djicoroni ou les Halles, nettoyage quotidien des marchés comme Dabanani... les actions sont nombreuses. Le nettoyage et le désensablement des grandes artères, menés par 400 agents mobilisés, a permis la montée en puissance de la lutte contre l'insalubrité dans la capitale malienne. Sous la coordination du service des voiries, il ajoute : «bien que Bamako ne soit pas encore totalement propre, les autorités reconnaissent une nette amélioration de la salubrité des artères. Un effort collectif jugé satisfaisant et encourageant pour la suite».

Le directeur des services urbains

alerte sur l'ampleur du défi: «Les déchets réapparaissent à peine 30 minutes après le nettoyage», souligne Sékouba Traoré. Des trottoirs et terre-pleins transformés en dépotoirs, notamment sur l'avenue Mohamed VI, compromettent les efforts des 400 agents. Il lance un appel visant la population à prendre conscience et à déployer des moyens pour faciliter la tâche de ces équipes de nettoyage. Car il faut savoir que quand on rassemble nos forces, le travail est plus facile et plus efficace. Sur le boulevard de l'Indépendance, vitrine du pays, des ordures sont jetées chaque jour sur les trottoirs. Les services de voirie interviennent sans relâche, mais dénoncent des actes qui sabotent les efforts déployés.

Le Lieutenant-colonel Sékouba Traoré appelle encore une fois la population à rejoindre ce vaste chantier. Car sans l'implication de tout un chacun, Bamako ne pourra pas retrouver son image d'antan, celle d'une ville coquette.▣



Mme Doumbia Mariam TANGARA, ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable, est aux avant-postes du combat environnemental au Mali

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

«Notre ambition est de traduire en actions concrètes les instructions du Président de la Transition»

Le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable (MEADD) prépare et met en œuvre les politiques nationales dans les domaines de l'Environnement et de l'Assainissement et veille à la prise en compte des questions de Développement durable. Les cinq politiques sectorielles sont la politique nationale forestière ; la politique nationale d'assainissement (PNA) ; la politique nationale sur les Changements climatiques ; la politique nationale des zones humides et enfin la politique

nationale de protection de l'environnement (PNPE).

DANS LE CADRE DE L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE :

La mise en œuvre de l'assainissement total piloté par les communautés (ATPC) en milieu rural. Ces opérations ont permis à 28.366 personnes d'abandonner la défécation à l'air libre.

En matière de gestion des risques d'inondations et des maladies d'origine hydrique, 100.608 ml (mètre linéaire) de collecteurs et 24.850 ml de caniveaux ont été curés à travers le pays.

En matière de gestion des eaux

usées et excréta : Le nombre de latrines construites étaient de 57 latrines familiales, 54 latrines publiques et 20 latrines scolaires.

En matière de gestion des déchets solides : il a été enregistré 1.626.408 m³ de déchets solides produits au cours du trimestre contre 963.529 m³ de déchets évacués.

En matière de contrôle des pollutions et nuisances : la DNACPN et ses démembrements ont transmis 995 avertissements émis, 685 ont été traités et 50 PV sont établis contre une amende de 49.155.000 FCFA.

Dans le cadre de la gestion des déchets liquides, 4 stations d'épuration des hôpitaux ont été construits, 4 autres ▶

“NOTRE AMBITION EST DE TRADUIRE EN ACTIONS CONCRÈTES LES HAUTES INSTRUCTIONS DU PRÉSIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ÉTAT, QUANT À LA PRÉSERVATION DE NOS RESSOURCES NATURELLES ET À L'AMÉLIORATION DE NOTRE CADRE DE VIE”

a déclaré Mme Doumbia Mariam Tangara, chef du département.

communautaires ont été réalisés, 3 stations de traitement de boue de vidange.

En matière de sauvegarde et de protection du fleuve Niger :

Dans le cadre de la sauvegarde du fleuve Niger, ses affluents et leurs bassins versants ainsi que de l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines, on peut citer, entre autres :

- La réalisation de plusieurs missions de contrôle et d'investigation sur le fleuve Niger et ses affluents dans le cadre de la lutte contre les dégradations et autres agressions des cours d'eau, notamment

l'exploitation aurifère par dragues dans les cercles de Kangaba (Minidian, Kaniogo et Noug), de Kati (Bancoumana) et dans le District de Bamako ;

- L'actualisation du plan d'actions de lutte contre l'exploitation aurifère par dragues sur les cours d'eau ;

EN PERSPECTIVES, ON PEUT RETENIR :

La finalisation dans le cadre du Projet de restauration des terres dégradées (PRTD) des travaux de dragage et curage des sédiments sur la voie d'accès au quai des bateaux ; d'élargissement et rehaussement de la digue route d'accès au gouvernorat de Mopti, de réhabilitation de la rampe d'accostage des pinasses et du quai d'accostage de la COMANAV ; de réhabilitation du chenal d'aménée d'eau au port de pêche de Konna ;

- L'aménagement des berges du fleuve Niger dans les localités de Dioro, Sansanding, Sécouira, Séguéla, Kamani, Kenenkou et Niamina ;

- La poursuite de la mise en œuvre du projet de collecte et de partage continus de données sur la qualité de l'eau du fleuve Niger au Mali ;

- Le financement du plan d'actions de lutte contre l'exploitation aurifère par dragues sur les cours d'eau ;

- La poursuite des missions de surveillance du fleuve Niger, ses affluents et les bassins versants y afférents.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES FORESTIÈRES ET FAUNIQUES :

Plusieurs activités ont été réalisées, notamment le reboisement sur 4.462,74 hectares ; la production de 13.323.818 plants, la collecte de 8102 noix de rônier et la récolte de 22.620 boutures, la récupération de 425,17 hectares de terres dégradées, le renforcement du contrôle de la gestion des ressources forestières et de la faune, le recrutement de 230 agents des Eaux et Forêts (techniciens et agents techniques), la réalisation des travaux de constructions et de rénovations de certaines infrastructures :

EN TERMES DE PERSPECTIVES, ON PEUT NOTER :

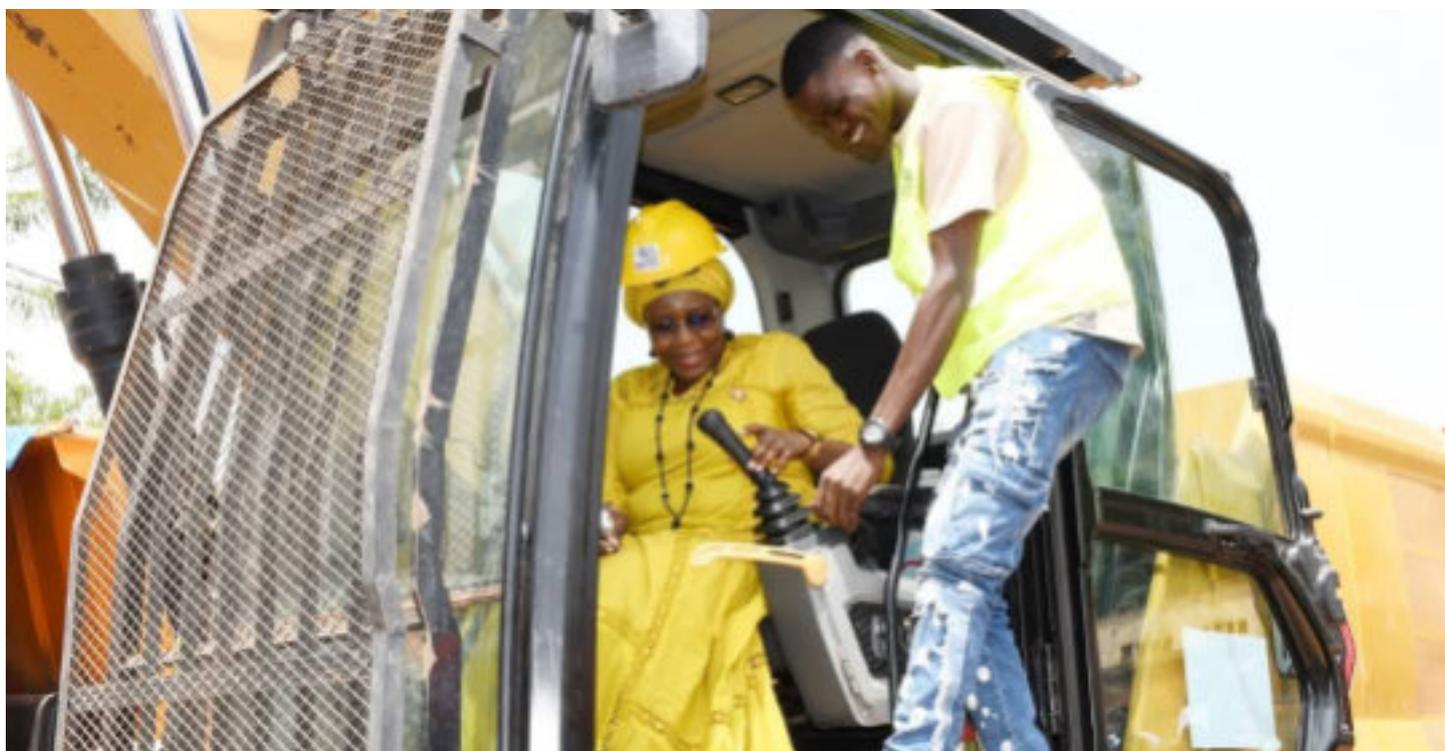
- ▶ la militarisation du service des Eaux et Forêts ;

- ▶ l'amélioration des conditions de vie et de travail du personnel forestier à travers la mise en œuvre des mesures d'accompagnement

- ▶ le reboisement de 5 876,21 ha ;

- ▶ l'élaboration de textes législatifs, réglementaires et normatifs relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques et des aires protégées ;

- ▶ la réalisation des travaux de récupération 8.957 hectares de terres dégradées à travers diverses techniques (la fixation biologique de dunes et des berges, le zai, la mise en défens et la régénération naturelle assistée), 110.859 ml de cordons pierreux, de fascines, de demi-lunes, de barrières en cailloux et de digues/diguettes filtrantes, 365 fosses compostières et la diffusion de 1.710 foyers améliorés ;





Les girafes ont été introduites dans le parc animalier de Tienfala

FORÊTS CLASSÉES DU MALI

UN PATRIMOINE EN DANGER

Entre espoirs et défis, des efforts sont déployés par certains acteurs du secteur privé pour sauver et préserver le peu qui reste de ces espaces vitaux pour l'environnement et la survie des espèces

● Par Anta CISSÉ

À Tienfala, chaque mardi et vendredi, un rituel étonnant se répète. Zèbres, cobes, girafes, buffles et autres hôtes de la réserve de la société d'exploitation forestière et animalière du Mali (SEFAM) sortent des bois, comme guidés par une horloge intérieure, pour rejoindre "la table des buffles". C'est là que les agents déposent des feuilles de haricot et du sel gemme. Selon Mohamed Coulibaly, cette scène touchante, où les animaux autrefois farouches se sont peu à peu habitués aux bruits des moteurs et à la présence humaine, illustre bien qu'une cohabitation respectueuse est possible. «Une vraie relation de confiance s'est installée», affirme-t-il. Toutefois, derrière cette image



Des cobes vivent aussi dans la réserve

apaisante se cache un enjeu bien plus crucial, la préservation de cette forêt classée, véritable refuge d'une biodiversité précieuse. D'après le directeur de la réserve, qui s'étend sur 350 hectares, on y recense aujourd'hui trois zèbres, cinq girafes, sept buffles, vingt élands du Cap, ainsi que de nombreuses naissances parmi les cobes, impalas, nyalas et autres espèces. Néanmoins, il reconnaît que la gestion de cet espace demeure fragile. Entre pression démographique, besoins croissants des villages voisins et exigences de l'État, l'équilibre de la réserve reste constamment menacé. À cela s'ajoutent certaines pratiques interdites comme l'agriculture ou le reboisement non encadré. Malgré ces défis, SEFAM prouve qu'un équilibre entre l'homme et la nature est possible. Chaque passage des animaux vers leur table attirée rappelle que la forêt est bien plus qu'un espace naturel : c'est un sanctuaire vivant à protéger.

SITUATION FAUNIQUE PRÉOCCUPANTE

Dans la forêt classée de Faya, le constat est encore plus alarmant. En effet, avec seulement 1% du budget national alloué à l'environnement, la gestion forestière reste gravement sous-▶

► financée. Tidiani Sangaré, directeur général de la société de gestion des concessions forestières et fauniques de Tam Voyage, structure en charge de la forêt classée de Faya, ne cache pas son inquiétude. Pour lui, ce budget ne suffit même pas à faire fonctionner les services de terrain, à fortiori assurer la restauration ou la protection effective des forêts. Il souligne que les agents forestiers, souvent sans moyens, travaillent dans des conditions précaires, confrontés aux pressions diverses, voire à la corruption. Or, rappelle-t-il, l'État reste le garant principal de ces espaces. Pourtant, son engagement, tant financier que politique, demeure largement insuffisant. Autre point sensible, le Fonds d'aménagement forestier censé soutenir la gestion durable est, selon lui, mal exploité. En conséquence, très peu d'investissements atteignent réellement les forêts. Les partenariats de gestion n'échappent pas non plus à cette logique de délaissement, plusieurs partenaires se désengageant face à l'absence de soutien concret de l'État. Sur le plan faunique, la situation est tout aussi préoccupante. Depuis 2013, un acteur de terrain affirme n'avoir observé que deux ou trois antilopes dans cette forêt classée. Aujourd'hui, la petite faune y est devenue extrêmement rare, repoussée par la pression humaine et les animaux domestiques. Bien que quelques éléphants soient encore aperçus dans les zones frontalières avec la Côte d'Ivoire et la Guinée, aucune donnée fiable ni inventaire récent ne permet de dresser un état des lieux précis. Faute de volonté politique forte, de financements ciblés et de données actualisées, toute relance durable semble hors de portée.

PRESSION HUMAINE CROISSANTE

La forêt classée de Koulouba, quant à elle, offre un autre visage, mais subit également de nombreuses pressions. Maouloud Sidibé, ingénieur des Eaux et Forêts, rappelle que cette forêt bénéficie d'un statut protégé depuis 1935, par un arrêté du Gouverneur général de l'Afrique occidentale française. À l'origine, elle a été créée pour préserver la ville de Bamako contre l'érosion, offrir un espace de détente aux populations, et agir comme un véritable poumon vert pour la capitale. Cependant, malgré ce statut protecteur, les menaces sont nombreuses. Selon l'ingénieur, elles proviennent essentiellement des activités humaines telles que la coupe abusive de bois, l'occupation anarchique, les feux de brousse, ou encore les dépôts d'ordures. À cela s'ajoutent les aléas climatiques, comme les inondations, la sécheresse ou les vents violents. Sa gestion est également entravée par des obstacles administratifs, notamment les autorisations de morcellement, ainsi que par des pressions sociales et économiques croissantes dues à la pauvreté et à la rareté des terres autour de Bamako. Bien que certaines activités y soient interdites comme la chasse, l'exploitation de bois, l'habitat ou la mise à feu, ces interdictions sont souvent ignorées. Si l'on peut encore y croiser quelques petits animaux comme les varans, écureuils, hérissons, rats, serpents ou oiseaux, leur présence devient de plus en plus rare, conséquence directe de la pression humaine continue, conclut l'ingénieur.

UNE MULTITUDE DE MENACES

Une vision d'ensemble s'impose avec les données fournies par le commandant Seydou Berthé. Il rappelle que le Mali, avec ses 1.241.138 km², compte officiellement 107 forêts classées, soit environ 789.000 hectares, représentant à peine 1 % du territoire national. Le pays couvre quatre grandes zones



Les animaux sauvages passent par leurs étables pour brouter de l'herbe

bioclimatiques qui sont saharienne, sahéenne, soudanienne et guinéenne et en plus du delta intérieur du Niger, un écosystème particulier qui détermine la diversité de la couverture végétale nationale. Selon lui, le classement des forêts vise avant tout à préserver des écosystèmes fragiles, protéger les sols, la flore, la faune, les eaux et garantir une gestion durable des ressources naturelles. Ce classement permet également à l'État d'empêcher toute intervention nuisible, conformément à la Loi n°10-028, modifiée récemment par l'Ordonnance N°2025-017/PT-RM. Dans ce cadre, plusieurs activités sont rigoureusement interdites sans autorisation à savoir l'extraction de sable ou de pierres, le défrichage, l'occupation, l'exploitation minière, la coupe de végétaux, la circulation motorisée, ou encore l'écotourisme non encadré. Néanmoins, malgré ce cadre juridique, les forêts classées du pays font face à une multitude de menaces tel que l'exploitation aurifère (notamment à Kayes et Sikasso), les feux de brousse, le changement climatique, l'usage de produits chimiques toxiques, la pression énergétique ou l'urbanisation croissante. Leur gestion se heurte également à l'occupation illégale, au non-respect des quotas d'exploitation, aux feux incontrôlés et à la complexité des plans de gestion. Malgré cela, souligne le commandant Seydou Berthé, ces forêts abritent encore une grande richesse comme la diversité floristique, les petits mammifères, les reptiles, et une avifaune (oiseaux) remarquable. Elles représentent un patrimoine écologique précieux, qu'il devient urgent de préserver.



Le gnou se plaît dans son nouveau habitat

GESTION DES EAUX USÉES

LES RECETTES DE Mme TOURÉ DOUSSOUBA DOUMBIA

Dans les lignes qui suivent, la nouvelle directrice de l'Agence nationale de gestion des stations d'épuration du Mali (Angesem), nous explique le travail abattu par son service pour éviter que le fleuve Niger soit pollué ou dénaturé par les eaux usées provenant des usines, des hôtels, des maisons et de ruissèlements

● Par Namory KOUYATÉ



Parlant de la mission de l'Agence nationale de gestion des stations d'épuration du Mali (Angesem), la directrice générale affirme qu'elle a été créée par l'ordonnance n°2020-007/PT-RM du 18 novembre 2020. Mme Touré Doussouba Doumbia dira que cette ordonnance a été ratifiée par la loi n°2021-011 du 08 mars 2021 et placée sous la tutelle du ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable. En sa qualité

d'établissement public à caractère administratif (EPA), son service a pour mission d'assurer la gestion durable des stations d'épuration, des eaux usées et ouvrages annexes. En outre, il est chargé, entre autres, d'assurer la maîtrise d'ouvrage public déléguée pour les études, les travaux de réalisation et de réhabilitation des infrastructures et équipements d'assainissement ; de contribuer au renforcement de la communication pour la promotion de

l'assainissement et de contribuer à l'élaboration des éléments de politique et stratégies de gestion des eaux usées et des gadoues. Abordant les objectifs de la structure, l'ingénieure sanitaire soutient que l'Angesem vise la limitation des déversements des eaux brutes dans les marigots, les collecteurs et les fleuves; la limitation des infiltrations des eaux usées qui polluent la nappe phréatique. Mais aussi la limitation des écoulements des eaux usées dans les



Le siège de l'Agence nationale de gestion des stations d'épuration du Mali

- rues ; le respect des normes de rejet dans le milieu naturel ainsi que la limitation des causes de maladies d'origine hydrique.

Concernant les eaux usées, la cheffe de l'Angesem précise qu'elles désignent les eaux altérées par les activités humaines à la suite d'un usage domestique, artisanal, industriel, agricole ou autres. Selon elle, ce sont des eaux considérées comme polluées et qui doivent être traitées. Mme Touré Doussouba Doumbia explique que l'assainissement des eaux usées peut s'effectuer de deux manières : l'assainissement collectif et non collectif. Elle donne des détails sur ces deux méthodes. La spécialiste en santé poursuit que le premier correspond à tout système d'assainissement doté d'un réseau public de collecte et de transport des eaux usées vers une station d'épuration. Et le second renvoie à tout système d'assainissement effectuant la collecte, le traitement, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des immeubles non raccordés au réseau public d'assainissement.

S'agissant de la politique de gestion des eaux usées, la directrice générale mentionne que son action ne peut s'inscrire en dehors de la Politique nationale d'assainissement (PNA). Mme Doussouba Doumbia indique que pour traiter les boues de vidange produites dans notre pays, la stratégie consiste à multiplier les infrastructures d'assainissement, améliorer leur gestion, leur exploitation et organiser ladite filière. Pour elle, ceci implique une amélioration de la collecte des eaux usées au niveau des ménages. Puis une amélioration de l'entretien et de la

gestion des latrines et fosses septiques, souligne notre interlocutrice. Aussi, insiste-t-elle, il faut assurer un transfert sain des boues et excréments vers les centres de traitement et leur appliquer

“ NOUS ENVISAGEONS DE CONSTRUIRE AU NIVEAU DE CHAQUE MOYENNE OU GRANDE VILLE DU MALI AU MOINS UNE STATION DE TRAITEMENT DE BOUES DE VIDANGE ”

a souhaité Mme Touré Doussouba Doumbia

une technique adéquate. Pour y arriver, la patronne de l'Angesem retient qu'il faut doter toutes les capitales régionales, les grandes villes et les villes moyennes en station de traitement de boues de vidange ; améliorer la collecte par une meilleure organisation des vidangeurs et les accompagner par la mise à leur disposition de facilités leur permettant de renouveler leur parc de spiros. À ce niveau, l'on note également le renforcement des capacités de l'Angesem par la mise à sa disposition des ressources nécessaires à l'atteinte de ses objectifs.

Comment l'Angesem fait pendant la saison pluvieuse pour dépolluer ou traiter ces eaux ? Notre experte en santé explicite que les eaux pluvieuses (eaux

de ruissellement) ne relèvent pas de la gestion de son entité. Toutefois, Doussouba Doumbia déplore que ces eaux impactent négativement le fonctionnement des installations puisqu'elles augmentent le volume d'eau arrivant dans les stations. À l'entendre, ces eaux agissent sur la consommation électrique et sur l'utilisation des produits de traitement. En clair, la production d'électricité pourrait être perturbée par ces eaux dénaturées.

En perspective, pour la protection des eaux de nos fleuves, « nous envisageons de construire au niveau de chaque moyenne ou grande ville du Mali au moins une station de traitement de boues de vidange », a-t-elle souhaité, soutenant que déjà au niveau de Bamako, deux grandes stations de traitement de boues de vidange (STBV) seront construites sur chaque rive du fleuve Niger. Cette réalisation sera faite, fait remarquer Mme Touré, dans le cadre du Projet de résilience urbaine de Bamako sur financement de la Banque mondiale. A l'en croire, une grande station sera bientôt construite à Kayes sur financement de la KfW (Allemagne). En fonction de la disponibilité des financements, il sera de même jusqu'à ce que toutes les villes soient dotées d'ouvrages d'assainissement adéquat.



Stations de traitement des eaux usées





● La déchiqueteuse de plastiques installée sous un grand hangar

DÉCHETS RECYCLÉS

Les enjeux de la commercialisation

Pour le surmonter, le chemin passe par la certification et l'adoption des pratiques innovantes

● Par Mohamed DIAWARA

Nous sommes à la zone aéroportuaire à moins d'un kilomètre de la Tour d'Afrique en Commune VI du District de Bamako. Entre les garages et les points de vente de sable, Mamadou Yattabaré alias Mahmoud a installé son entreprise de recyclage de déchets plastiques solides. Sur le site, ces objets composés, entre autres, de bidons, seaux, baignoires et bouilloires forment des amas multicolores assemblés après le tri effectué par des femmes. En différentes équipes, elles envoient ces ordures par couleur dans l'entonnoir de la machine pour les réduire en granulés.

L'équipe de Mariam Koné est réunie autour d'une monticule de plastiques. Certaines trient les objets par couleur et

se débarrassent des inutilisables. D'autres les transportent vers la déchiqueteuse de plastiques installée sous un grand hangar. Elle dégage un bruit assourdissant qui agace les tympans.

«Il suffit de toucher les plastiques pour reconnaître ceux qui sont utiles»

— assure celle qui est fière de ses 10 années d'expériences dans cette activité.

La plupart de ses collègues et elle sont coiffées de chapeaux artisanaux aux larges bords pour se protéger contre les rayons solaires. Les mains fourrées dans des gants, leur nez couvert pour éviter de respirer la poussière et les particules fines qui flottent dans l'atmosphère. Par mois, ce site d'exploitation et celui de Niamakoro en Commune VI du District de Bamako permettent à leur promoteur, Mamadou Yattabaré alias Mahmoud, de mettre sur le marché

entre 120 et 140 tonnes de ce matériau.

En effet, le recyclage des déchets est un travail laborieux et méticuleux. Ses produits sont-ils si attractifs sur nos marchés ? L'entrepreneur de 66 ans regrette la faible demande de sa marchandise par les clients. «Mes clients n'achètent qu'une dizaine de tonnes par mois au maximum. On est obligé d'exporter la quasi-totalité de nos produits vers le Ghana et le Togo», déplore-t-il avant d'ajouter qu'il possède des ateliers de recyclage dans les Régions de Ségou et Koutiala. La production de ces zones additionnée à ►



● Les femmes sont nombreuses dans la chaîne de collecte

- ▶ celle de Bamako permet à l'entreprise de produire 200 tonnes de déchets plastiques solides par mois. Bientôt ceux de Mopti et Sikasso, annonce-t-il, seront opérationnels.

Le sexagénaire est fier de contribuer à la protection de l'environnement dans son pays et d'avoir créé une soixantaine d'emplois. «En un an, je débarrasse la ville de Bamako d'une quantité de déchets plus volumineuse que la montagne d'ordures dans les parages de l'hôtel Olympe à Sabalibougou en Commune V du District de Bamako», se glorifie celui qui a débuté le recyclage des déchets à Lomé au Togo. «J'ai décidé de rentrer au bercail. Quand j'ai vu qu'il y avait plus de déchets dans mon pays qu'au Togo», raconte celui qui exerce ce métier il y a 14 ans. Mamadou Yattabaré alias Mahmoud ambitionne de mettre en place au Mali une usine de transformation des déchets en récipients.

CONCURRENCE

L'entreprise Sanuva est spécialisée dans la collecte, le tri et le recyclage des déchets. Elle collecte et gère près de 3.600 tonnes de déchets par an, dont en moyenne 57% sont recyclés. Face à l'insuffisance criarde de ressources humaines dans ce secteur, elle a ouvert un centre de formation à Yorodianbougou, un secteur de Yirimadio. Le chargé de programme de cette structure, Badra Aliou Doumbia nous reçoit dans leur établissement. On y trouve des plaques confectionnées avec des déchets pour servir à la fabrication des tables, des poubelles, des supports de téléphone et d'ordinateur. «Depuis 2019, nous proposons des services de gestion des déchets de papier, cartons, métaux, d'équipements électroniques et électriques pour les transformer en nouveaux matériaux», explique le chargé de programme de Sanuva Academy. Il regrette que les produits recyclés peinent à concurrencer ceux importés neufs parce que certains compatriotes pensent qu'ils ne sont pas résistants. L'écologiste affirme que l'utilisation de ces produits n'est pas ancrée dans nos habitudes. À l'en croire, il n'existe pas un marché très structuré pour leur vente. Au nombre des défis, Aliou Badra

Doumbia cite également les problèmes énergétiques qui limitent leurs activités, la mauvaise perception des métiers liés au recyclage comme la collecte des déchets et la faible présence de partenaires techniques et financiers dans le domaine. Le chargé de programme assure que le secteur offre de belles perspectives en termes de croissance et de monétisation de déchets. «Quand on sait s'en servir, ça vaut de l'or. Le marché n'est pas saturé. Il y a de la matière première à profusion. Nous allons créer des produits qui peuvent concurrencer ceux importés grâce aux équipements que nous allons bientôt recevoir. Le plastique peut faire dix fois mieux que ce que fait le bois. Il est imperméable», déclare-t-il avant de saluer la présence croissante d'initiatives visant à promouvoir le recyclage des déchets.



Unité de transformation de plastiques en objets utilitaires

Depuis 2016, Abdoulaye Yampa évolue dans le secteur de la transformation du métal en différents objets et animaux tels que le lion, le cheval. Il regrette le faible intérêt de nos compatriotes pour leurs produits. Selon lui, il faut sensibiliser la population sur la nécessité de valoriser ces objets. Le recycleur Yampa souhaite initier à cette activité les nombreux jeunes qui en sont fêrus surtout les enfants en situation de rue.

Au marché «dibidani» en Commune III, plusieurs commerçants dénoncent la mauvaise qualité de certains produits plastiques confectionnés dans notre pays. Tangara (nom de famille), un jeune quincailler, pense que certains fabricants locaux manquent de sérieux dans le travail. Chose qui pousse, selon lui, beaucoup de clients à choisir les

produits importés. Makan Keïta est assis sur une chaise à l'entrée de sa boutique de vente de récipients pour l'élevage de la volaille et de barils. Le vieil homme dénonce l'utilisation insuffisante de matières premières dans la fabrication de nos produits plastiques.

Le spécialiste en environnement et responsabilité sociétale des entreprises (RSE), Souleymane Ben Déka Diabaté, explique que le recyclage aide à préserver les ressources naturelles et diminue les émissions des gaz à effet de serre. Il poursuit qu'il évite l'accumulation de déchets et permet la réutilisation des ressources naturelles telles que les métaux. Selon une étude de l'Institut RSE Mali, environ près de 2000 tonnes de déchets solides, dont une partie significative est constituée de plastique, sont produites

quotidiennement à Bamako. Il cite le rapport «What a Waste 2.0» de la Banque mondiale publié en 2018, qui indique que seuls 13,5 % des déchets sont recyclés dans le monde. Il est difficile, dit-il, d'avoir un chiffre exact concernant le Mali mais d'après les informations disponibles, le taux de recyclage des déchets au Mali est extrêmement faible.

En matière de commercialisation de déchets recyclés, il explique que notre pays doit relever des défis liés notamment au coût élevé du recyclage, aux contraintes logistiques, à la normalisation ou la standardisation. «C'est-à-dire qu'il y a des normes à respecter

pour pouvoir commercialiser les déchets recyclés, d'où l'importance des certifications normes ISO», précise-t-il. L'environnementaliste souligne l'importance pour les acteurs et les autorités, de prendre conscience de l'impact de leurs activités sur l'environnement, l'économie et la société. «C'est ce que le concept de la RSE nous demande», argumente-t-il. Ces recycleurs sont des acteurs clés de la lutte contre la pollution et la protection de notre environnement. Il devient impératif de renforcer les actions visant à booster la consommation locale de leurs produits. ■



Le gazon synthétique du stade Mamadou Konaté

FOOTBALL ET ENVIRONNEMENT

L'EMPREINTE CARBONE EN LIGNE DE MIRE

Le public et les joueurs étouffent sous la chaleur écrasante des enceintes sportives qui sont engorgées de déchets de tout genre après chaque compétition

● Par Djènèba BAGAYOKO

Le sport est l'un des secteurs les plus influents au monde, capable de transcender les frontières, d'unir les peuples et de déclencher des émotions uniques. Pourtant, derrière cette image rassembleuse, se cache une réalité moins reluisante. L'impact environnemental des événements sportifs en général et footballistiques en particulier, est préoccupant.

Entre la pollution générée par les déplacements des équipes à travers les avions, la consommation d'énergie des infrastructures tels que la pelouse artificielle et l'éclairage des stades (il faut reconnaître que ces infrastructures sportives sont très énergivores) et les tonnes de déchets en tout genre abandonnés dans les stades, le football a des responsabilités à assumer pour le compte de la planète. Dans les grandes

compétitions internationales et même nationales, l'ampleur du phénomène reste cruciale et inquiétante. Les gobelets jetés, les bouteilles d'eau abandonnées, les emballages alimentaires et autres accessoires éphémères s'accumulent çà et là. À chaque coup de sifflet final, ce sont des tonnes de déchets qui finissent dans des décharges et augmentent davantage, la quantité de déchets plastiques dans la nature. Selon le joueur du Stade malien, Lassine Kouma, les stades devraient avoir un bon environnement pour la santé des joueurs. «Déjà, je salue les efforts des autorités du pays pour les rénovations des stades. Mais, il va falloir que ces stades soient bien entretenus car dès fois on voit qu'il y a beaucoup de déchets plastiques dans les stades et les vendeuses de l'eau glacée défilent

avant, pendant et après les matches et partent sans ramasser ces emballages abandonnés aux intempéries», explique le milieu de terrain stadiste.

«Il y a aussi la pelouse artificielle qui dégage de la chaleur quand le soleil darde ses rayons et qui nécessite des arrosages réguliers pour éviter que les joueurs se retrouvent avec des brûlures»

— Ajoute-t-il.

Le défenseur du Djoliba, Daba Diarra abonde dans le même sens. «Beaucoup de matches du championnat professionnel de Ligue 1 Orange se disputent au stade Mamadou Konaté, doté d'une pelouse artificielle appelée gazon synthétique qui a un impact sur



- l'environnement. La pelouse chauffe au soleil, lors des périodes de fortes chaleurs comme en ce moment dans notre pays. Généralement à la fin des matches, on se retrouve avec des crampons déchirés dans le meilleur des cas et dans le pire, vos pieds sont brûlés. La plupart des joueurs ont peur de ce type de gazon. Mais que faire ?», s'interroge-t-il. Selon le technicien du Stade malien, Mamoutou Kané dit Mourlé, la pelouse artificielle affecte la performance des joueurs. «Je salue la Fédération malienne de football d'avoir ramener les heures de match à 17h et non à 16h, nous sommes dans un pays dans lequel les fortes chaleurs s'abattent ces derniers temps, et c'est sous ces chaleurs étouffantes que se jouent les matches du championnat sur une pelouse artificielle qui n'est pas

adéquate pour l'environnement. Malgré cela, les joueurs se battent pour gagner des matches et très souvent on se retrouve avec des blessures», précisera l'entraîneur du Stade malien.

PRATIQUES ÉCO-RESPONSABLES

Le réchauffement climatique a un impact direct sur le monde du sport et cela est dû à la hausse des températures globales. Aujourd'hui, il n'est pas rare de voir les «pauses fraîcheurs» lors des rencontres du championnat et même dans les compétitions internationales, quand les températures dépassent les 30° C. Ces interruptions permettent aux athlètes de se rafraîchir et de s'hydrater, et témoignent de l'adaptation nécessaire face aux vagues de chaleur

de plus en plus fréquentes et intenses. «Ces pauses fraîcheurs nous font un plus grand bien, car actuellement il fait extrêmement chaud au Mali», indique l'attaquant de l'AS Réal Nouhou Cissé. Ces conditions extrêmes, non seulement, affectent les performances sportives, mais posent également des risques pour la santé des joueurs, augmentant les cas de déshydratation, d'épuisement thermique et de coups de chaleur. «La pelouse synthétique est faite de plastique et donc chauffe au soleil, au lieu que les footballeurs respirent de l'air pur ils inhalent plutôt des composants chimiques ce qui est un danger chez les footballeurs», explique Dr Halidou Maïga de la médecine du sport. « En effet, poursuivra-t-il, l'herbe artificielle est conçue à partir de matières plastiques (fibre en polyéthylène) ce qui fait qu'elle aura naturellement tendance à chauffer au soleil. Cela vient notamment du fait que la chaleur du soleil ne peut pas être absorbée par la terre présente sous la pelouse en polyuréthane et annule ainsi l'effet naturel rafraîchissant qu'aurait une herbe naturelle. A cela s'ajoutent les déchets plastiques qui sont jetés dans nos stades pendant les matches tout cela nuit à l'environnement», a détaillé Dr Halidou Maïga. «Verser de l'eau sur un gazon artificiel est la meilleure solution pour faire retomber la température et un système d'arrosage performant permettra d'éviter le problème et de sauver les acteurs que sont les joueurs des blessures», a conclu le médecin de l'équipe nationale Halidou Maïga.

Le football, en tant que sport dont la popularité ne se dément guère, possède une influence unique pour sensibiliser aux enjeux environnementaux. Au-delà des infrastructures, il peut promouvoir des pratiques éco-responsables : stades solaires, gestion des déchets ou réduction de l'empreinte carbone des événements. Les joueurs, les clubs et la Fédération malienne de football doivent s'engager activement comme ambassadeurs de la durabilité, en collaborant avec les communautés et les ONG pour des campagnes éducatives et des actions concrètes, comme le reboisement ou la gestion des déchets plastiques. Toutes les parties prenantes doivent assumer leur responsabilité pour faire du football un levier pour promouvoir la protection de notre planète.



Dr Halidou Maïga,
médecin du sport

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

MISE EN ŒUVRE DES
CONVENTIONS,
ACCORDS ET TRAITÉS
INTERNATIONAUX EN
MATIÈRE
D'ENVIRONNEMENT

AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS



Le Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable, Mme Doumbia Mariam TANGARA, en avant pour un Mali assaini et propre

Plusieurs initiatives d'envergure ont été portées avec succès, témoignant de la capacité de l'Agence pour l'environnement et du développement durable (AEDD) à mobiliser des ressources financières internationales pour le climat :

Approbation du projet « Intensification des techniques agricoles et agroforestières (IAAT) » par le Fonds Vert pour le Climat (35 millions USD) au bénéfice des régions vulnérables : Ce projet phare vise à soutenir les systèmes de production

Agricole des petits exploitants agricoles et les moyens de subsistances ruraux au Mali, afin d'accroître la résilience climatique et les voies de développement à faibles émissions de gaz à effet de serre ;

Développement conjoint d'un projet régional d'adaptation (MEADD-BOAD) pour 60 millions USD (Pays de l'AES + Côte d'Ivoire) : Cette initiative régionale témoigne de la diplomatie environnementale proactive du Mali, avec une approche de mutualisation des ressources et de renforcement des

capacités transfrontalières face aux aléas climatiques ;

Lancement du Readiness multi-pays (6,16 millions USD), avec 500.000 USD alloués au Mali pour l'eau et la résilience climatique : Ce soutien vise à intervenir dans divers domaines, entre autres : l'Agriculture adaptée au changement climatique, la Sylviculture adaptée au changement climatique et adaptation basée sur la conservation des écosystèmes, l'Agroforesterie, l'Eau et santé, l'Efficacité énergétique et énergies renouvelables et les

► Infrastructures résistantes au changement climatique ;

Approbation d'un Readiness national sur la transition énergétique (500.000 USD) : Ce projet soutient la révision du cadre réglementaire énergétique en vue de diversifier le mix énergétique du Mali, avec une ouverture stratégique vers des options émergentes comme l'hydrogène naturel ;

Deuxième phase du projet d'évaluation des besoins technologiques (EBT) sur le changement climatique (150.000 USD) : Cette phase permettra de mettre à jour les priorités technologiques du pays en matière d'atténuation et d'adaptation, et d'orienter les efforts de transfert de technologies vers des solutions à fort impact.

Mise en œuvre du Projet de Restauration des Terres Dégradées (PRTD-Mali) :

Selon des évaluations récentes, environ 2 millions de personnes vivent sur des terres dégradées.

La dégradation des terres menace les modes et les moyens d'existence de nombreux ménages, en réduisant la production alimentaire et le stockage de

l'eau, affectant négativement la biodiversité, le carbone organique du sol et les services écosystémiques.

Au Mali, près de 90% des ménages dépendent du bois de chauffe et du charbon de bois pour leurs besoins énergétiques. Plus de 100.000 hectares de terres forestières sont perdues chaque année, bien plus que la superficie reboisée annuellement évaluée à 10.000 hectares seulement. Ainsi, sur les 32 millions d'hectares de forêts répertoriées au Mali en 1985, il n'en reste actuellement qu'environ 17,4 millions d'hectares.

Les terres cultivées sont de plus en plus affectées par l'érosion éolienne, la dégradation chimique, la dégradation physique des sols, la dégradation biologique et la dégradation par les eaux de ruissellement. En réponse à toutes ces problématiques, le Gouvernement avec l'accompagnement technique et financier de la Banque mondiale, a initié le Projet de restauration des terres dégradées au Mali (PRTD-Mali), dont l'accord de financement d'un montant de 90 milliards de FCFA a été signé le 7 juin 2023 et la mise en vigueur effective le 10 janvier 2024.

Le PRTD-Mali dont l'objectif est

d'accroître l'adoption de pratiques de restauration des terres dégradées intelligentes par rapport au climat et accroître l'accès aux opportunités de revenus au Mali cadre parfaitement avec la vision du Président de la Transition, le Général d'Armée Assimi Goïta, Chef de l'Etat et contribue directement à la mise en œuvre du Plan d'actions du Gouvernement de la Transition à travers l'objectif 5 : Améliorer les conditions de vie des populations.

Dans le cadre de l'Agence nationale de la Grande muraille verte, à la suite de la session extraordinaire du Conseil des ministres qui s'est tenue à Dakar, le 07 février 2025, et qui a porté Mme Doumbia Mariam Tangara à la présidence du Conseil des ministres de l'Agence panafricaine de la Grande muraille verte. Le Mali a abrité, du 24 au 25 juin 2025, la réunion du Comité technique de l'APGMV et le 26 juin, la dixième session ordinaire du Conseil des ministres de l'APGMV.

Sous la houlette de Mme Doumbia Mariam Tangara, notre pays se prépare à organiser, avant la fin de cette année, le Sommet des Chefs d'Etat de l'APGMV avec comme objectif affiché : donner un nouveau souffle à l'organisation.



SUCRE AU MALI

UNE STRATÉGIE D'ANTICIPATION POUR GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ ET LA STABILITÉ DES PRIX



Le sucre est un produit de grande consommation pour les ménages

Dans un contexte marqué par des tensions sur les marchés internationaux et des défis logistiques majeurs, le Gouvernement de la Transition, à travers le Ministère de l'Industrie et du

Commerce, a déployé une stratégie pragmatique et volontariste pour assurer la disponibilité du sucre au Mali à des prix accessibles pour les populations.

UNE DENRÉE STRATÉGIQUE SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Le sucre, composante essentielle de la consommation des ménages maliens, a longtemps été au cœur des préoccupations du Gouvernement. Conscient de son importance dans le panier de la ménagère, le Ministère de l'Industrie et du Commerce, sous

l'impulsion du Ministre Moussa Alassane Diallo, a multiplié les initiatives pour prévenir les pénuries et contenir toute flambée spéculative des prix.

L'année 2023 avait été marquée par l'exécution réussie d'un premier contingent spécial de 50 000 tonnes de sucre importé. Cette opération avait permis de stabiliser l'offre sur le marché national et de répondre à une demande

toujours croissante, notamment en période de soudure et durant le mois de Ramadan.

UN SECOND CONTINGENT MASSIF POUR 2024

Face aux enjeux persistants, le Ministère n'a pas tardé à renouveler l'opération. Ainsi, un nouveau



Le ministre de l'Industrie et du Commerce (casquette bleue) en visite de terrain à Ségou

En prélude au mois de Ramadan 2025, période de forte consommation, le Premier ministre, Chef du Gouvernement, a personnellement conduit une visite de terrain dans plusieurs magasins témoins de Bamako, en compagnie du

Ministre de l'Industrie et du Commerce. Cette démarche vise à s'assurer de la disponibilité effective du sucre et d'autres produits de première nécessité à prix modérés, mais aussi à constater le respect des engagements pris par les opérateurs dans le cadre des opérations spéciales.

Cette visite a également permis d'échanger directement avec les populations et les gérants de points de vente afin de recueillir leurs préoccupations et suggestions. Le Gouvernement réaffirme ainsi sa volonté de rester proche des réalités sociales, tout en consolidant les mécanismes de régulation.

UN SUIVI RIGoureux GRÂCE À LA DGCC

La Direction Générale du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence (DGCC), bras opérationnel du Ministère, joue un rôle déterminant dans le suivi des engagements pris par les opérateurs. Des missions régulières de contrôle sont organisées sur le terrain afin de veiller au respect des prix de cession, lutter contre la rétention de stock, et sanctionner toute forme de spéculation.

Grâce à ces efforts, le prix du sucre a pu être maintenu dans une fourchette accessible, malgré la hausse des coûts logistiques internationaux et les perturbations sur les routes d'approvisionnement. Cette régulation rigoureuse a permis de contenir les effets de l'inflation sur cette denrée vitale.

VERS UNE SOUVERAINETÉ SUCRIÈRE DURABLE

Au-delà des opérations d'importation, le Ministère reste pleinement engagé

dans la relance durable de la filière sucrière nationale. À cet effet, une attention particulière est portée à la modernisation des outils de production de SUKALA et de N-SUKALA, avec pour objectif de renforcer la production locale et de réduire à moyen terme la dépendance aux importations.

Ce double levier – importation maîtrisée et relance industrielle – constitue la clé d'une véritable souveraineté sucrière pour le Mali, qui permettra de garantir l'autonomie alimentaire tout en créant des milliers d'emplois directs et indirects.

LE SUCRE COMME SYMBOLE D'UNE POLITIQUE VOLONTARISTE

Face aux incertitudes internationales, le Ministère de l'Industrie et du Commerce a fait preuve d'une vision stratégique, d'anticipation et de fermeté dans la gestion de l'approvisionnement en sucre. Grâce à ces mesures fortes, les étals des marchés restent approvisionnés, les prix sont sous contrôle et la population malienne bénéficie de l'un des produits les plus sensibles à des conditions acceptables.

Le sucre, au-delà de son rôle dans la consommation quotidienne, devient ainsi un marqueur de la capacité de l'État à répondre aux besoins de ses citoyens avec rigueur, efficacité et dignité.

Le ministre Moussa Alassane Diallo (casquette bleue à droite) en visite de terrain au niveau des unités sucrières de la Région de Ségou



Le Premier ministre, le Général de division, Abdoulaye Maïga, (en blanc) s'assure de la disponibilité des stocks de sucre

contingent de 200 000 tonnes de sucre a été lancé au second trimestre de 2024, avec une célérité saluée par les opérateurs économiques et les consommateurs. Cette mesure exceptionnelle vise non seulement à garantir l'abondance du produit sur l'ensemble du territoire national, mais aussi à réguler efficacement les prix sur les marchés. Pour assurer une exécution efficace, 86 opérateurs économiques ont été sélectionnés et engagés à travers la signature d'un cahier de charges rigoureux, encadrant les conditions d'importation, de distribution et de fixation des prix. Cette démarche inclusive favorise une transparence accrue tout en mobilisant le secteur privé dans l'effort collectif d'approvisionnement.

DES ACTIONS CONCRÈTES SUR LE TERRAIN : LA TRADITIONNELLE TOURNÉE DES MAGASINS TÉMOINS

TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE

UNE INDUSTRIE EN PLEIN ESSOR

Au Mali, des centaines de personnes œuvrent dans le secteur de la transformation agroalimentaire. Bien que les défis demeurent nombreux, cette industrie se développe et s'impose comme un pilier essentiel de l'économie nationale

● Par Siguéta Salimata DEMBÉLÉ



● Mme Mariko Fadima Siby, pionnière de la transformation des produits agricoles

Ce mercredi 14 Mai à Yirimadio, l'atelier de transformation agroalimentaire « Les Merveilles du Sahel », dégage une ambiance particulière : celle de l'innovation et de la créativité de Fanta Morogoi et son équipe. Ils transforment une variété de produits locaux tels que les fruits (mangue, ananas, la liane goane-zaban, orange), arachide, fonio, mil, maïs, farine, patate douce, criquet, viande et kinkeliba. Formée dans un centre de la place, la gérante de l'entreprise utilise à la fois des matériels traditionnels et modernes. Son entreprise propose une large gamme de produits transformés respectant les normes sanitaires et utilisant des machines adaptées. « Pour les jus de fruits, nous utilisons un pasteurisateur à

double paroi d'une capacité de 140 litres. C'est du jus 100% bio et est certifié », explique-t-elle. Le casier composé de 24 bouteilles est vendu à 1000 Francs.

À Djélibougou, une entreprise similaire a vu le jour dans les années 1988. Créée par Mme Mariko Fadima Siby, l'Unité de conditionnement des denrées alimentaires locales (Ucodal) est spécialisée dans la transformation agroalimentaire, particulièrement le fonio. En 37 ans d'existence, l'Ucodal a contribué à la valorisation du fonio en le transformant et conditionnant. « La transformation agroalimentaire est une manière de promouvoir les produits locaux et encourager la consommation alimentaire locale », indique Mme

Mariko Fadima Siby. À ses débuts, se souvient-elle encore, la transformation n'était pas valorisée. D'autant plus que seuls les expatriés et les supermarchés achetaient les produits. Cependant, grâce à sa persévérance, la doyenne du secteur a fait connaître le fonio à l'échelle nationale et internationale. « Je voulais que le fonio soit aussi consommé comme le riz et le mil. Cette lutte a porté ses fruits dès nos premières années d'activités. Quand on commençait la transformation, seulement 4500 tonnes de fonio était produites par an au Mali. Mais, aujourd'hui, nous sommes au-delà des 40000 de production par an », se félicite Mme Mariko Fadima Siby. ►



Les équipements remplacent de plus en plus la transformation artisanale

► DES PRODUITS RESPECTUEUX DES NORMES SANITAIRES

La transformation agroalimentaire est une activité qui demande un accompagnement technique et hygiénique qui passe par le respect des normes sanitaires et de conservation. « Notre rôle ne consiste pas seulement à transformer, mais à mettre des produits de qualité sur le marché national et international », précise la promotrice de l'Ucodal. Pour cette garantie, des institutions telles que l'Agence nationale de la sécurité sanitaire des aliments (Anssa) contrôlent la qualité des produits. Cependant, la certification demeure un défi majeur. « Il y a des normes auxquelles les entreprises doivent répondre pour avoir la certification. Mais pour notre secteur, ce sont plutôt les produits qui sont concernés et non les entreprises elles-mêmes », déplore-t-elle. Selon elle, cette logique s'applique également à la quantité du produit. « On demande la certification pour un kilo, 500 grammes et 250 grammes alors que tout est fabriqué dans la même entreprise. Chaque certification est faite à 100 000 francs », détaille-t-elle. A cela s'ajoute le manque d'infrastructures adaptées au secteur. « Jusqu'à une date récente, nous utilisions la technologie traditionnelle. C'est-à-dire piler le fonio avec le mortier. Nous produisions 5 kg par jour et les femmes qui effectuaient cette tâche étaient payées à 500 francs le jour », enchaîne-t-elle.

DÉFIS DE FINANCEMENT

Dans l'industrie agroalimentaire, le financement est un problème récurrent. L'accès au fonds est un problème commun aux entreprises privées qu'elles soient agro-alimentaires, des services de production agricole ou de

transformation, renseigne Cheick Oumar Soumano, spécialiste en financement. Cette problématique, souligne-t-il, est accentuée pour les entreprises de transformation qui évoluent généralement dans l'informel et manquent de gouvernance d'entreprise. « Pour que les banques, les institutions de méso-finances ou de microfinances octroient un financement à ces entreprises, il faut qu'elles disposent de la due diligence. Ce qui n'est malheureusement pas le cas. Cette situation ne rassure pas les structures de financement », fait-il comprendre. Cheick Oumar Soumano, évoque également le manque de culture financière, la mauvaise qualité du plan d'affaires et du modèle économique. Contrairement à la démarche normale, il regrette le fait que de nombreuses entreprises démarrent leurs activités sans une planification préalable, ce qui nuit à leur pérennité. « Le modèle économique doit précéder le démarrage

des activités. Tel n'est pas le cas pour les entreprises de transformation qui se lancent souvent sans vision claire », renchérit le spécialiste. Avant d'inviter les transformateurs à prendre en compte la Responsabilité sociale d'entreprise (RSE) qui reste une démarche volontaire.

DES STRUCTURES D'ENCADREMENT

Pour l'encadrement du secteur de la transformation agroalimentaire, le gouvernement a mis en place plusieurs structures telles que la Direction nationale de l'agriculture (Dna), le Fonds d'appui à l'autonomisation de la femme et à l'épanouissement de l'enfant (Fafe), l'Agence pour la promotion des investissements au Mali (Api) et l'Agence pour la promotion des exportations (Apex). Des précisions de Cheick Oumar Soumano, le gouvernement accompagne les transformateurs financièrement. Aussi, il les assiste dans l'élaboration de leur plan d'affaires, la formation sur la culture financière, le suivi post-financement et l'appui-conseil. Des initiatives qui témoignent du dynamisme de l'industrie agro-alimentaire. Malgré ces appuis, des défis persistent notamment en termes de gouvernance d'entreprise, d'accès aux financements, marchés, technologies de pointe et à une main-d'œuvre qualifiée. Pour résoudre durablement ces problèmes, les acteurs du domaine invitent les décideurs à trouver des solutions à long terme.



Dans l'industrie agroalimentaire, le financement est un problème récurrent



● Le tissage est une activité exclusivement pratiquée par les personnes de troisième âge dans ce village

TISSERANDS DE SIGNE

Péril en la demeure

Les plus âgés se battent pour préserver leur activité traditionnelle de tisserands, pratiquée depuis plus d'un siècle dans la localité de Signe, village situé à 15 km de la ville de Koutiala, dans le Sud du Mali, bien connu sur l'axe Koutiala-Bamako. Les plus jeunes ne s'y intéressent pas. Aujourd'hui, ce métier traditionnel est menacé de disparition.

● Envoyés spéciaux Moussa M. DEMBÉLÉ & Morimakan COULIBALY

«*Dugu bla ka fusa ni lada wili ye*», un proverbe bambara qui signifie littéralement en français :

“QUITTER SON VILLAGE EST MIEUX QUE DE ROMPRE D'AVEC SA TRADITION.”

La population de Signe a vite compris la sagesse du proverbe. Elle tente de jalousement garder vivant le métier traditionnel de tisserands que les ancêtres ont toujours pratiqué.

Au pied-à-terre, ce samedi du mois d'avril. Il est exactement 7h46 du matin à Signe. Le soleil ne brille pas fort dans

le village des tisserands. Ici, pas besoin de demander quelle est l'activité principale. En dehors de l'agriculture, c'est le tissage qui rythme la vie. Tout le long de la route est occupé par des métiers à tisser que de vieux tisserands manœuvrent, aidés par de jeunes apprentis, de 6 à 10 ans, chargés de réalimenter la mécanique en rouleaux de fils de coton fabriqués par leurs mères. Ces anciens sont majoritairement vêtus de coton pur. Même s'ils n'avancent pas d'explication spécifique à cet accoutrement traditionnel, on peut aisément imaginer qu'ils s'habillent de leur production, respectant la règle non écrite du «consommer local.»

Sous un hangar, plus de dix hommes ! Tous du troisième âge. Ils nous indiquent la demeure du chef du village, tout en précisant que sans son autorisation, personne ne peut s'exprimer. Le chef du village nous accueille, les bras

grandement ouverts, dans son immense cour, de moins d'un hectare. Pas d'autres protocoles. Il nous invite à échanger avec tous les acteurs impliqués dans le processus de culture et de tissage du coton.

Dans le village, il suffit de poser la question aux vieux tisserands : «Vous faites le tissage depuis combien d'années ?» Et les réponses fusent. «Nous sommes nés, en trouvant que nos arrière-grands-pères le faisaient. C'est un métier traditionnel transmis de génération en génération. Donc, nous n'allons pas déroger à cette vieille tradition pour ne pas déshonorer nos aïeux. En plus, nous arrivons à subvenir à nos besoins grâce à ce métier», disent-ils, les uns après les autres, dans une discipline et une harmonie de mots et d'expressions, sans s'interrompre. ▶

Les femmes sont généralement impliquées dans le filage du coton



► PRATIQUE SÉCULAIRE EN DANGER

Aujourd'hui, Signe compte plus de 3.600 habitants, selon le chef du village, tous âges confondus. La langue parlée est le bamanan kan, car la population est originaire de Ségou, même si elle s'est installée dans la région de la capitale de l'or blanc (Koutiala). Cependant, personne n'est en mesure de dire, avec précision, depuis quand cette activité existe. Ici, tout le monde est concerné et s'il y a une rupture à un niveau, tous les acteurs en sont impactés négativement. C'est ce qui arrive, aujourd'hui, avec la chute de la production et du rendement du coton, la matière première du tissage.

Koutiala est une zone de production de coton par excellence, mais avec le changement climatique et d'autres facteurs, le coton ne nourrit plus son homme. En tout cas, c'est ce que nous révèle Labassi Koné, chef du village de Signe.

«Tout le monde pratique le tissage dans mon village. C'est cette activité qui nous assure un revenu financier pour faire face à nos besoins de base. C'est l'économie principale du village. Beaucoup de villageois se sont mariés avec l'argent du tissage, ont acheté des motos et d'autres biens. En un mot, le tissage était une bonne affaire pour toute la population de mon village», affirme-t-il avec fierté, assis sur une chaise en bois.

Et notre interlocuteur de regretter : «Ce n'est plus le cas car avec la baisse de la production de coton dans la zone, qui est notre matière première, l'activité devient moins rentable. Ce qui pousse, d'ailleurs, les jeunes à se détourner du métier».

Pour la survie et la modernisation du métier, le chef du village implore les autorités pour valoriser le tissage, et faire des vêtements traditionnels en coton une identité nationale. «Nous demandons l'accompagnement de nos autorités pour moderniser notre métier. Dans l'avenir, je voudrais que nos habits en cotonnade pure soient les tenues officielles du pays», suggère-t-il, avant

d'être interrompu par un habitant du village pour une question de mariage.

Juste après, un homme en moto est venu également interrompre les discussions. «Ce qui vous a été rapporté, mon chef de village, n'est pas vrai», se défend le beau-père du chef de village. «Mes conseillers et moi avons pris cette loi qui doit être respectée par tous : pas de cortège dans mon village. Si tu dis que tu n'as pas dit, c'est bien. Autrement, j'allais annuler le mariage», rétorque le chef du village, le visage fermé, avant de reprendre le tissage.

Rentable ou non, le métier demeure une passion pour la population de Signe. Youssouf Koné continue de tisser malgré son âge respectable de 72 ans. Bien installé entre deux pièces de bois formant un petit hangar, le tisserand, appuyé sur la structure, fait passer la navette de fil entre les mailles, de droite à gauche, tout au long de la journée, à un rythme continu. Au bout, il obtient l'étoffe en coton. «Je ne peux pas passer deux jours sans tisser. Pour moi, c'est une passion. C'est devenu une seconde nature, même si cela ne rapporte plus comme avant», dit l'artisan tisserand.

«Autrefois, les villages voisins nous enviaient, car notre savoir-faire nous faisait gagner de l'argent. On pouvait alors se procurer du coton à un prix abordable. Mais aujourd'hui, avec le changement climatique, notre matière première est devenue chère », raconte, nostalgique, le vieux Koné, du haut de ses plus de 50 ans de carrière.

Concernant la chute de la production cotonnière, le vieil homme pense que ce phénomène pousse d'ailleurs les jeunes agriculteurs à partir en exode, notamment vers les sites d'orpillage : «Aujourd'hui, tous les jeunes sont partis en ville pour gagner de l'argent, car la

culture du coton ne rapporte plus. Avant, après la vente du coton, tout le monde avait quelque chose en poche. Ce n'est plus le cas. Rares sont les cotonculteurs qui ne se retrouvent pas endettés à la fin de chaque campagne», indique M. Koné, également producteur de coton à Signe.

De l'autre côté de la voie, Abou Diarra s'inquiète de la désaffection du métier par les nouvelles générations. «Sur les vingt dernières années, les jeunes tisserands se font rares. Nos enfants n'apprennent plus le métier comme nous le faisons à notre époque», s'alarme-t-il, sans pour autant arrêter ses gestes.

Amadou Koné, quant à lui, se souvient avec fierté des projets qu'il a réalisés grâce au tissage. «Je me suis marié et j'ai acheté une moto grâce à ce métier». «Les autorités ne s'intéressaient plus à nos tenues traditionnelles, mais ces dernières années, nous avons l'impression qu'elles cherchent à revaloriser ces vêtements fabriqués à base de coton. C'est pourquoi nous voulons que nos jeunes apprennent à tisser pour répondre aux aspirations des responsables du pays », dit-il, espérant sur la cotonnade.

Autrefois, beaucoup portaient des vêtements traditionnels, souvent plus chers que les tissus wax. C'est ce que constate Yacouba Koné, passionné de tradition. «Nous vendions un pagne traditionnel entre 3.000 et 3.500 Fcfa. Les tissus modernes, eux, sont souvent cédés à 3.000 Fcfa pour trois pagnes. C'est pourquoi les gens s'intéressent davantage au wax qu'aux vêtements fabriqués localement», résume-t-il.

Sur le plan culturel, ces tenues jouent un rôle crucial dans la préservation de la tradition au village. Selon le vieux Yacouba Koné, les jeunes filles portent des étoffes de coton pour visiter les lieux sacrés du village lors de la fête du Ramadan. «Toutes les jeunes filles se rassemblent pour faire le "salawaléwalé". Les céréales obtenues sont transformées en tô (pâte de céréales) pour le jour du Ramadan. Elles apportent une quantité de repas aux lieux sacrés pour formuler des vœux de bonheur, comme le mariage ou de réussite scolaire. Ce jour-là, elles ne portent que des étoffes de coton», explique-t-il.

LES VENDEURS S'EN TIRENT À BON COMPTE

Au village, les habits traditionnels sont fabriqués, cousus et vendus par les ressortissants eux-mêmes. Chacun y trouve son compte. Bakary Traoré, assis avec sa machine à coudre sous un hangar, est arrivé en retard ce jour-là pour des raisons personnelles. Interrogé sur son choix de carrière, cet homme d'une cinquantaine d'années explique : «Je faisais du tissage avant d'apprendre la couture. Un problème de santé m'a obligé à arrêter. Sinon, j'admire toujours ce métier. Je gagne 1 000 Fcfa par chemise cousue. En une journée, je peux en faire six».

Les vendeurs, quant à eux, font la navette entre les villages voisins pour écouler leur production. Parfois, ils s'installent au bord de la route Bamako-Koutiala pour attirer les voyageurs. Mais la baisse de la production de coton a fait grimper les prix. «Je vends des habits en coton fabriqués ici. Je fais le tour des villages des environs. Les prix varient, aujourd'hui, entre 3.500 et 6.000 Fcfa par unité, alors qu'auparavant, c'était entre 1.500 et 2.000 Fcfa», explique Moumouni Traoré, qui insiste sur la transmission du savoir-faire aux jeunes générations.

Il raconte une anecdote : «Un de nos frères est allé en exode en Côte d'Ivoire. Il n'avait rien à manger, aucun travail. Un jour, il a vu des tisserands en plein air et les a rejoints. C'est comme ça qu'il a trouvé du travail. Je dis aux jeunes d'apprendre ce métier, même s'ils ne le pratiquent pas tout de suite. Cela peut leur servir un jour».

Les clients apprécient la qualité des tenues confectionnées. Certains, de passage, achètent des vêtements traditionnels, tandis que d'autres, habitants des villages voisins, passent commande. Nous avons rencontré Moustapha Coulibaly, originaire de Nakorola, à une dizaine de kilomètres de M'Pessoba : «Je suis venu chercher mon chapeau de chasse commandé à 3000 Fcfa. Ici, dans la Région de Koutiala, c'est uniquement à Signe que l'on trouve de bons vêtements traditionnels», affirme-t-il, tout en reconnaissant que les prix ont grimpé à cause de la baisse de production du coton. «Je suis producteur de coton. Aujourd'hui, on a du mal à obtenir 900 kg à l'hectare, alors qu'avant, on atteignait 1,5 tonne. L'engrais aussi est devenu très cher»,

déplore-t-il.

Karim Keita, un autre client rencontré à Signe alors qu'il se rendait au Burkina Faso, pense que les tisserands n'ont pas évolué : «J'achète mes habits traditionnels ici depuis plus de 20 ans. Mais je constate que le métier n'a pas évolué. Ces tisserands méritent d'être soutenus par les autorités pour valoriser leurs productions à l'échelle nationale».

Les femmes ne sont pas en reste. Elles filent le coton avant de le vendre à leurs époux. Le chef du village nous confie qu'elles sont parties en brousse cueillir du néré, mais qu'elles reviendront vers 14 h. Dans l'après-midi, elles rentrent enfin. Dans la cour du chef, un groupe s'est formé autour du néré, sous un hangar, en train de transformer les graines de ce fruit en soumbala (condiments). À côté, trois femmes sont assises sur une natte, avec leur quenouille. Un panier de coton trône au milieu, accompagné d'une carde.

Selon elles, le métier de filage ne suffit plus à subvenir aux besoins. «Tout le monde sait que le filage n'est plus une activité rentable. Nous le faisons par tradition, pour valoriser ce que nos grands-parents nous ont légué», confie Nana Dembélé, 40 ans.

La cherté du matériel de filage, le manque de clients et la rareté du coton sont les principales difficultés. «Une carde coûte aujourd'hui 25.000 Fcfa contre 5.000 Fcfa il y a quelques années. Nos maris ne nous donnent plus de coton. C'est nous-mêmes qui achetons notre matière première. Même les quenouilles sont devenues chères», ajoute-t-elle.

Les femmes venues d'autres villages mariées à des ressortissants de Signe n'ont pas de mal à apprendre. Il suffit d'être motivée. Sétou Coulibaly, non originaire du village, explique : «Je ne pensais pas pouvoir apprendre aussi vite, mais en deux semaines, j'y suis parvenue. Ce sont les petits gains du filage qui nous permettent de payer nos uniformes et de contribuer aux tontines».

L'avenir du métier inquiète les anciens. Tous les tisserands sont âgés. Les jeunes se tournent vers d'autres activités, jugées plus rentables. En saison sèche, la majorité part en exode. Ceux qui restent ne s'intéressent pas au tissage. Dans un garage du village, sous



un hangar rempli de motos à réparer, les jeunes discutent. À la mention du tissage, ils haussent les épaules. Les sujets tournent autour de l'orpaillage et de l'émigration.

C'est avec désinvolture, qu'un jeune assis sur une moto intervient : «Pour des infos sur le tissage, allez voir les vieux. Nous, ce qui nous intéresse ici, c'est l'orpaillage». «En deux mois, j'ai gagné une moto qui coûte plus de 500.000 Fcfa et acheté une parcelle à Koutiala. Jamais le tissage ne pouvait m'offrir cela», dit Dramane Traoré, la trentaine, avant de relancer la discussion sur leur sujet de prédilection.

Le chef du garage, Drissa Diabaté, âgé de moins de 30 ans, prend la parole. «Je n'ai jamais essayé le tissage. Je n'ai ni le courage, ni l'envie. C'est un métier dépassé, qui ne nourrit plus son homme. Aujourd'hui, le village a besoin de réparateurs de téléphones et de motos. Ce sont des outils essentiels», estime-t-il.

Contrairement à ses pairs, Yacouba Traoré, commerçant, pratique le commerce hérité de son père, même s'il sait tisser. «Le tissage est l'activité économique du village, mais il n'est pas rentable. Le commerce rapporte plus», affirme-t-il.

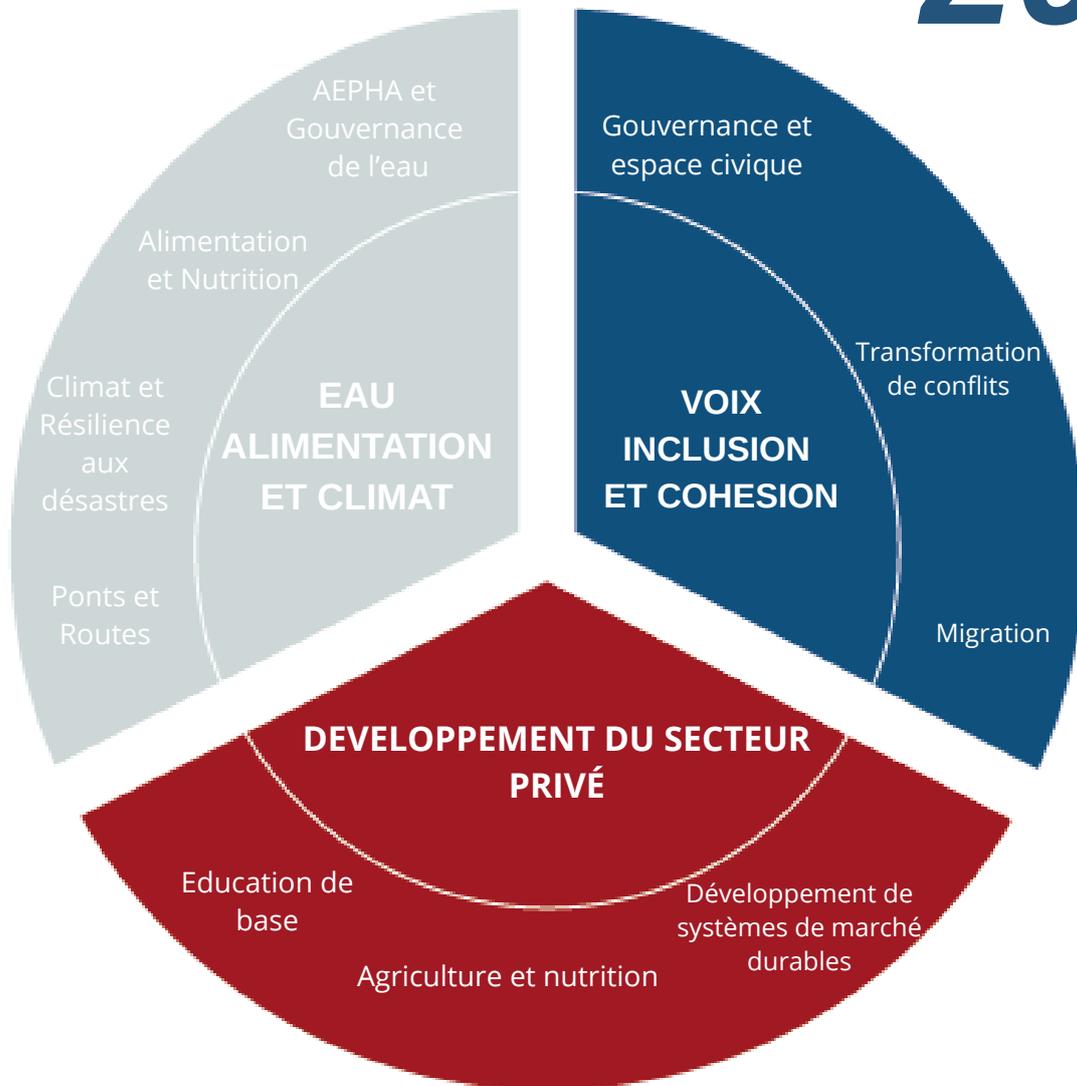
Dougoulé Diallo, enseignant à la retraite à M'Pessoba, estime que le recul du tissage est lié à l'abandon du filage par les femmes. «Pour tisser, il faut du coton filé. Aujourd'hui, rares sont les femmes qui s'y intéressent encore».

Pour le géomancien Sékou Togola, ces tenues traditionnelles jouent un rôle de protection. «Porter un vêtement en coton pur, c'est se protéger contre certains sorts. Il est synonyme de bonheur et attire la chance», a-t-il conclu. ■



HELVETAS
MALI

2025



“Un acteur majeur aux côtés des populations maliennes”

NOTRE VISION

Notre vision est celle d'un monde juste, où les êtres humains déterminent le cours de leur vie dans la dignité et la sécurité, en utilisant les ressources naturelles de manière durable et en prenant soin de l'environnement.

FOFY[®] INDUSTRIES

*L'équipementier de votre maison
Depuis 1990*



SPRIT

Que vous disposiez d'un forage ou d'un puits à grand diamètre dans votre champ, il est indispensable de posséder une bonne solution de stockage d'eau.

Avec la cuve Mali Sadio, vous disposez d'un accès fiable et continu à l'eau pour l'irrigation de vos cultures et l'alimentation de vos animaux. Fabriquée avec du PEHD de haute densité, les cuves Mali Sadio sont robustes et n'altèrent pas la qualité de votre réserve d'eau.